

2019

Royaume du Maroc  
Haut Commissariat au Plan  
Direction Régionale de Guelmim



المملكة المغربية  
المنذوبية السامية للتخطيط  
المديرية الجهوية بكميم

# MONOGRAPHIE DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN





## Table des matières

<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>7</b>
<b>Liste des figures .....</b>	<b>11</b>
<b>Partie I : Milieu naturel, découpage administratif, population et ses caractéristiques .....</b>	<b>13</b>
1. Cadre administratif .....	14
2. Cadre géographique général.....	16
3. Conditions et ressources naturelles.....	17
4. Climat et précipitations.....	17
5. Température et régime des vents.....	18
6. Ressources hydrographiques .....	20
<b>Partie II: Caractéristiques démographiques .....</b>	<b>22</b>
1. Evolution de la population de la région selon les provinces .....	23
2. Taux d'urbanisation et répartition de la population selon le milieu de résidence.....	24
3. Répartition de la population selon le sexe .....	25
4. Répartition de la population selon les grands groupes d'âge : .....	27
5. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial .....	30
6. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence .....	31
7. Fécondité .....	33
8. Handicap .....	33
8.1 Taux de prévalence du handicap selon les provinces.....	34
8.2 Taux de prévalence du handicap selon le milieu de résidence et le sexe .....	35
9. Projections de la population .....	36
9.1 Les projections de la population de la région par milieu de résidence .....	36
9.2 Evolution de la pyramide des âges .....	46
9.3 Les rapports de masculinité .....	47
9.4 Structure de la population de la région par grands groupes d'âges.....	49
9.5 Tendance démographique de la population entre 2014 et 2030.....	51
10. Education et alphabétisation .....	55
10.1 Aptitude à lire et à écrire .....	55
10.2 Répartition de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe .....	56
10.3 Scolarisation des enfants .....	57

10.4 Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence.....	58
11. Emploi .....	59
11.1 Activité .....	59
11.2 Chômage .....	60
11.3 Les Actives occupés.....	66
11.4 Sous-emploi .....	70
12. Niveau de vie des ménages.....	75
12.1 Dépenses annuelles .....	75
12.2 Pauvreté.....	76
12.3 Pauvreté monétaire .....	77
12.4 Pauvreté multidimensionnelle.....	78
13. Comptes régionaux .....	86
13.1 Produit Intérieur Brut.....	86
13.2 Structure du PIB par secteurs d'activité économique .....	88
13.3 Dépense de Consommation Finale des Ménages .....	89
<b>Partie III : Secteurs sociaux.....</b>	<b>91</b>
1. L'enseignement.....	92
2. Enseignement préscolaire.....	94
3. Enseignement primaire.....	95
4. Enseignement secondaire collégial.....	100
5. Enseignement secondaire qualifiant .....	104
6. Formation professionnelle.....	107
7. Enseignement supérieur .....	108
8. Santé et prestations sociales .....	110
9. Encadrement sanitaire .....	112
10. Encadrement paramédical .....	113
11. Quelques aspects de l'activité de la santé publique.....	115
11.1 Programme national d'immunisation .....	115
11.2 Planification familiale.....	116
11.3 Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publiques.....	118
12. Jeunesse et sports.....	118
13. Entraide nationale.....	121

13.1 Centres d'Education et de Formation .....	122
13.2 Programme de protection sociale .....	123
13.3 Centres DAR ALmouaten.....	123
<b>Partie IV : Secteurs économiques .....</b>	<b>125</b>
1. Agriculture et élevage.....	126
1.1 Les ressources en terres .....	127
1.2 Les Productions végétales.....	127
1.3 Les Productions animales .....	130
2. Forêts .....	131
3. Pêche maritime .....	133
4. L'industrie .....	137
5. Commerce.....	138
6. Tourisme .....	140
7. Artisanat.....	142
<b>Partie V : Infrastructure de base .....</b>	<b>145</b>
Transport.....	146
1. Réseau routier.....	146
2. Projets routiers .....	149
2.1 Des réalisations importantes malgré les contraintes .....	149
2.2 Projets routiers structurants dans la région de Guelmim-Oued Noun 2019.....	151
3. Quelques aspects du transport routier.....	152
4. Transport aérien .....	153
5. Transport maritime .....	155
5.1 Port de Tan Tan .....	155
5.2 Port de Sidi Ifni .....	157
6. Electricité .....	160
7. Eau .....	161
7.1 Eau potable .....	162
7.2 Barrage.....	165
8. Mines .....	167
9. Energie solaire.....	169
10. Energie éolienne .....	170

11.	Habitat et construction .....	172
11.1	type d'habitat.....	172
11.2	Ancienneté du logement.....	173
11.3	Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement.....	174
11.4	Equipements de logement.....	175
11.5	Mode d'évacuation des eaux usées .....	177
11.6	Mode d'évacuation des déchets ménagers .....	178
11.7	Autres équipements.....	179
11.8	Construction.....	180
12.	Réseau bancaire.....	181

## Liste des tableaux

Tableau 1: Population et densité de la population.....	15
Tableau 2: Organisation administrative de la région Guelmim-Oued Noun.....	15
Tableau 3: Evolution de la population de la région selon les provinces et le milieu (2004 - 2014).....	23
Tableau 4: Taux d'urbanisation et répartition de la population selon le milieu de résidence .....	24
Tableau 5: Répartition de la population selon le sexe .....	25
Tableau 6: Rapport de masculinité selon les provinces de la région (en %).....	26
Tableau 7: Répartition de la population selon les grands groupes d'âge (en %) .....	27
Tableau 8 : Evolution de la population par tranches d'âges et par province (2004-2014) .....	28
Tableau 9 : Répartition de la population de la région selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe (en %) .....	29
Tableau 10: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (en %) .....	30
Tableau 11: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence (en année) .....	31
Tableau 12: Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence (enfants par femme) .....	33
Tableau 13: Parités moyennes des femmes âgées de 45 – 49 ans (enfants par femme) .....	33
Tableau 14: Taux de prévalence du handicap selon les provinces (en %).....	34
Tableau 15 : Taux de prévalence du handicap selon le milieu de résidence (en %).....	35
Tableau 16 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe (en %) .....	35
Tableau 17 : Evolution de la population de la région par année civile (au milieu de l'année) et par milieu de résidence (2014-2030) variante moyenne.....	37
Tableau 18: Population infantile, préscolaire et en âge de scolarisation.....	39
Tableau 19 : Population infantile, préscolaire et en âge de scolarisation pour le milieu urbain .....	40
Tableau 20 : Population infantile, préscolaire et en âge de scolarisation pour le milieu rural .....	41
Tableau 21 : Population d'âge actif par groupes d'âges pour l'ensemble de la région de 2014 à 2030 .....	42
Tableau 22 : Population d'âge actif par groupes d'âges pour le milieu urbain de la région de 2014 à 2030 .....	43
Tableau 23: Population d'âge actif par groupes d'âges pour le milieu rural de la région de 2014 à 2030 .....	44
Tableau 24: Effectifs des personnes âgées, ensemble de la région, population urbaine et rurale de 2014 à 2030 .....	45
Tableau 25 : Rapports de masculinité (en %) de la population totale, urbaine et rurale de la région 2014 à 2030 .....	48
Tableau 26: Structure de la population par grands groupes d'âges .....	49
Tableau 27: Projections de la population par province de 2014 à 2030.....	51
Tableau 28: Projections de la population urbaine et rurale par Province: 2014 et 2030 .....	53
Tableau 29: Evolution du taux d'urbanisation par province entre 2014 et 2030.....	54
Tableau 30: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en %) .....	55
Tableau 31: Répartition de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon le sexe et les langues lues et écrites (en %).....	56
Tableau 32: Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans (en %) .....	57
Tableau 33: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le niveau d'étude (en %) .....	58
Tableau 34: Effectif de la population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activités et le milieu de résidence au niveau régional en 2017.....	60
Tableau 35: Répartition de la population active en chômage dans la région selon le sexe et le type de chômage en 2017 .....	61
Tableau 36: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence au niveau régional et national en 2017(en %) .....	61
Tableau 37: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus par tranche d'âge par milieu de résidence au niveau régional et national en 2017(en %) .....	62

Tableau 38: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus selon le niveau de diplôme par milieu de résidence au niveau régional et national en 2017(en %) .....	63
Tableau 39: Répartition de la population active en chômage par milieu de résidence selon les causes du chômage dans la région en 2017(en %).....	64
Tableau 40: Répartition de la population active en chômage par milieu de résidence selon les moyens de recherche d'emploi dans la région en 2017(en %) .....	65
Tableau 41 : Taux des Neet selon le sexe et le milieu de résidence .....	65
Tableau 42: Répartition des actifs occupés dans la région par milieu selon le secteur d'activité en 2017(en %) .....	66
Tableau 43: Répartition des actifs occupés dans la région par milieu selon le secteur d'emploi en 2017(en %) .....	67
Tableau 44: Répartition des actifs occupés dans la région par milieu selon la situation dans la profession en 2017(en %) .....	68
Tableau 45: Répartition des actifs occupés dans la région par milieu selon la régularité d'emploi en 2017(en %) .....	69
Tableau 46: Effectif de la population sous-employée âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe en 2017 .....	70
Tableau 47: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence en 2017(en%) .....	71
Tableau 48: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence en 2017 (en%) .....	72
Tableau 49: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le niveau de diplôme et le milieu de résidence en 2017 (en%) .....	73
Tableau 50: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le secteur d'activité et le milieu de résidence en 2017 (en%) .....	74
Tableau 51: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2017 (en%) .....	74
Tableau 52: Dépenses annuelles moyennes (en Dh) par personne, Région Guelmim-Oued Noun , 2001 et 2014 .....	75
Tableau 53: Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires (en %) selon les provinces, Région de Guelmim-Oued Noun, année 2014 .....	77
Tableau 54: Dimensions, composantes, indicateurs, seuils et pondérations de l'IPM .....	82
Tableau 55 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation de la Région Guelmim-Oued Noun .....	83
Tableau 56: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation des provinces de la Région Guelmim-Oued Noun.....	84
Tableau 57: Produit Intérieur Brut (à prix courants), Région Guelmim Oued Noun ,2016 et 2017 .....	86
Tableau 58: Dépenses de Consommation Finale des Ménages, Région Guelmim-Oued Noun, 2016 et 2017 .....	89
Tableau 59: L'enseignement préscolaire selon le type et les provinces de la Région Guelmim Oued Noun, année scolaire 2016-2017 .....	95
Tableau 60 : Etablissement de l'enseignement primaire public selon le milieu et les provinces de la région Guelmim-Oued Noun .....	96
Tableau 61: Personnel enseignant de l'enseignement primaire public selon le milieu et les provinces de la région Guelmim-Oued Noun.....	97
Tableau 62: Elèves de l'enseignement primaire public selon le milieu et les provinces et de la région Guelmim-Oued Noun .....	97
Tableau 63: Nouveaux inscrits en première année scolaire primaire public selon le milieu et les provinces et de la région Guelmim-Oued Noun .....	98



Tableau 64: Elèves de la 6ème année primaire selon le milieu et les provinces et de la région Guelmim-Oued Noun.....	99
Tableau 65: Etablissements et élèves de l'enseignement primaire privé selon les provinces de la région Guelmim - Oued Noun.....	99
Tableau 66: Etablissements de l'enseignement secondaire collégial public selon le milieu et les provinces .....	101
Tableau 67: Personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial public selon le milieu et les provinces De la région Guelmim-Oued Noun .....	102
Tableau 68: Elèves de l'enseignement secondaire collégial public selon le milieu et les province De la région Guelmim-Oued Noun .....	103
Tableau 69: Etablissements et élèves de l'enseignement secondaire collégial privé selon le sexe et les provinces De la région Guelmim-Oued Noun .....	104
Tableau 70: Lycées ,classes et salles de classe selon par milieu de résidence 2016/2017.....	105
Tableau 71: Corps enseignant par sexe et milieu d'activité 2016/2017.....	106
Tableau 72: Effectifs des élèves par niveau et par sexe 2016/2017 .....	107
Tableau 73 :Effectif des stagiaires public par niveau, région et province .....	108
Tableau 74 : effectif des étudiants inscrits au pôle universitaire de Guelmim 2015-2016 .....	109
Tableau 75 : effectif des étudiants inscrits à l' École supérieure de Technologie Guelmim 2015-2016.....	110
Tableau 76: Infrastructures sanitaires en 2017 .....	111
Tableau 77: Statistiques d'occupation des hôpitaux en 2017 .....	112
Tableau 78: Effectifs des médecins par secteur et par province en 2017 .....	112
Tableau 79: Effectifs des chirurgiens-dentistes , Région Guelmim oued Noun, 2017.....	113
Tableau 80: Personnel paramédical public par provinces, Région Guelmim-Oued Noun, 2017.....	114
Tableau 81: Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois.....	115
Tableau 82 : Enfants bénéficiaires du PNLMD, Région Guelmim Oued Noun, 2015.....	116
Tableau 83: Nombre des femmes bénéficiaires des prestations de la planification familiale .....	117
Tableau 84: Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publiques .....	118
Tableau 85: Installations sportives selon les provinces, Région Guelmim-Oued Noun , 2016 .....	119
Tableau 86: Activités de la jeunesse et des sports selon les provinces, Région Guelmim-Oued Noun.....	120
Tableau 87: Participants aux colonies de vacances selon les provinces,Région Guelmim-Oued Noun.....	121
Tableau 88: Centres d'éducation et de formation selon les provinces et préfectures, Région Guelmim-Oued Noun 2016.....	122
Tableau 89: Etablissements de protection sociale selon les provinces, Région Guelmim-Oued Noun 2016	123
Tableau 90: Etablissements de protection sociale selon les provinces et préfectures, Région Guelmim-Oued Noun 2016.....	124
Tableau 91: Structure variétale de la superficie agricole utile (SAU) en 2016.....	127
Tableau 92: Production annuelle (en qx) en 2016.....	127
Tableau 93: Cultures maraichères par province en 2016.....	128
Tableau 94: Cultures maraichères par province en 2016.....	129
Tableau 95: Cultures arboricoles en 2016 .....	129
Tableau 96: Effectif du cheptel et animaux de trait selon les provinces , Région Guelmim-Oued Noun , campagne agricole 2014 .....	130
Tableau 97: Effectifs des animaux de trait en 2016.....	131
Tableau 98: Abattages contrôlés par province en 2014 (nombre de tête en 2016) .....	131
Tableau 99: Superficies reboisées par province .....	132
Tableau 100 : Superficies des essences feuillues naturelles par province .....	132
Tableau 101: Superficies des essences résineuses naturelles par province.....	133
Tableau 102: Superficies des essences forestières naturelles par type et par province.....	133
Tableau 103 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port .....	134

Tableau 104: Rendement de la pêche côtière au port de Tan Tan en 2015.....	135
Tableau 105: Rendement de la pêche hauturière au port de Tan Tan en 2014 .....	135
Tableau 106: Destination des quantités débarquées en produits de la pêche au port de tan tan et sidi Ifni en 2015 .....	136
Tableau 107: Principaux indicateurs de l'activité industrielle par province en 2013 Valeur en milliers de DH .....	138
Tableau 108: Capacité hôtelière en exploitation 2016.....	142
Tableau 109: Centres d'apprentissage existants en 2016 .....	143
Tableau 110: Nombre de coopératives artisanales existantes en 2016 .....	144
Tableau 111: Réseau routier classé (en km) selon les provinces et préfectures, Région Guelmim Oued Noun, 2016. ....	147
Tableau 112: Indicateurs du réseau routier selon les provinces et les préfectures, Région Guelmim Oued-Noun ,2016.....	148
Tableau 113: répartition des projets de maintenance routière 2012-2016.....	150
Tableau 114: bilan de réalisations 2012-2016 .....	150
Tableau 115: Immatriculations des véhicules selon le centre d'immatriculation et le genre, Région Guelmim Oued Noun , 2016.....	153
Tableau 116: Equipement aéroportuaire 2016.....	154
Tableau 117: Mouvement de Navigation civile Aéroportuaire en 2016 .....	154
Tableau 118: Equipements existantes.....	159
Tableau 119: vente total d'énergie électrique en 2016(en MWH).....	160
Tableau 120: Structure de vente d'électricité par groupes d'abonnés en 2016(MWH) .....	160
Tableau 121 : Centre alimenté par l'ONEE-Branche Eau .....	163
Tableau 122 : Accès de la population à l'eau potable.....	164
Tableau 123: barrage existant au niveau de la région Guelmim Oued-Noun.....	165
Tableau 124: Répartition des ressources minières par Provinces de la région Guelmim Oued Noun .....	168
Tableau 125 : Répartition des permis miniers par province en 2014.....	168
Tableau 126: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %).....	172
Tableau 127: Répartition des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (en %) .....	174
Tableau 128: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et le milieu de résidence (en %).....	175
Tableau 129: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence (en %).....	176
Tableau 130: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %) .....	177
Tableau 131: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence (en %).....	178
Tableau 132: Répartition des ménages disposant des équipements domestiques selon le milieu de résidence (en %).....	179
Tableau 133: Autorisations de construire et permis d'habiter délivrés en 2016 .....	180
Tableau 134: Agences bancaires selon les provinces en 2015 .....	181
Tableau 135 : Dépôts et crédits bancaires en 2015.....	182

## Liste des figures

Figure 1: Carte de la région Guelmim Oued Noun.....	14
Figure 2: Evolution de la population de la région selon les provinces (2004 - 2014) .....	23
Figure 3 : Répartition de la population selon le milieu de résidence .....	25
Figure 4 : Répartition de la population selon le sexe.....	26
Figure 5 : Répartition de la population selon les grands groupes d'âge (en %) .....	27
Figure 6 : Pyramide des âges de la population de la région (en %) .....	30
Figure 7 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (en %) .....	31
Figure 8 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence (en année).....	32
Figure 9: Evolution de la population de la région .....	38
Figure 10: Pyramides des âges de la population de la région : 2014, 2020, 2025, 2030 .....	47
Figure 11: Structure de la population par grands groupes d'âges .....	50
Figure 12: Projections de la population par province de 2014 à 2030 .....	51
Figure 13: Poids des provinces dans la région .....	52
Figure 14: Projections de la population urbaine et rurale par Province: 2014 et 2030 .....	53
Figure 15: Evolution du taux d'urbanisation par province entre 2014 et 2030 .....	54
Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en %) .....	55
Figure 17 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et les langues lues et écrites (en %) .....	56
Figure 18 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans (en %) .....	58
Figure 19 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le niveau d'étude (en %) .....	59
Figure 20: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence au niveau régional et national en 2017(en %) .....	62
Figure 21: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus par tranche d'âge par milieu de résidence dans au niveau régional et national en 2017 .....	62
Figure 22: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus selon le niveau de diplôme par milieu de résidence au niveau régional et national en 2017 .....	63
Figure 23: Répartition de la population active en chômage selon les causes du chômage dans la région en 2017(en %) .....	64
Figure 24: Répartition de la population active en chômage selon les moyens de recherche d'emploi dans la région en 2017(en %) .....	65
Figure 25: Répartition des actifs occupés dans la selon le secteur d'activité en 2017(en %) .....	67
Figure 26: Répartition des actifs occupés dans la région selon le secteur d'emploi en 2017(en %) .....	68
Figure 27: Répartition des actifs occupés dans la région selon la situation dans la profession en 2017(en %) .....	69
Figure 28: Répartition des actifs occupés dans la région par milieu selon le la régularité d'emploi en 2017(en %) .....	70
Figure 29: Répartition des actifs occupés sous-employés selon le sexe dans la région en 2017(en %) .....	70
Figure 30: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence en 2017(en%). .....	71
Figure 31: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence en 2017 (en%). .....	72
Figure 32: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le niveau de diplôme et le milieu de résidence en 2017 (en%).....	73
Figure 33: Taux de sous emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2017 (en%) .....	74
Figure 34: Taux de pauvreté monétaire (en %) selon les provinces de la Région Guelmim-Oued Noun, 2014 .....	78

Figure 35: Répartition (en %)du PIB National à prix courants selon les régions, 2017 .....	87
Figure 36: Structure (en %) du PIB régional par secteurs d'activités, Région Guelmim-Oued Noun, 2017 .....	89
Figure 37:Carte du réseau routier de la région Guelmim-Oued Noun .....	146
Figure 38: Répartition (en %) du réseau routier classé selon le type, Région Guelmim Oued Noun, 2016 .....	148
Figure 39: Densité sociale et spatiale (en %) selon les provinces et les préfectures, Région Guelmim Oued-Noun , 2016 .....	149
Figure 40: Port de Tan Tan .....	156
Figure 41:Port de Sidi Ifni.....	158
Figure 42 : Proportion des ménages disposant d'eau courante par région.....	161
Figure 43 : Potentiel énergétique solaire de la région Guelmim Oued Noun.....	170
Figure 44 : Capacités énergétiques éoliennes de la région Guelmim Oued Noun .....	171
Figure 45: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %) .....	172
Figure 46: Ancienneté du logement .....	173
Figure 47 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%) .....	173
Figure 48: Répartition des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (en %) .....	174
Figure 49: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et le milieu de résidence (en %) .....	175
Figure 50: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence (en %) .....	176
Figure 51: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %) .....	177
Figure 52: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence (en %) .....	178
Figure 53: Répartition des ménages disposant des équipements domestiques selon le milieu de résidence (en %) .....	179
Figure 54: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon les provinces, Région Guemim-Oued-Noun, 2016 .....	180
Figure 55: Autorisations d'habitat délivrées par les communes urbaines selon les provinces, Région Guemim-Oued-Noun, 2016 .....	181



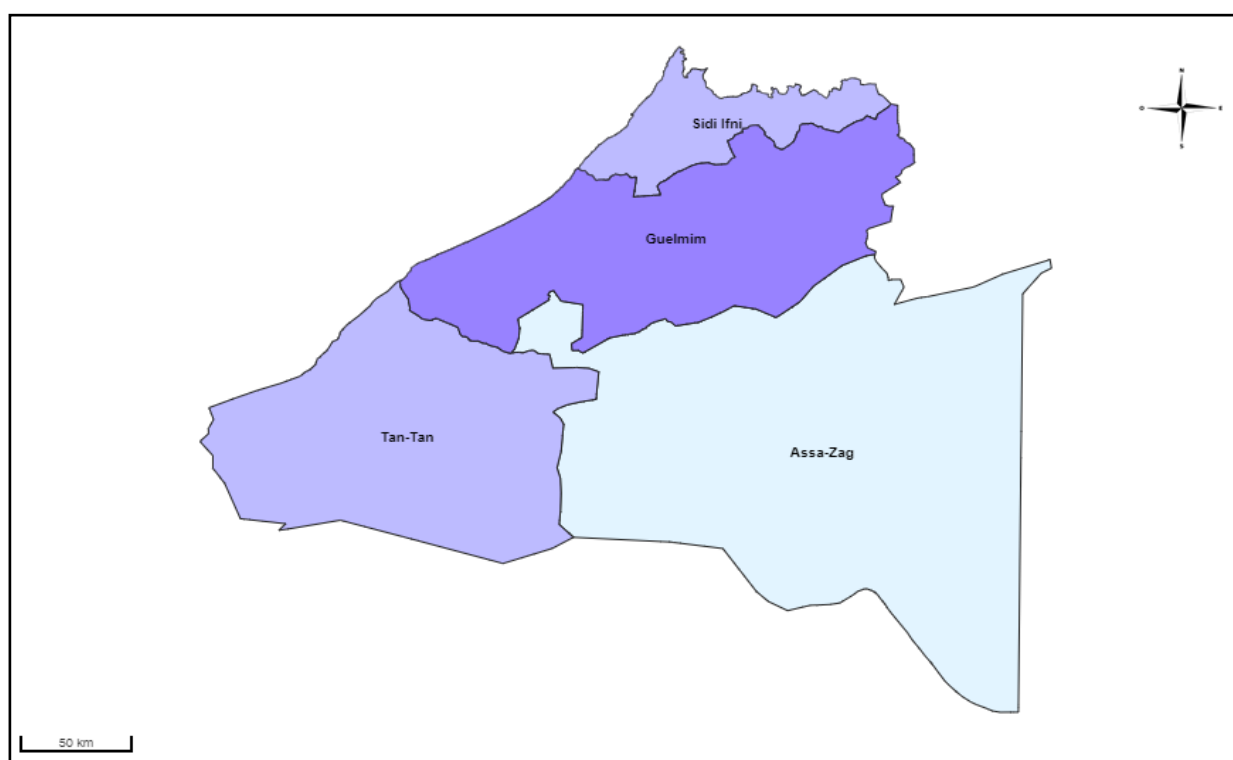
## **Partie I : Milieu naturel, découpage administratif, population et ses caractéristiques**

## 1. Cadre administratif

La Région de Guelmim-Oued Noun s'étend sur une superficie de 58268 Km<sup>2</sup>, soit 8% du territoire national.

Elle est limitée au Nord par la Région de Souss-Massa, au Sud par la Région de Laâyoune-Sakia el Hamra, à l'Est par l'Algérie et la République Islamique de la Mauritanie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

Figure 1: Carte de la région Guelmim Oued Noun



Source : Haut Commissariat au Plan

Au 1er septembre 2014, la population légale de la région compte 433757 individus. Il s'agit des personnes résidant sur le territoire régional, à la date de référence du recensement, avec une densité de 8,25 habitant/km<sup>2</sup>.

Cette population est répartie sur les quatre provinces de la région comme suit : 187808 habitants à Guelmim avec une densité de 16,5 hab/km<sup>2</sup>, 115691

habitants à Sidi Ifni avec une densité de 38,81 hab/km<sup>2</sup>, 86134 habitants à Tan-Tan avec une densité de 7.35 hab/km<sup>2</sup>, 44124 habitants à Assa-Zag avec une densité de 1,11 hab/km<sup>2</sup>.

**Tableau 1: Population et densité de la population**

<i>Région</i>	<i>Provinces</i>	<i>Population légale</i>	<i>Ménages</i>	<i>Densité (hab./km<sup>2</sup>)</i>
<b><i>Guelmim-Oued Noun</i></b>		<b>433757</b>	<b>90202</b>	<b>8,25</b>
	<i>Guelmim</i>	187 808	40 214	16,5
	<i>Sidi Ifni</i>	115 691	25 308	38,81
	<i>Tan-Tan</i>	86 134	19 472	7,35
	<i>Assa-Zag</i>	44 124	5 208	1,11

Source : RGPH 2014

La Région regroupe sur le plan administratif quatre provinces: Guelmim, Sidi Ifni, Tan-Tan et Assa Zag, 53 communes dont 8 urbaines, et 45 rurales. Le chef-lieu de la région est la province de Guelmim.

**Tableau 2: Organisation administrative de la région Guelmim-Oued Noun**

<i>Région</i>	<i>Province</i>	<i>Nombre de cercles</i>	<i>Nombre de communes</i>
<b><i>Guelmim-Oued Noun</i></b>		<b>9</b>	<b>53</b>
	<i>Guelmim</i>	3	20
	<i>Sidi Ifni</i>	2	19
	<i>Tan-Tan</i>	2	7
	<i>Assa-Zag</i>	2	7

## 2. Cadre géographique général

Par sa situation géographique dans la partie nord du Sahara marocain, sa composition tribale et ethnique qui constitue une continuité des autres régions (Laâyoune-Sakia el Hamra et Dakhla-Oued EDdahab), la région Guelmim-Oued Noun est, en fait, une partie intégrante des régions du sud du Royaume. Sa position géographique lui confère de jouer ce rôle de trait d'union entre le nord et le sud du pays. Cette même situation lui confère une place de région polarisée entre la dominance économique de la région Souss-Massa et les liens historiques et sociaux avec la région Laâyoune-Sakia el Hamra. Malgré cela, la région occupe une place importante parmi les trois régions du sud que ce soit au niveau de potentialités naturelles ou humaines, car elle abrite 46% de sa population totale. Elle comprend quatre provinces des dix existantes dans les trois régions du sud. Sur le plan morphologique, la région Guelmim-Oued Noun est constituée d'un territoire physiquement hétérogène. On y distingue trois zones géographiques différentes :

- Une zone de montagnes qui forme le prolongement de l'Anti-Atlas au nord et nord-Est.
- Une zone semi-désertique au centre, qui est constituée de plaines que traversent des hauteurs à faible altitude.
- Une zone désertique au sud.

La région dispose d'une façade maritime s'étalant sur une longueur d'environ 240 km s'étalant de Mirleft au Nord jusqu'à l'Oued l'Ouâar au sud, et qui recèle des potentialités importantes en matière de tourisme et de pêche.



### 3. Conditions et ressources naturelles

La région de Guelmim-Oued Noun dispose d'une importante richesse naturelle susceptible de renforcer sa position économique. Cette région se caractérise par une vulnérabilité du milieu naturel influencé par certains problèmes environnementaux qui peuvent être déclinés en deux facteurs:

- Naturel qui se présente par la dominance de la fragilité des milieux sahariens, l'aridité, la sécheresse récurrente, la pluviométrie diminuée;
- Anthropique comme l'armature urbaine mal structurée; ou encore la surexploitation de toutes les ressources naturelles.

### 4. Climat et précipitations

Le climat de la région est influencé par plusieurs facteurs : le relief, la côte atlantique et le Sahara. En général, le climat de la région est semi-aride. En effet, la situation de la région dans la zone pré-saharienne fait que le climat est de type saharien, mais les influences sahariennes sont tempérées par la proximité de l'océan atlantique (Guelmim, Tan-Tan et Sidi Ifni). La région est caractérisée par des précipitations faibles dues au climat saharien semi-aride. L'aridité de la région a favorisé l'émigration d'une partie de la population vers des régions marocaines plus attractives, particulièrement dans les grandes villes. L'exode rural y reste très important. La moyenne annuelle des précipitations pluviométriques est estimée à 80 mm au niveau régional.

## 5. Température et régime des vents

Le climat de la région est caractérisé par son aridité, chaud et sec l'été et froid l'hiver. Les vents dominants sont le Gharbi (NO/SE) et le Chergui (E/O). La région connaît dans certaines zones des températures élevées, surtout dans les zones Sud et Est. Le vent est un facteur qui marque les habitudes socio-économiques des populations du Sahara dont les activités sont programmées en fonction de son régime qui est très bien connu de ses nomades. Par sa régularité et son intensité, le vent est le facteur déterminant dans la genèse du phénomène de l'ensablement. Il façonne les paysages dunaires et conditionne le déplacement du sable. Deux régimes contrastés sont observés :

- Celui des vents faibles, allant généralement d'Octobre à la fin de Mars.
- Celui des vents forts, allant d'Avril à la fin de Septembre, avec un volume d'ensablement trois fois plus important que celui de la première période. L'insuffisance et l'irrégularité des précipitations, la désertification, l'ensablement, l'invasion de criquets, la rareté de l'eau, les parcours dégradés et sensibles.

L'ensablement des infrastructures portuaires handicape leur activité et nécessite un dragage régulier du port de Tan-Tan, considéré parmi les principaux pôles de pêche à l'échelle nationale. L'ensablement du réseau routier nécessite un entretien permanent de désensablement afin d'empêcher toute perturbation du trafic. L'ensablement des habitations endommage le cadre bâti et le réseau d'assainissement.

Ajoutée à cela, l'urbanisation rapide et volontariste dans un milieu fragile, entraînant des besoins énormes en infrastructures (établissements scolaires, équipements sanitaires et AEP, voirie, électrification, assainissement, système

de dépollution, traitement des ordures ménagères,...) qui dépassent les moyens des collectivités territoriales; en outre la région souffre d'invasions périodiques de criquets pèlerins et la mort des palmiers dattiers par la maladie du bayyouid. Les Oasis, qui se trouvent au niveau des provinces de Guelmim et d'Assa Zag, souffrent de plusieurs problèmes qui menacent leur présence et leur rentabilité comme :

- La sécheresse prolongée ;
- L'ensablement ;
- La poussée urbaine
- L'invasion saisonnière des criquets ;
- La maladie du palmier bayyouid et la cochenille blanche ;
- La main d'œuvre non expérimentée;
- Les phœniciculteurs non organisés ;
- Le manque d'entretien et des réaménagements efficaces des oasis.

## 6. Ressources hydrographiques

Le réseau hydrographique ne comprend que des oueds temporaires dont le plus important est l'oued Drâa et tous ses affluents descendant de l'Anti-Atlas. Les crues de ces oueds constituent une importante ressource pour l'agriculture vivrière de toute la région. La seule ressource en eau permanente se situe dans les nappes souterraines qui, bien que salées pour la plupart, assurent l'alimentation en eau potable des centres urbains et l'irrigation. La carte hydrique de la région reflète une structure disparate en quantité et en qualité, entre les diverses zones géographiques. Si la province de Guelmim connaît une concentration des ressources, dans la plaine où se situe la capitale régionale, les zones de montagnes sises au Nord et Nord-Ouest, accusent un déficit hydrique important tout comme les parties sahariennes du Sud et Sud Est. Le long du littoral, la ressource est abondante, mais connaît des degrés de salinité qui entravent son utilisation à l'état brut. Une attention particulière a été accordée à la mobilisation des eaux de surface, par la réalisation d'ouvrages de dérivation ou de retenue. Les objectifs visés par cette opération sont multiples : la recharge de la nappe phréatique, l'abreuvement du cheptel, la pratique d'une agriculture par épandage ou la protection contre les inondations par le règlement du débit de certains oueds. La question de l'eau dans la région reste dans l'ensemble posée avec acuité sur plusieurs registres :

- Rareté des ressources hydriques et son accentuation à cause d'une sécheresse récurrente,
- Surexploitation et gaspillage,
- Taux élevé de la salinité,
- Augmentation des besoins en eau,

- Difficultés de maîtriser les inondations.

En plus, il y'a la menace sur les nappes phréatiques à cause des taux assez faibles de la couverture de réseaux d'assainissement et des stations de traitement des eaux usées surtout dans les centres urbains. Sachant bien que la région connaît une grande concentration de la population urbaine au sein des 10 centres urbains. Devant ces problèmes, il apparait que cette ressource vitale représente un grand défi quant à sa mobilisation (qu'elle soit de surface ou souterraine) et à son utilisation d'une manière rationnelle.



## **Partie II: Caractéristiques démographiques**

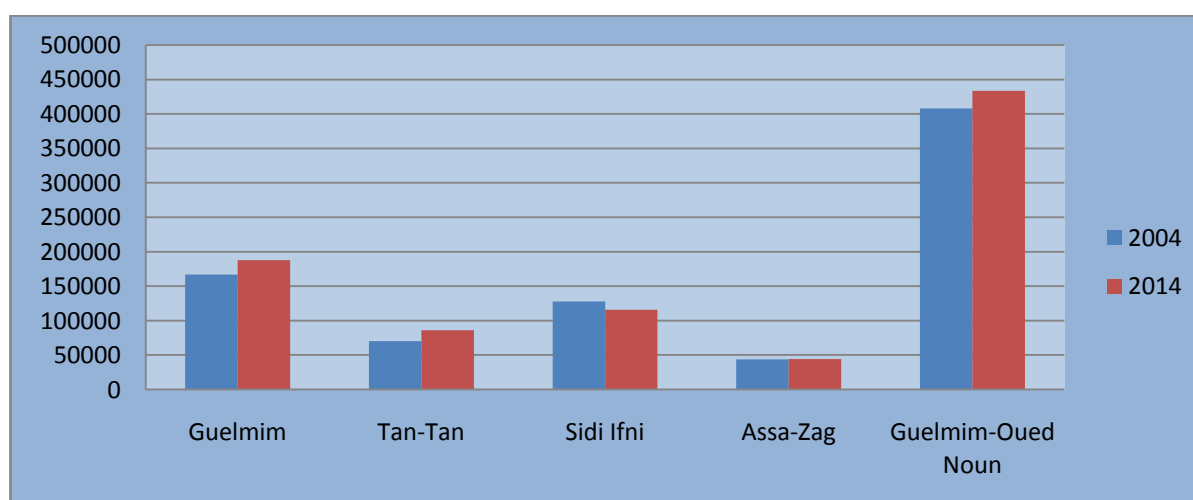
## 1. Evolution de la population de la région selon les provinces

Tableau 3: Evolution de la population de la région selon les provinces et le milieu (2004 - 2014)

Région	Provinces	2004	2014	Taux d'accroissement annuel moyen (%)
Guelmim-Oued Noun	Urbain	231622	280094	1,9
	Rural	176525	153663	-1,4
	Ensemble	408147	433757	0,6
Guelmim	Urbain	114714	139246	2,0
	Rural	51971	48562	-0,7
	Ensemble	166685	187808	1,2
Sidi Ifni	Urbain	24245	31011	2,5
	Rural	103536	84680	-2,0
	Ensemble	127781	115691	-1,0
Tan-Tan	Urbain	67105	82504	2,1
	Rural	3041	3630	1,8
	Ensemble	70146	86134	2,1
Assa-Zag	Urbain	25558	27333	0,7
	Rural	17977	16791	-0,7
	Ensemble	43535	44124	0,1

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 2: Evolution de la population de la région selon les provinces (2004 - 2014)



Le taux d'accroissement annuel moyen de la région Guelmim-Oued Noun entre 2004 et 2014 est de l'ordre 0.6%. Ce taux d'accroissement annuel moyen diffère d'une province à l'autre. Ainsi, Guelmim a connu une progression de 1,2%, de même pour Tan-Tan et Assa-Zag qui ont enregistré les taux 2.1% et 0.1% respectivement, par contre Sidi Ifni a enregistré une baisse avec un taux d'accroissement annuel moyen de -1%.

Cette progression est due essentiellement à l'augmentation de la population urbaine dont le TAAM est de l'ordre de 1.9 %, compenser par un TAAM négatif en milieu rural de -1.4 %.

## 2. Taux d'urbanisation et répartition de la population selon le milieu de résidence

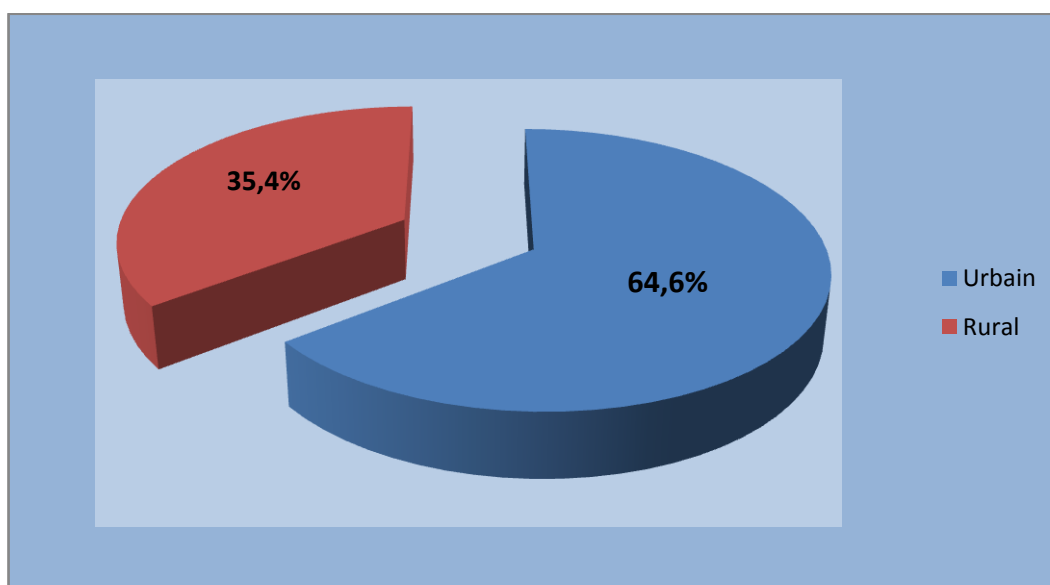
Tableau 4: Taux d'urbanisation et répartition de la population selon le milieu de résidence

<i>Milieu de résidence</i>	<i>2014</i>
<i>Urbain</i>	<b>280094</b>
<i>Rural</i>	<b>153663</b>
<i>Total</i>	<b>433757</b>
<i>Taux d'urbanisation</i>	<b>64,6 %</b>

Source : RGPH 2014



Figure 3 : Répartition de la population selon le milieu de résidence



Le Taux d'urbanisation de la région Guelmim-Oued Noun égale à 64,6%. La population de la région s'élevait à 433757, Cette population est répartie sur les deux milieux de résidence comme suit : 280094 au milieu urbain et 153663 au milieu rural.

### 3. Répartition de la population selon le sexe

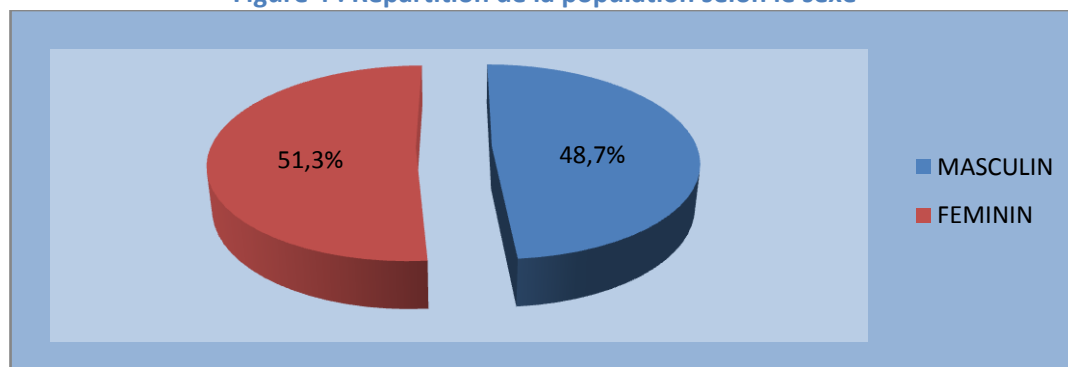
Tableau 5: Répartition de la population selon le sexe

<i>Sexe</i>	<i>2014</i>
<i>Masculin</i>	<b>201862</b>
<i>Féminin</i>	<b>212627</b>
<i>Ensemble</i>	<b>414489*</b>
<i>Rapport de masculinité</i>	<b>94,9%</b>

Source : RGPH 2014

(\*)Population comptée à part non comprise.

Figure 4 : Répartition de la population selon le sexe



Le rapport de masculinité exprime le pourcentage des hommes par rapport aux femmes dans une population donnée.

Formule : Rapport de masculinité = (effectif des hommes / effectif des femmes) x100

La répartition de la population de la région par sexe s'est soldée par un rapport de masculinité avoisinant 94,9%, ce rapport est nettement en faveur des femmes (949 hommes pour 1000 femmes). Différenciés selon les provinces de la région comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 6: Rapport de masculinité selon les provinces de la région (en %)

<i>Région</i>	<i>Provinces</i>	<i>Rapport de masculinité(%)</i>
<i>Guelmim-Oued Noun</i>		<b>94,9</b>
	<i>Guelmim</i>	<b>94,2</b>
	<i>Sidi Ifni</i>	<b>89,1</b>
	<i>Tan-Tan</i>	<b>103,7</b>
	<i>Assa-Zag</i>	<b>99,4</b>

Source : RGPH 2014

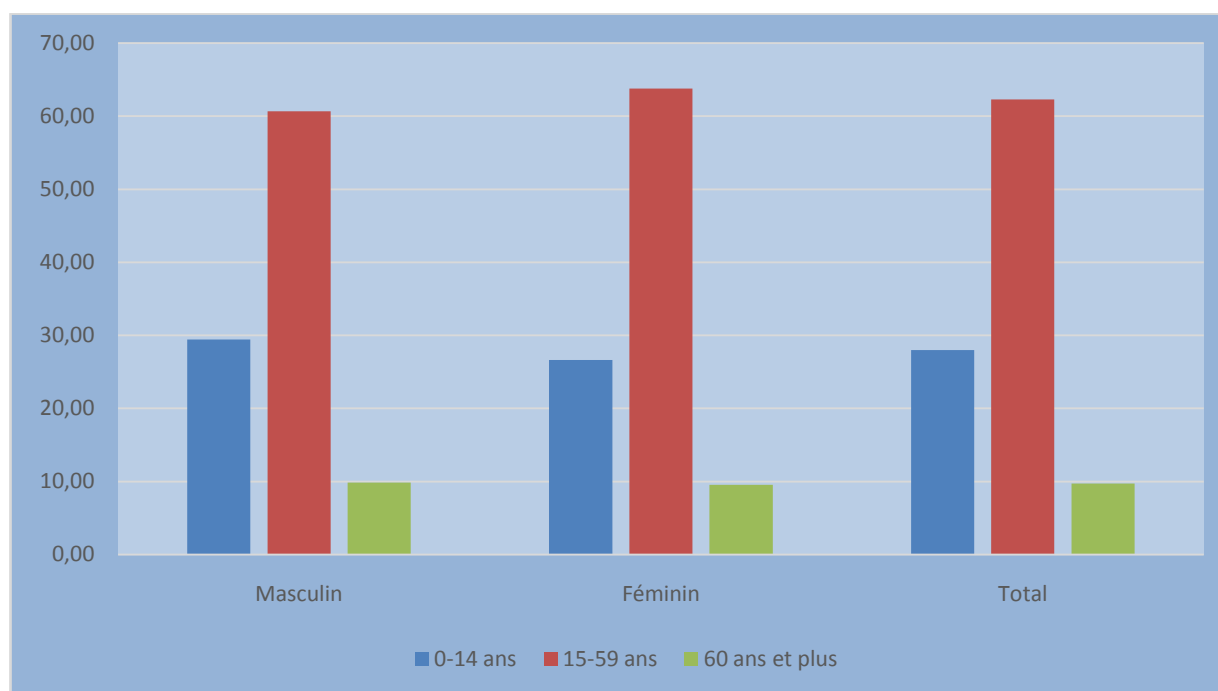
#### 4. Répartition de la population selon les grands groupes d'âge :

Tableau 7: Répartition de la population selon les grands groupes d'âge (en %)

<i>Groupes d'âges</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Ensemble</i>
<i>0-14 ans</i>	<b>29,45</b>	<b>26,64</b>	<b>28,01</b>
<i>15-59 ans</i>	<b>60,68</b>	<b>63,79</b>	<b>62,28</b>
<i>60 ans et plus</i>	<b>9,87</b>	<b>9,57</b>	<b>9,72</b>

Source : RGPH 2014

Figure 5 : Répartition de la population selon les grands groupes d'âge (en %)



La répartition de la population selon certains groupes fonctionnels d'âges montre que la population en âge d'activité s'élève à 258226 habitants, ce qui représente 62.3% de la population totale. La population du troisième âge représente 9.7%.

Tableau 8 : Evolution de la population par tranches d'âges et par province (2004-2014)

		Moins de 15 ans	15-59 ans	Plus de 60 ans
<i>Sidi Ifni</i>	2004	33,1	56,4	10,5
	2014	26,8	59,8	13,3
<i>Guelmim</i>	2004	32,4	59,5	8,02
	2014	27,9	62,6	9,4
<i>Tan-Tan</i>	2004	31,8	63,6	4,6
	2014	28,9	64,7	6,4
<i>Assa-Zag</i>	2004	37,2	56,9	5,9
	2014	30,9	62,2	6,9

Source : RGPH 2004 et 2014

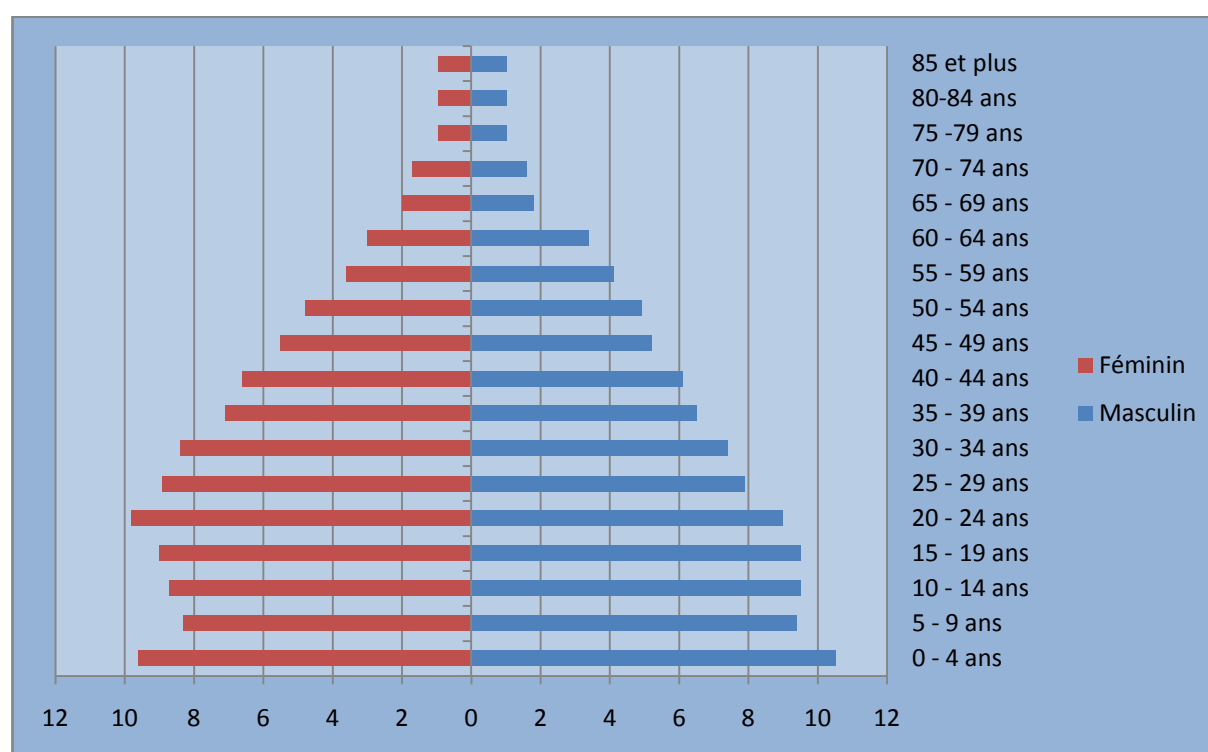
Généralement et Par rapport au recensement de 2004, les proportions de la population en âge d'activité et de celle du troisième âge ont augmenté au détriment de celle des jeunes.

Tableau 9 : Répartition de la population de la région selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe (en %)

<i>Groupes d'âges</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Ensemble</i>
<i>0 - 4 ans</i>	<b>10,5</b>	<b>9,6</b>	<b>10,1</b>
<i>5 - 9 ans</i>	<b>9,4</b>	<b>8,3</b>	<b>8,8</b>
<i>10 - 14 ans</i>	<b>9,5</b>	<b>8,7</b>	<b>9,1</b>
<i>15 - 19 ans</i>	<b>9,5</b>	<b>9,0</b>	<b>9,3</b>
<i>20 - 24 ans</i>	<b>9,0</b>	<b>9,8</b>	<b>9,4</b>
<i>25 - 29 ans</i>	<b>7,9</b>	<b>8,9</b>	<b>8,4</b>
<i>30 - 34 ans</i>	<b>7,4</b>	<b>8,4</b>	<b>7,9</b>
<i>35 - 39 ans</i>	<b>6,5</b>	<b>7,1</b>	<b>6,8</b>
<i>40 - 44 ans</i>	<b>6,1</b>	<b>6,6</b>	<b>6,3</b>
<i>45 - 49 ans</i>	<b>5,2</b>	<b>5,5</b>	<b>5,3</b>
<i>50 - 54 ans</i>	<b>4,9</b>	<b>4,8</b>	<b>4,9</b>
<i>55 - 59 ans</i>	<b>4,1</b>	<b>3,6</b>	<b>3,9</b>
<i>60 - 64 ans</i>	<b>3,4</b>	<b>3,0</b>	<b>3,2</b>
<i>65 - 69 ans</i>	<b>1,8</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>
<i>70 - 74 ans</i>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>
<i>75 et plus</i>	<b>3,1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,9</b>

Source : RGPH 2014

Figure 6 : Pyramide des âges de la population de la région (en %)



Le tableau précédent présente la répartition de la population selon les groupes quinquennaux d'âges et le sexe en 2014. La pyramide des âges, qui en donne l'illustration, met en relief un vieillissement relatif de la population.

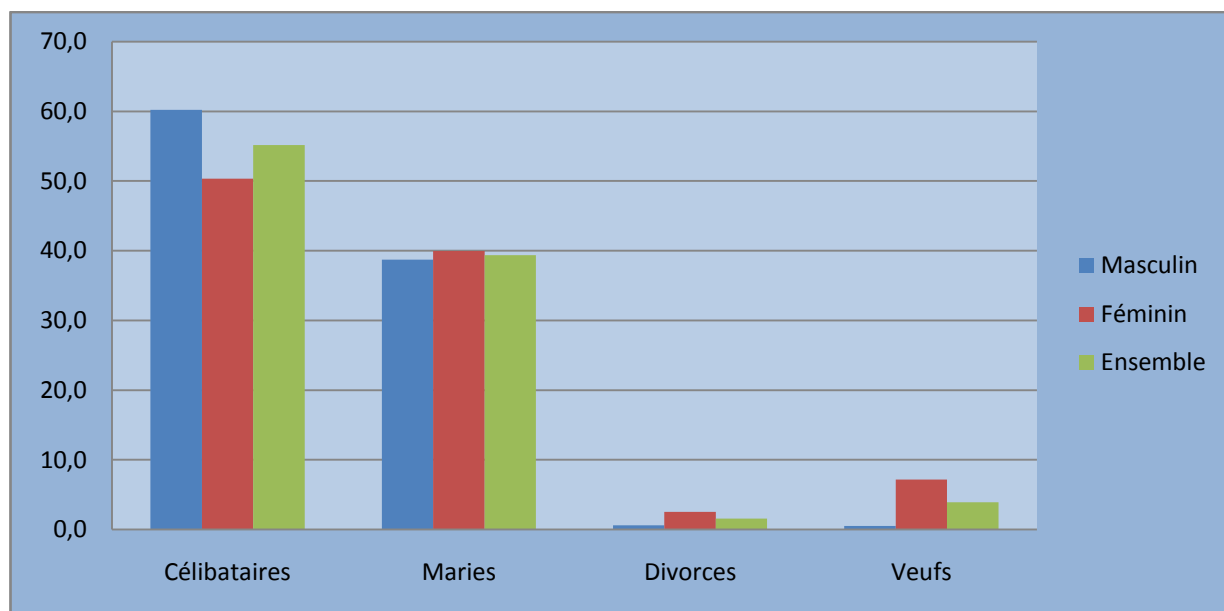
## 5. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

Tableau 10: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (en %)

<i>Etat matrimonial</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Célibataires</i>	<b>60,2</b>	<b>50,4</b>	<b>55,2</b>
<i>Maries</i>	<b>38,7</b>	<b>40,0</b>	<b>39,4</b>
<i>Divorces</i>	<b>0,6</b>	<b>2,5</b>	<b>1,6</b>
<i>Veufs</i>	<b>0,5</b>	<b>7,2</b>	<b>3,9</b>

Source : RGPH 2014

**Figure 7 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (en %)**



L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus, selon l'état matrimonial, montre que parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, 39,4 % sont mariées, 55,2% célibataires, 3,9% veuves et 1,6% divorcées. Selon le sexe, les hommes sont plus touchés par le célibat avec une proportion de 60,2% nettement supérieure à celle enregistrée chez les femmes 50,4%. Aussi, le fait de se trouver en situation de personne veuve ou divorcée est plus répandu chez les femmes que chez les hommes (voir tableau précédent).

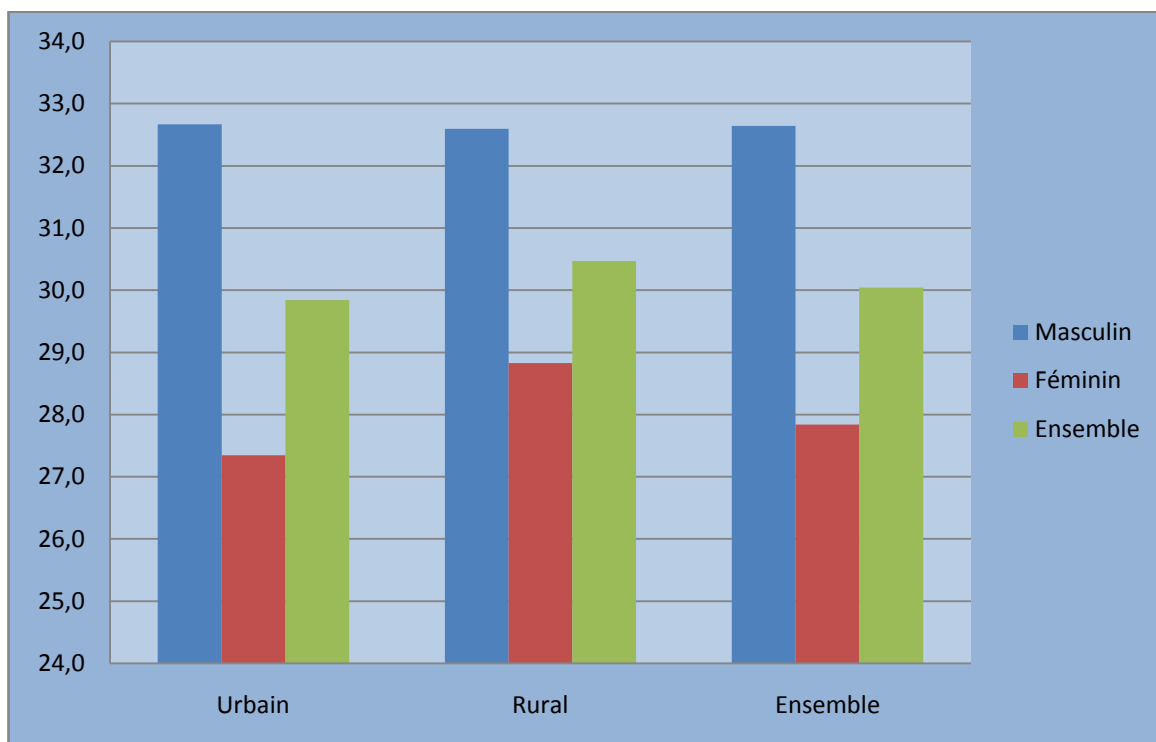
## 6. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

**Tableau 11: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence (en année)**

<i>Age moyen en année</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Masculin</i>	<b>32,7</b>	<b>32,6</b>	<b>32,6</b>
<i>Féminin</i>	<b>27,3</b>	<b>28,8</b>	<b>27,8</b>
<i>Ensemble</i>	<b>29,8</b>	<b>30,5</b>	<b>30,0</b>

Source : RGPH 2014

Figure 8 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence (en année)



L'étude de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe montre que l'âge moyen au premier mariage pour les femmes a atteint 27,8 ans. Chez les hommes l'âge moyen au premier mariage est de 32,6 ans. Les hommes entrent en première union plus tard que les femmes (une différence de 4,8 ans en 2014).

L'écart entre l'âge moyen au premier mariage des femmes et celui des hommes est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural.



## 7. Fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est saisie à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. L'indice synthétique de fécondité (ISF), qui mesure la fécondité de la population féminine en âge de procréation (15-49) a atteint 2,3 enfants par femme pour l'ensemble de la région, 2,3 en milieu urbain et 2,1 en milieu rural.

Tableau 12: Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence (enfants par femme)

<i>Milieu de résidence</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Indice synthétique de fécondité (ISF)</i>	<b>2,3</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>

Source : RGPH 2014

Tableau 13: Parités moyennes des femmes âgées de 45 – 49 ans (enfants par femme)

<i>Milieu de résidence</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Parité moyenne à 45 - 49 ans</i>	<b>3,7</b>	<b>4,5</b>	<b>4,0</b>

Source : RGPH 2014

Cet indicateur, qui exprime la descendance finale des femmes, est de 4 enfants en 2014. Par milieu de résidence, la parité moyenne est plus élevée en milieu rural avec 4,5 enfants qu'en milieu urbain avec 3,7 enfants.

## 8. Handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou

monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Selon le concept du recensement les domaines d'incapacités concernant :

- la vision,
- la mobilité,
- la concentration,
- la prise de soin de soi,
- la communication,

Une même personne peut souffrir, bien entendu, d'une incapacité dans un domaine ou plus de l'activité de la vie quotidienne.

### 8.1 Taux de prévalence du handicap selon les provinces

Tableau 14: Taux de prévalence du handicap selon les provinces (en %)

<i>Région</i>	<i>Provinces</i>	<i>Taux de prévalence du handicap</i>
<i>Guelmim-Oued Noun</i>		<b>5,2</b>
	<i>Guelmim</i>	<b>5,0</b>
	<i>Sidi Ifni</i>	<b>7,0</b>
	<i>Tan-Tan</i>	<b>3,5</b>
	<i>Assa-Zag</i>	<b>4,1</b>

Source : RGPH 2014

- La prévalence du handicap au niveau national en 2014 est d'environ 5,1% de la population totale
- Région de Guelmim-Oued Noun enregistre une prévalence (5,2%) supérieure à la moyenne nationale (5,1%)
- Province Sidi Ifni enregistre une prévalence du handicap (7%) plus élevée que la moyenne régionale (5,2%)

Par province, Sidi Ifni enregistre la prévalence la plus élevée avec 7%, suivi par Guelmim avec 5% et puis Assa-Zag avec 4,1%. Par contre, la province qui enregistre les plus faibles prévalences est : Tan-Tan avec 3,5%.

Par commune, on constate que c'est au sein de la province de Sidi Ifni que la majorité des communes (84%, 16 communes) enregistrent une prévalence supérieure à la moyenne régionale (5,2%), suivie de la province de Guelmim (70%, 14 communes).

## 8.2 Taux de prévalence du handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau 15 : Taux de prévalence du handicap selon le milieu de résidence (en %)

<i>Milieu de résidence</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Taux de prévalence du handicap</i>	4,2	7,0	5,2

Source : RGPH 2014

Tableau 16 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe (en %)

<i>Sexe</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Taux de prévalence de handicap</i>	5,3	5,0	5,2

Source : RGPH 2014

Selon l'approche utilisée par le recensement, le taux de prévalence du handicap est d'environ 5,2% de la population en 2014. La prévalence du handicap est relativement plus élevée en milieu rural (7%) qu'en milieu urbain (4,2%). En outre, On n'observe pas de différences significatives de cette prévalence entre les femmes (5%) et les hommes (5,3%).

## 9. Projections de la population

### 9.1 Les projections de la population de la région par milieu de résidence

#### 1. Evolution des effectifs de la région

Le tableau ci-dessous donne l'évolution par année civile, de 2014 à 2030, de l'effectif de la population de la région Guelmim-Oued Noun et de chacun de ses milieux urbain et rural.

Au terme des seize prochaines années, la population de la région passerait à près de 464878 d'habitants vers 2030, soit une population additionnelle de 1.9 mille personnes qui s'ajouteraient, en moyenne, annuellement à l'effectif total de la population de la région.

Selon la répartition spatiale, l'évolution de la population de la région se caractérise par un accroissement dans l'urbain, en raison surtout de l'urbanisation accrue et de la migration du rural à l'urbain. Ainsi, pour l'ensemble de la période couverte par les projections, la population urbaine de la région serait multipliée par 1,25, en passant de 279129 à 349351 de citoyens entre 2014 et 2030.

Par contre, la population rurale connaîtrait une régression assez inquiétante de son effectif; elle serait seulement de 115 527 en 2030 soit un taux d'accroissement annuel moyen de -1.78%. Ceci implique les programmes de développement locaux d'inclure des actions d'améliorer le cadre de vie en milieu rural à fin de stabiliser les flux migratoires à moyen et à long terme.

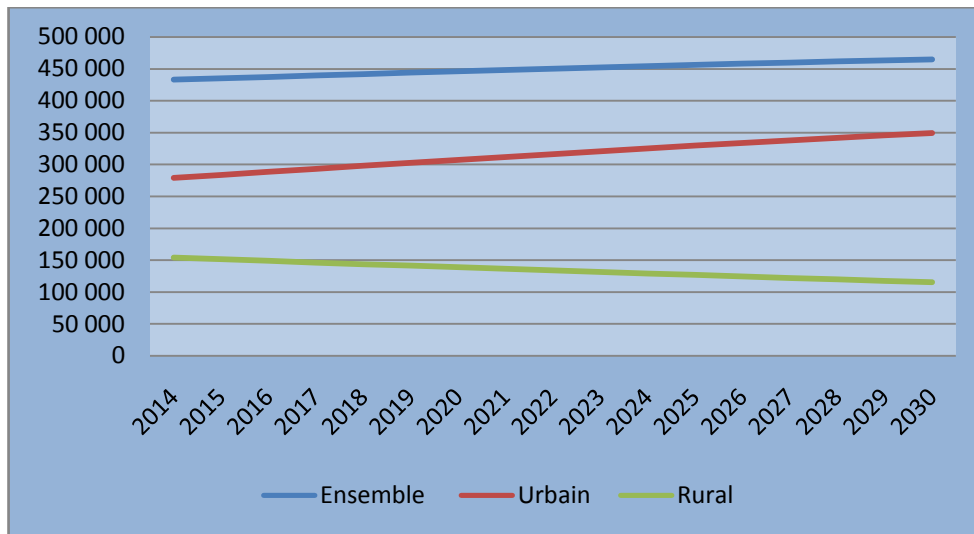
Aussi, et étant donné que l'urbanisation est un indicateur d'attractivité territoriale et parmi des facteurs du progrès économique et social. Cependant, une forte croissance urbaine rajoutée aux difficultés d'accès à la santé, l'enseignement, logement, d'emploi ou de transport qu'elle engendre, pourrait au contraire handicaper ce développement et élargir l'exclusion sociale en

milieu urbain, si des mesures d'accompagnement en matière des programmes adéquats ne sont pas prises dès à présent pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et offrir des opportunités d'inclusion économique et sociale au profit de la population future .

**Tableau 17 : Evolution de la population de la région par année civile (au milieu de l'année) et par milieu de résidence (2014-2030) variante moyenne**

<i>Région</i>	<i>Ensemble</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>
<b>2014</b>	<b>433 166</b>	<b>279 129</b>	<b>154 037</b>
<b>2015</b>	<b>435 230</b>	<b>283 836</b>	<b>151 394</b>
<b>2016</b>	<b>437 376</b>	<b>288 564</b>	<b>148 812</b>
<b>2017</b>	<b>439 576</b>	<b>293 297</b>	<b>146 279</b>
<b>2018</b>	<b>441 800</b>	<b>298 019</b>	<b>143 781</b>
<b>2019</b>	<b>444 025</b>	<b>302 715</b>	<b>141 310</b>
<b>2020</b>	<b>446 225</b>	<b>307 365</b>	<b>138 860</b>
<b>2021</b>	<b>448 382</b>	<b>311 955</b>	<b>136 427</b>
<b>2022</b>	<b>450 486</b>	<b>316 474</b>	<b>134 012</b>
<b>2023</b>	<b>452 529</b>	<b>320 914</b>	<b>131 615</b>
<b>2024</b>	<b>454 512</b>	<b>325 271</b>	<b>129 241</b>
<b>2025</b>	<b>456 438</b>	<b>329 546</b>	<b>126 892</b>
<b>2026</b>	<b>458 299</b>	<b>333 731</b>	<b>124 568</b>
<b>2027</b>	<b>460 087</b>	<b>337 817</b>	<b>122 270</b>
<b>2028</b>	<b>461 789</b>	<b>341 792</b>	<b>119 997</b>
<b>2029</b>	<b>463 391</b>	<b>345 642</b>	<b>117 749</b>
<b>2030</b>	<b>464 878</b>	<b>349 351</b>	<b>115 527</b>

Figure 9: Evolution de la population de la région



## 2. L'évolution de quelques groupes d'âges fonctionnels

Dans cette section, nous examinons l'évolution des effectifs de la population de la région selon certains groupes d'âges fonctionnels. Il s'agit, respectivement des tendances de la population de moins de 18 ans (comprenant la population d'âge infantile, cible des programmes de vaccination, celle préscolaire et celle d'âge scolaire), l'évolution future de la population d'âge actif (deuxième âge), et enfin des personnes âgées (troisième âge).

### 2.1 La population infantile, préscolaire et en âge de scolarisation par catégorie d'âge

Selon les données présentées au tableau ci-dessous, qui révèle les tendances de la population de moins de 18 ans, selon certains groupes d'âge, les effectifs des enfants de moins d'un an enregistreraient une baisse passant de 9695 en 2014 à 6566 en 2030, soit une baisse de 32.2%. La baisse de la population va se manifester aussi sur l'évolution de l'effectif de la population d'âge préscolaire, celui de la population scolarisable dans le cycle primaire (dont l'enseignement est obligatoire), soit 6-11 ans, et celui correspondant au cycle secondaire

collégial, soit 12-14 ans, qui connaîtraient également une régression de leurs effectifs. Ainsi, les effectifs des 4-5 ans diminueraient de 14.5% passant de 15823 en 2014 à 13528 en 2030. Pour les enfants de 6-11 ans, cette diminution serait de 13.1 % passant de 46321 à 40243 entre les deux dates. Quant au groupe d'âge correspondant au cycle secondaire collégial (12-14 ans) leur effectif passerait de 23985 en 2014 à 20995 en 2030, soit une baisse de 12.4%.

Cette évolution faciliterait la généralisation de la scolarisation et serait une occasion d'orienter les actions dans le secteur d'éducation et formation vers la qualité de l'enseignement.

**Tableau 18: Population infantile, préscolaire et en âge de scolarisation**

<i>Age</i>	<i>[0-1[</i>	<i>[1-2[</i>	<i>[2-4[</i>	<i>[4-6[</i>	<i>[6-12[</i>	<i>[12-15[</i>	<i>[15-18[</i>
<b>2014</b>	<b>9695</b>	<b>9110</b>	<b>16916</b>	<b>15823</b>	<b>46321</b>	<b>23985</b>	<b>24095</b>
<b>2015</b>	<b>9236</b>	<b>8816</b>	<b>16683</b>	<b>15849</b>	<b>46370</b>	<b>23670</b>	<b>23861</b>
<b>2016</b>	<b>8604</b>	<b>8429</b>	<b>16417</b>	<b>15961</b>	<b>46531</b>	<b>23257</b>	<b>23708</b>
<b>2017</b>	<b>7824</b>	<b>7955</b>	<b>16117</b>	<b>16138</b>	<b>46897</b>	<b>22828</b>	<b>23610</b>
<b>2018</b>	<b>6944</b>	<b>7419</b>	<b>15774</b>	<b>16348</b>	<b>47522</b>	<b>22488</b>	<b>23510</b>
<b>2019</b>	<b>6020</b>	<b>6843</b>	<b>15379</b>	<b>16553</b>	<b>48404</b>	<b>22306</b>	<b>23370</b>
<b>2020</b>	<b>6253</b>	<b>6903</b>	<b>15159</b>	<b>16137</b>	<b>47820</b>	<b>22523</b>	<b>23210</b>
<b>2021</b>	<b>6581</b>	<b>6992</b>	<b>14883</b>	<b>15609</b>	<b>47247</b>	<b>22947</b>	<b>23033</b>
<b>2022</b>	<b>6995</b>	<b>7109</b>	<b>14542</b>	<b>14948</b>	<b>46597</b>	<b>23549</b>	<b>22891</b>
<b>2023</b>	<b>7484</b>	<b>7241</b>	<b>14124</b>	<b>14149</b>	<b>45754</b>	<b>24272</b>	<b>22827</b>
<b>2024</b>	<b>8009</b>	<b>7375</b>	<b>13643</b>	<b>13236</b>	<b>44698</b>	<b>25035</b>	<b>22888</b>
<b>2025</b>	<b>7792</b>	<b>7266</b>	<b>13607</b>	<b>13277</b>	<b>44121</b>	<b>24479</b>	<b>22960</b>
<b>2026</b>	<b>7539</b>	<b>7138</b>	<b>13576</b>	<b>13326</b>	<b>43373</b>	<b>23805</b>	<b>23165</b>
<b>2027</b>	<b>7249</b>	<b>7000</b>	<b>13564</b>	<b>13404</b>	<b>42473</b>	<b>22999</b>	<b>23489</b>
<b>2028</b>	<b>6927</b>	<b>6858</b>	<b>13578</b>	<b>13519</b>	<b>41473</b>	<b>22095</b>	<b>23909</b>
<b>2029</b>	<b>6593</b>	<b>6717</b>	<b>13623</b>	<b>13672</b>	<b>40416</b>	<b>21103</b>	<b>24360</b>
<b>2030</b>	<b>6566</b>	<b>6664</b>	<b>13484</b>	<b>13528</b>	<b>40243</b>	<b>20995</b>	<b>23806</b>

Pour le milieu urbain le schéma de la baisse observé au niveau régional s'appliquera aussi. Ainsi, l'effectif des enfants de moins d'un an connaîtrait une baisse puis un léger accroissement jusqu'à l'an 2024, après cette date, il enregistrerait une baisse progressive. Les effectifs des enfants en âge du préscolaire, et ceux scolarisables dans le cycle primaire connaîtront une petite fluctuation.

S'agissant des classes d'âges supérieurs, correspondant au cycle secondaire collégial et secondaire qualifiant, elles enregistreraient des périodes de hausse et de baisse. De sorte qu'entre 2014 et 2030, les effectifs de ces groupes d'âge connaîtront une légère augmentation avec un taux d'accroissement annuel moyen de 0,7%.

**Tableau 19 : Population infantile, préscolaire et en âge de scolarisation pour le milieu urbain**

Age	[0-1[	[1-2[	[2-4[	[4-6[	[6-12[	[12-15[	[15-18[
2014	6287	5944	11098	10392	29943	15202	15237
2015	6075	5829	11077	10518	30243	15117	15180
2016	5767	5666	11045	10704	30648	14998	15198
2017	5371	5450	10997	10932	31197	14880	15258
2018	4912	5195	10921	11181	31903	14814	15311
2019	4415	4910	10806	11425	32769	14837	15325
2020	4633	5017	10798	11288	32714	15098	15330
2021	4897	5133	10747	11075	32662	15485	15334
2022	5204	5258	10649	10781	32571	15985	15364
2023	5549	5388	10497	10401	32372	16566	15453
2024	5912	5516	10299	9944	32052	17188	15624
2025	5803	5484	10374	10088	32052	16995	15808
2026	5673	5438	10440	10220	31931	16739	16076
2027	5517	5382	10506	10360	31697	16403	16424
2028	5339	5321	10581	10510	31382	16008	16834
2029	5153	5256	10664	10674	30999	15551	17267
2030	5159	5244	10620	10634	31154	15659	17068



Pour le milieu rural, le même schéma de la baisse constaté au niveau régional se reproduit. Notons toutefois une baisse plus rapide des effectifs des enfants de 0 à 1 an, passant de 3408 en 2014 à 1407 en 2030. La baisse est aussi importante pour les autres groupes d'âges. Cette baisse peut être expliquée par la combinaison de la baisse de la fécondité et par la migration rurale-urbaine à caractère principalement féminin.

**Tableau 20 : Population infantile, préscolaire et en âge de scolarisation pour le milieu rural**

<i>Age</i>	<i>[0-1[</i>	<i>[1-2[</i>	<i>[2-4[</i>	<i>[4-6[</i>	<i>[6-12[</i>	<i>[12-15[</i>	<i>[15-18[</i>
<b>2014</b>	<b>3408</b>	<b>3166</b>	<b>5818</b>	<b>5431</b>	<b>16378</b>	<b>8783</b>	<b>8858</b>
<b>2015</b>	<b>3161</b>	<b>2987</b>	<b>5606</b>	<b>5331</b>	<b>16127</b>	<b>8553</b>	<b>8681</b>
<b>2016</b>	<b>2837</b>	<b>2763</b>	<b>5372</b>	<b>5257</b>	<b>15883</b>	<b>8259</b>	<b>8510</b>
<b>2017</b>	<b>2453</b>	<b>2505</b>	<b>5120</b>	<b>5206</b>	<b>15700</b>	<b>7948</b>	<b>8352</b>
<b>2018</b>	<b>2032</b>	<b>2224</b>	<b>4853</b>	<b>5167</b>	<b>15619</b>	<b>7674</b>	<b>8199</b>
<b>2019</b>	<b>1605</b>	<b>1933</b>	<b>4573</b>	<b>5128</b>	<b>15635</b>	<b>7469</b>	<b>8045</b>
<b>2020</b>	<b>1620</b>	<b>1886</b>	<b>4361</b>	<b>4849</b>	<b>15106</b>	<b>7425</b>	<b>7880</b>
<b>2021</b>	<b>1684</b>	<b>1859</b>	<b>4136</b>	<b>4534</b>	<b>14585</b>	<b>7462</b>	<b>7699</b>
<b>2022</b>	<b>1791</b>	<b>1851</b>	<b>3893</b>	<b>4167</b>	<b>14026</b>	<b>7564</b>	<b>7527</b>
<b>2023</b>	<b>1935</b>	<b>1853</b>	<b>3627</b>	<b>3748</b>	<b>13382</b>	<b>7706</b>	<b>7374</b>
<b>2024</b>	<b>2097</b>	<b>1859</b>	<b>3344</b>	<b>3292</b>	<b>12646</b>	<b>7847</b>	<b>7264</b>
<b>2025</b>	<b>1989</b>	<b>1782</b>	<b>3233</b>	<b>3189</b>	<b>12069</b>	<b>7484</b>	<b>7152</b>
<b>2026</b>	<b>1866</b>	<b>1700</b>	<b>3136</b>	<b>3106</b>	<b>11442</b>	<b>7066</b>	<b>7089</b>
<b>2027</b>	<b>1732</b>	<b>1618</b>	<b>3058</b>	<b>3044</b>	<b>10776</b>	<b>6596</b>	<b>7065</b>
<b>2028</b>	<b>1588</b>	<b>1537</b>	<b>2997</b>	<b>3009</b>	<b>10091</b>	<b>6087</b>	<b>7075</b>
<b>2029</b>	<b>1440</b>	<b>1461</b>	<b>2959</b>	<b>2998</b>	<b>9417</b>	<b>5552</b>	<b>7093</b>
<b>2030</b>	<b>1407</b>	<b>1420</b>	<b>2864</b>	<b>2894</b>	<b>9089</b>	<b>5336</b>	<b>6738</b>

## 2.2 La population potentiellement active (15-59 ans)

Le tableau donne l'évolution de la population potentiellement active, soit celle dont l'âge est compris entre 15 et 59 ans, de 2014 à 2030. Celle-ci comprend la population d'âge légal au travail, c'est-à-dire ceux âgés de plus de 18 ans, la population potentiellement entrante au marché du travail (18-24 ans) et celle en âge de préretraite, soit les 50-59 ans.

Tableau 21 : Population d'âge actif par groupes d'âges pour l'ensemble de la région de 2014 à 2030

Age	15-17	18-24	25 29	30 34	35 39	40 44	45 49	50-54	55-59	15-59
2014	24095	57212	36639	34232	29531	27342	23035	20955	16597	269637
2015	23861	56729	36980	34435	29890	27704	23347	21047	17329	271320
2016	23708	55945	37372	34481	30277	27885	23869	20817	18207	272559
2017	23610	55011	37746	34472	30670	27973	24517	20441	19103	273544
2018	23510	54157	37998	34551	31043	28108	25150	20174	19832	274521
2019	23370	53492	38050	34789	31372	28370	25669	20179	20276	275567
2020	23210	53050	37868	35229	31632	28778	26054	20503	20392	276713
2021	23033	52794	37487	35815	31833	29296	26342	21079	20246	277928
2022	22891	52642	36975	36406	32008	29843	26563	21781	19982	279086
2023	22827	52436	36458	36821	32203	30326	26782	22440	19783	280075
2024	22888	52108	36027	36933	32457	30671	27041	22929	19789	280844
2025	22960	51804	35711	36703	32799	30858	27357	23224	20049	281470
2026	23165	51495	35505	36207	33202	30917	27710	23378	20503	282081
2027	23489	51298	35358	35566	33595	30936	28078	23458	21063	282846
2028	23909	51349	35205	34971	33865	31022	28418	23571	21607	283918
2029	24360	51741	34993	34547	33948	31242	28706	23789	22049	285375
2030	23806	51708	34730	34333	33809	31636	28927	24130	22364	285441

La population âgée de 15-59 ans connaîtrait un accroissement de son effectif jusqu'au 2030 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 0,35%. Ainsi, de 269637 en 2014 elle passerait à près de 285441 en 2030, soit un accroissement annuel moyen de 943 personnes, ce qui peut influencer l'offre d'emploi (augmentation des demandeurs d'emploi) dans le marché du travail.

La population préparant la retraite, soit celle âgée entre 50 et 59 ans, verrait son effectif augmenter avec un taux d'accroissement annuel moyen de 1,3%. Passant de 37552 à 46494 entre 2014 et 2030.

Tableau 22 : Population d'âge actif par groupes d'âges pour le milieu urbain de la région de 2014 à 2030

Age	15 17	18 24	25 29	30 34	35 39	40 44	45 49	50-54	55-59	15 59
2014	15237	37495	24761	23365	19938	18423	15281	13810	10321	178629
2015	15180	37628	25470	23870	20433	18813	15628	14020	10917	181958
2016	15198	37476	26239	24281	20990	19094	16115	14036	11592	185019
2017	15258	37145	26983	24663	21577	19327	16684	13962	12276	187875
2018	15311	36809	27603	25107	22156	19604	17237	13941	12860	190627
2019	15325	36560	28020	25669	22693	19975	17708	14078	13271	193300
2020	15330	36441	28165	26371	23172	20467	18081	14409	13481	195918
2021	15334	36439	28079	27174	23601	21055	18388	14893	13527	198493
2022	15364	36504	27833	27968	24015	21682	18657	15457	13496	200974
2023	15453	36538	27554	28612	24461	22280	18942	15992	13498	203329
2024	15624	36489	27324	29005	24969	22798	19281	16422	13623	205536
2025	15808	36489	27176	29067	25552	23206	19700	16729	13907	207639
2026	16076	36523	27104	28864	26189	23530	20173	16943	14313	209716
2027	16424	36644	27068	28500	26806	23833	20676	17118	14784	211854
2028	16834	36925	27021	28130	27308	24187	21168	17327	15245	214143
2029	17267	37416	26923	27867	27629	24645	21624	17620	15635	216626
2030	17068	37638	26812	27740	27708	25232	22025	18018	15934	218174

Selon le milieu de résidence, La population urbaine d'âge actif serait caractérisée par une croissance légèrement plus rapide, en raison de la migration rurale-urbaine. Cette tranche de population passerait de 178629 en 2014 à 218174 en 2030, évoluant avec un taux d'accroissement annuel moyen de 1.25% pour cette période.

Plus spectaculaire serait l'évolution des personnes du groupe d'âge de préretraite. Ces derniers s'accroîtraient rapidement en passant de 24131 à 33952 entre 2014 et 2030, soit une évolution au rythme annuel moyen de 2,1%.

**Tableau 23: Population d'âge actif par groupes d'âges pour le milieu rural de la région de 2014 à 2030**

Age	15 17	18 24	25 29	30 34	35 39	40 44	45 49	50-54	55-59	15 59
2014	8858	19717	11878	10867	9593	8919	7754	7145	6276	91008
2015	8681	19101	11510	10565	9457	8891	7719	7027	6412	89362
2016	8510	18469	11133	10200	9287	8791	7754	6781	6615	87540
2017	8352	17866	10763	9809	9093	8646	7833	6479	6827	85669
2018	8199	17348	10395	9444	8887	8504	7913	6233	6972	83894
2019	8045	16932	10030	9120	8679	8395	7961	6101	7005	82267
2020	7880	16609	9703	8858	8460	8311	7973	6094	6911	80795
2021	7699	16355	9408	8641	8232	8241	7954	6186	6719	79435
2022	7527	16138	9142	8438	7993	8161	7906	6324	6486	78112
2023	7374	15898	8904	8209	7742	8046	7840	6448	6285	76746
2024	7264	15619	8703	7928	7488	7873	7760	6507	6166	75308
2025	7152	15315	8535	7636	7247	7652	7657	6495	6142	73831
2026	7089	14972	8401	7343	7013	7387	7537	6435	6190	72365
2027	7065	14654	8290	7066	6789	7103	7402	6340	6279	70992
2028	7075	14424	8184	6841	6557	6835	7250	6244	6362	69775
2029	7093	14325	8070	6680	6319	6597	7082	6169	6414	68749
2030	6738	14070	7918	6593	6101	6404	6902	6112	6430	67267

Quant à la population rurale en âge d'activité connaîtrait une décroissance en raison de l'exode rural, elle passerait de 91008 en 2014 à 67267 en 2030. Ainsi, l'accroissement annuel de cette tranche serait de -1,8 % pour la période 2014-2030.

Le groupe d'âge préretraite verrait d'une manière moins intense par rapport à l'urbain, en passant de 13421 à 12542 entre 2014 et 2030, soit à un rythme annuel moyen de - 0,4%.

### 2.3 Les personnes âgées (60 ans et plus)

Le tableau donne les effectifs des personnes âgées de 60 à 64 ans, de 65 à 69 ans de 70 à 74 ans et de 75 et plus, selon le milieu de résidence de 2014 à 2030.

Tableau 24: Effectifs des personnes âgées, ensemble de la région, population urbaine et rurale de 2014 à 2030

Age	Ensemble				Urbain				Rural			
	60-64	65-69	70_74	75 et +	60-64	65-69	70_74	75 et +	60-64	65-69	70_74	75 et +
2014	13582	8312	7150	12639	7748	4333	3630	5932	5834	3979	3520	6704
2015	14103	9017	7121	13035	8225	4832	3694	6261	5878	4185	3427	6774
2016	14343	10038	6849	14386	8568	5512	3651	6984	5775	4526	3198	7402
2017	14464	11196	6537	16066	8850	6279	3596	7866	5614	4917	2941	8200
2018	14673	12251	6429	17431	9165	7007	3653	8641	5508	5244	2776	8790
2019	15103	13066	6671	18118	9590	7624	3902	9137	5513	5442	2769	8981
2020	15804	13590	7295	18034	10149	8094	4365	9296	5655	5496	2930	8738
2021	16691	13888	8201	17410	10803	8447	4999	9212	5888	5441	3202	8198
2022	17618	14094	9231	16716	11471	8752	5711	9116	6147	5342	3520	7600
2023	18360	14362	10168	16542	12034	9084	6388	9306	6326	5278	3780	7236
2024	18782	14801	10874	17223	12413	9504	6948	9965	6369	5297	3926	7258
2025	18841	15460	11303	18826	12580	10040	7356	11140	6261	5420	3947	7686
2026	18608	16267	11519	21067	12574	10655	7647	12704	6034	5612	3872	8363
2027	18262	17085	11652	23558	12494	11272	7890	14444	5768	5813	3762	9114
2028	18010	17749	11858	25804	12460	11797	8165	16090	5550	5952	3693	9714
2029	18003	18147	12238	27511	12565	12162	8535	17459	5438	5985	3703	10052
2030	18278	18245	12837	28604	12839	12344	9027	18499	5439	5901	3810	10105

Par milieu de résidence, les personnes âgées augmenteraient en effectif, par exemple pour les personnes de plus de 75 ans, le chiffre augmenterait de 5932 en 2014 à 18499 en 2030 en milieu urbain, et de 6704 à 10105, au cours de la même période, en milieu rural. Cette évolution différenciée s'explique par l'émigration et la surmortalité rurale.

Ainsi, cette catégorie de population dite population « à besoins spécifique », posera des défis en matière de santé en raison du nombre croissant des personnes âgées dont une grande partie aura besoin de soins de longue durée (maladies de la vieillesse). Aussi, ceci implique des programmes pour répondre à leurs besoins au niveau régional et local. Dans un avenir proche, la région serait confrontée à ces défis alors même que les problèmes d'absorption de la main-d'œuvre potentielle en milieu urbain.

## **9.2 Evolution de la pyramide des âges**

La baisse continue de la fécondité, demeure parmi des facteurs explicatifs de la part des jeunes de moins de 15 ans, dans la population totale ne cesserait de diminuer entre 2014 et 2030. A l'opposé, à l'autre extrémité des groupes d'âge, le poids relatif de la tranche d'âges des plus de 60 ans, continuerait à croître, confirmant, ainsi, le processus dit de vieillissement démographique séculaire, plus exactement d'inversion de la pyramide des âges. Les graphiques ci-après illustrent cette tendance.

Figure 10: Pyramides des âges de la population de la région : 2014, 2020,2025,2030



### 9.3 Les rapports de masculinité

Le rapport de masculinité d'une population est le résultat de l'interaction du nombre de naissances masculines relativement au nombre de naissances féminines. Le tableau suivant trace la tendance des rapports de masculinité entre 2014 et 2030 pour l'ensemble de la région et par milieu de résidence.

Tableau 25 : Rapports de masculinité (en %) de la population totale, urbaine et rurale de la région 2014 à 2030

Année	Ensemble	Urbain	Rural
2014	95,12	98,49	89,29
2015	95,05	98,26	89,29
2016	94,91	98,01	89,18
2017	94,76	97,76	89,02
2018	94,66	97,55	88,94
2019	94,65	97,40	89,02
2020	94,73	97,29	89,29
2021	94,89	97,25	89,71
2022	95,09	97,23	90,22
2023	95,27	97,23	90,66
2024	95,42	97,23	91,00
2025	95,52	97,25	91,14
2026	95,57	97,27	91,17
2027	95,61	97,29	91,12
2028	95,65	97,30	91,11
2029	95,71	97,29	91,23
2030	95,79	97,25	91,51

Le rapport de masculinité de la population totale du Maroc, était dans le passé assez élevé (100,2 hommes pour 100 femmes en 1971 et 1982), ceci peut s'expliquer, d'une part, par une forte proportion de jeunes, soit une catégorie de la population ayant normalement les rapports de masculinité les plus élevés, et par une faible mortalité différentielle entre les deux sexes d'autre part. En 2014, pour la région Guelmim-Oued Noun, ce rapport atteint une valeur de 95,12 hommes pour 100 femmes.



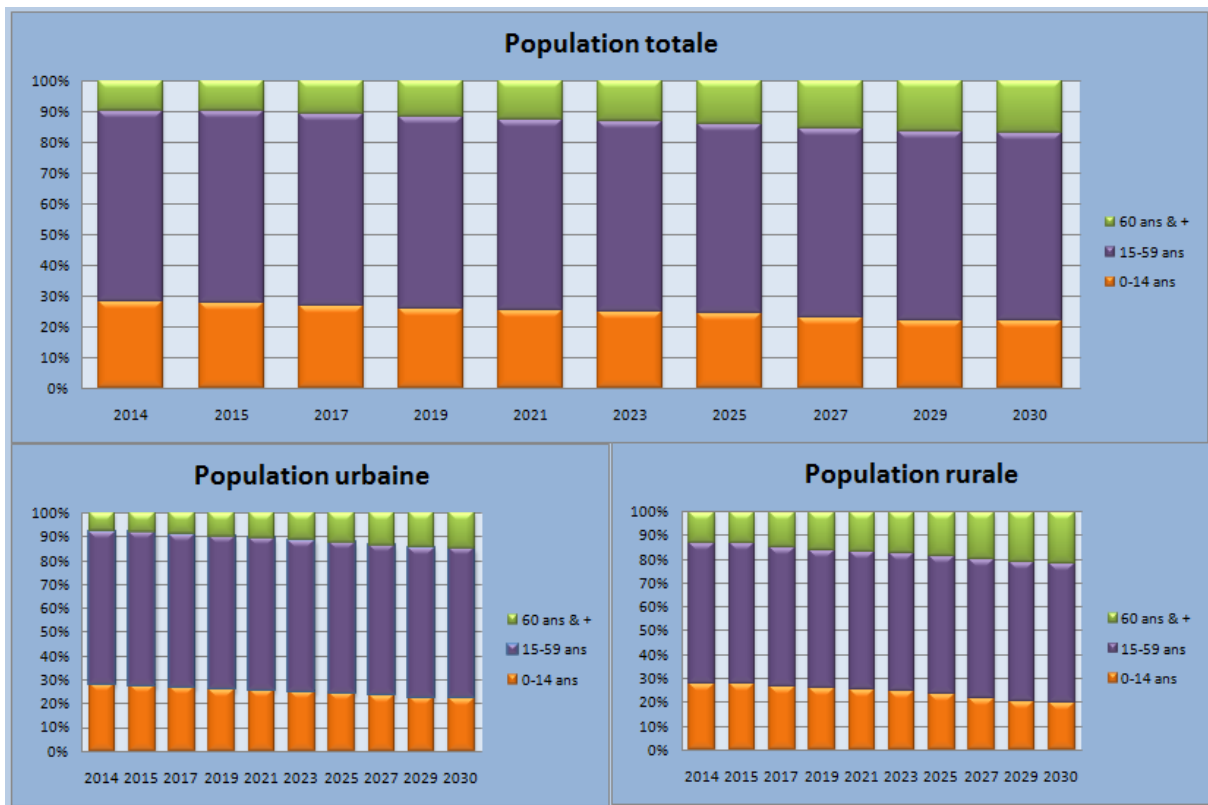
Par milieu de résidence, le tableau ci-dessus, montre une tendance d'augmentation des rapports de masculinité en faveur du milieu rural de la région pour atteindre en 2030, 91.51 hommes pour 100 femmes. Cependant en milieu urbain, ce taux atteindra en 2030, 97.25 hommes pour 100 femmes.

#### 9.4 Structure de la population de la région par grands groupes d'âges

Tableau 26: Structure de la population par grands groupes d'âges

<b>Groupes d'âge</b>	<b>population totale</b>									
	2014	2015	2017	2019	2021	2023	2025	2027	2029	2030
<b>0-14 ans</b>	28,13	27,72	26,79	26,01	25,48	24,98	24,22	23,19	22,04	21,83
<b>15-59 ans</b>	62,25	62,34	62,23	62,06	61,99	61,89	61,67	61,48	61,58	61,40
<b>60 ans &amp; +</b>	9,62	9,94	10,98	11,93	12,53	13,13	14,12	15,34	16,38	16,77
	<b>Population urbaine</b>									
	2014	2015	2017	2019	2021	2023	2025	2027	2029	2030
<b>0-14 ans</b>	28,25	27,78	26,88	26,15	25,64	25,17	24,52	23,64	22,65	22,46
<b>15-59 ans</b>	63,99	64,11	64,06	63,86	63,63	63,36	63,01	62,71	62,67	62,45
<b>60 ans &amp; +</b>	7,75	8,11	9,07	9,99	10,73	11,47	12,48	13,65	14,67	15,09
	<b>Population rurale</b>									
	2014	2015	2017	2019	2021	2023	2025	2027	2029	2030
<b>0-14 ans</b>	27,91	27,59	26,62	25,72	25,11	24,50	23,45	21,94	20,23	19,91
<b>15-59 ans</b>	59,08	59,03	58,57	58,22	58,23	58,31	58,18	58,06	58,39	58,23
<b>60 ans &amp; +</b>	13,01	13,39	14,82	16,07	16,66	17,19	18,37	20,00	21,38	21,86

Figure 11: Structure de la population par grands groupes d'âges



Le tableau et le graphe donnent l'évolution de la structure par grands groupes d'âges de la population totale et selon les deux milieux. Il ressort des données les remarques suivantes :

- Quel que soit le milieu, la proportion des jeunes diminuerait, au moins de 5%, entre 2014 et 2030. Cette diminution est la plus forte pour le milieu rural, en raison de l'exode rural de la population vers le milieu urbain
- En contrepartie, la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus, augmenterait pour les deux milieux. Elle atteindrait 21,86 % pour le milieu rural et 15,09 % pour le milieu urbain en 2030, cette dernière est très proche de celle qui résulte de la proportion de l'ensemble 16,77 %.
- La part des personnes en âge d'activité, 15 à 59 ans, passerait de 63,99% en 2014 à 62,45 en 2030 pour le milieu urbain, 59,08% en 2014 à 58,23 %

pour le milieu rural et de 62,25 % en 2014 à 61,40 % en 2030 pour l'ensemble de la région Guelmim-Oued Noun.

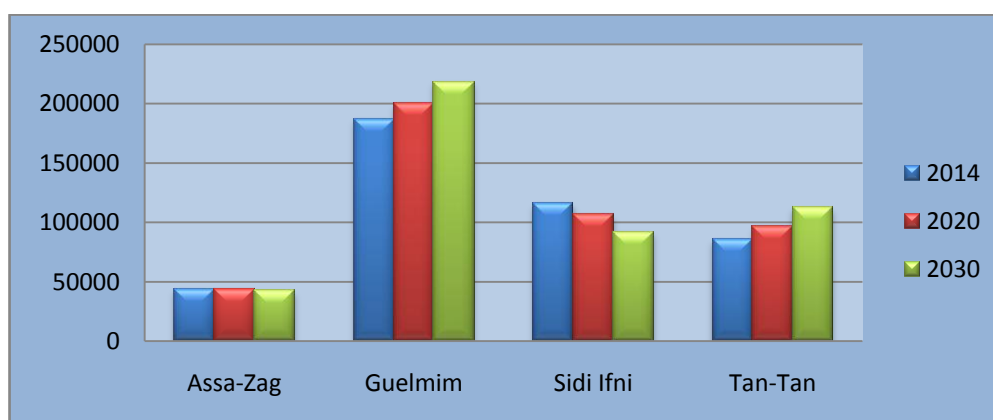
### 9.5 Tendence démographique de la population entre 2014 et 2030

La répartition en pourcent du croît démographique total selon les provinces pour la période des projections montre que la province de Guelmim contribuerait avec une grande part, soit 43.25 %, talonnée par les provinces de Sidi Ifni (26.76%), Tan-Tan (19.81%) et Assa-Zag (10.18 %). les provinces Guelmim et Sidi Ifni sont les plus peuplées en 2014, Alors que en 2030 les provinces les plus peuplées seront Guelmim et Tan-Tan. Elles contribueraient ainsi à elles seules par environ 71.15% de l'accroissement démographique total de la Région Guelmim-Oued Noun.

Tableau 27: Projections de la population par province de 2014 à 2030

Province	Population			Poids (en %)			TAAM (%)
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	
Assa-Zag	44107	43750	42244	10,18	9,80	9,09	-0,27
Guelmim	187359	199677	218135	43,25	44,75	46,92	0,96
Sidi Ifni	115907	106579	91865	26,76	23,88	19,76	-1,44
Tan-Tan	85793	96219	112634	19,81	21,56	24,23	1,72
Région	433 166	446 225	464 878	100	100	100	0,44

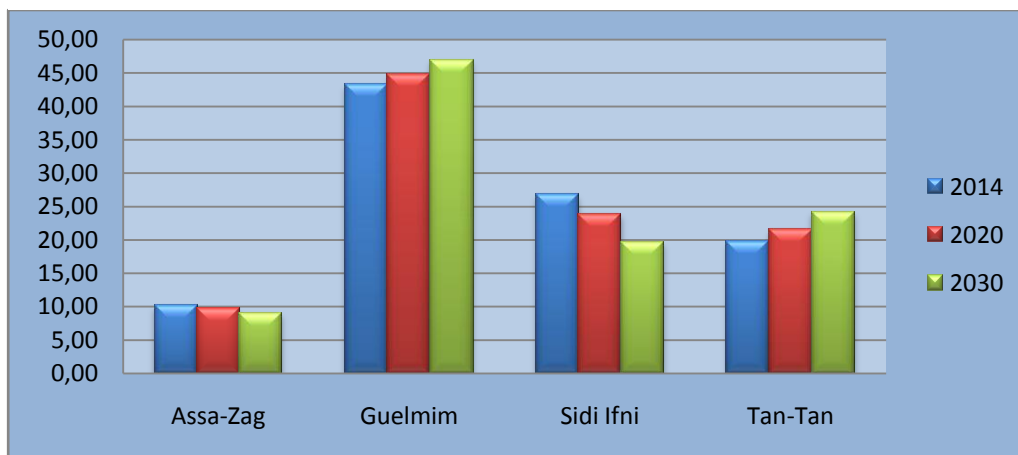
Figure 12: Projections de la population par province de 2014 à 2030



S'agissant des variations spatiales du taux d'accroissement démographique entre 2014 et 2030, on peut faire le constat suivant:

Le taux d'accroissement annuel de la population de la province de Guelmim et Tan-Tan est supérieur à la moyenne régionale, qui de 0,44%. Ces deux provinces connaîtraient des taux d'accroissement annuel moyen les plus élevés entre 2014 et 2030, respectivement 0,96% et 1,72%, Quant aux autres provinces, Assa-Zag et Sidi- Ifni, il s'agit plutôt d'un décroissement de leur population, puisqu'elles présentent un taux inférieur à 0 sur cette période. Cette chute démographique est la conséquence d'un exode rural au niveau des communes. Les taux d'accroissement annuel moyen des provinces d'Assa-Zag et Sidi Ifni sont de l'ordre de -0,27% et -1,44% respectivement en moyen par an.

Figure 13: Poids des provinces dans la région

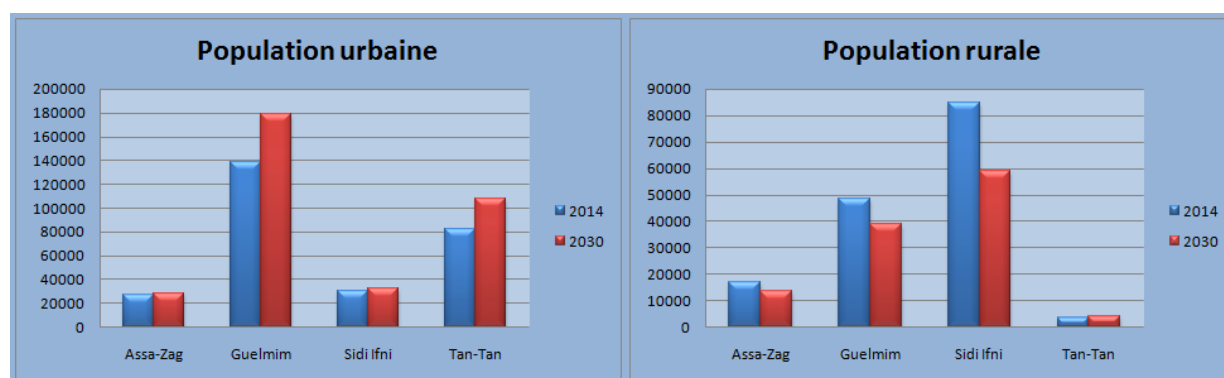


Sur le plan de leur poids démographique, la province de Guelmim continuerait à concentrer la part la plus importante (43,25 % en 2014 et près de 46,92 % en 2030). Alors que la province de Sidi Ifni changerait de rang du point de vue de l'importance de son effectif.

Tableau 28: Projections de la population urbaine et rurale par Province: 2014 et 2030

Province	Population urbaine			Population rurale		
	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
Assa-Zag	27287	28770	0,33	16820	13474	-1,38
Guelmim	138715	179194	1,61	48644	38941	-1,38
Sidi Ifni	30955	33032	0,41	84952	58833	-2,27
Tan-Tan	82172	108355	1,74	3621	4279	1,05
Région	279129	349351	1,41	154037	115527	-1,78

Figure 14: Projections de la population urbaine et rurale par Province: 2014 et 2030



Comme le montre le tableau et le graphique ci-dessus, la population rurale de la région entre 2014 et 2030, régressera, en passant de 154037 en 2014 à 115527 en 2030. Soit un taux d'accroissement annuel moyen négatif de l'ordre de -1,78%, à peu près 2741 habitants qui quitteront les campagnes chaque année au niveau régional durant ces deux périodes. Même tendance est observée pour les projections de la population rurale des provinces de Guelmim, Sidi Ifni et Assa-Zag avec des rythmes différents. En revanche la population rurale de la province de Tan-Tan connaîtra une croissance avec un Taux d'accroissement annuel moyen de 1,05%.

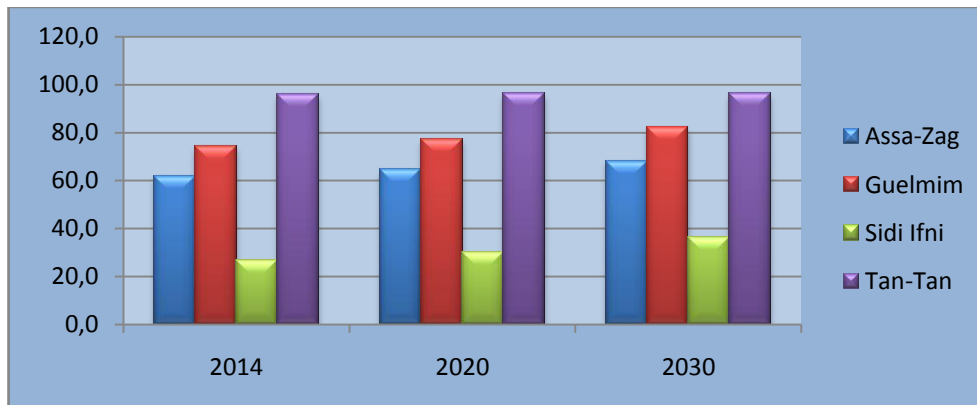
Par contre, la population urbaine de la région croîtra avec un taux de 1,41%. Selon les provinces, les taux d'accroissement de la population urbaine des

provinces de Guelmim et Tan-Tan dépasseront la moyenne régionale (1,41%), avec des taux de 1,61% et 1,74% respectivement. Quant aux autres provinces auront un rythme de croissance démographique inférieure à la moyenne régionale.

Tableau 29: Evolution du taux d'urbanisation par province entre 2014 et 2030

<i>Province</i>	<i>2014</i>	<i>2020</i>	<i>2030</i>
<i>Assa-Zag</i>	<b>61,9</b>	<b>64,4</b>	<b>68,1</b>
<i>Guelmim</i>	<b>74,0</b>	<b>77,5</b>	<b>82,1</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>26,7</b>	<b>30,2</b>	<b>36,0</b>
<i>Tan-Tan</i>	<b>95,8</b>	<b>96,0</b>	<b>96,2</b>
<i>Région</i>	<b>64,4</b>	<b>68,9</b>	<b>75,1</b>

Figure 15: Evolution du taux d'urbanisation par province entre 2014 et 2030



Selon la répartition spatiale, l'urbanisation toucherait l'ensemble des Provinces, mais d'une façon inégale. La province qui était, en 2014, essentiellement rurale où plus de la moitié de la population est rurale, le resterait d'ici à l'an 2030. Il s'agit de la province de Sidi Ifni (36,0% en 2030 contre 26,7% en 2014), alors que la province d'Assa-Zag qui avait un taux d'urbanisation de 61,9% en 2014 serait de 68,1% en 2030. D'autres provinces, ayant déjà atteint un degré d'urbanisation assez élevé en 2014, deviendraient majoritairement urbanisées. C'est le cas de la province Guelmim (82,1%) et de la province Tan-Tan (96,2%).

## 10. Education et alphabétisation

### 10.1 Aptitude à lire et à écrire

Avant de présenter les principaux éclairages sur les caractéristiques de l'éducation, il est utile de rappeler les définitions adoptées. Est considérée comme alphabétisée, toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne». Une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom, ou qu'une expression rituelle apprise par cœur, est considérée comme analphabète. Rentre également dans cette catégorie, toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire ou inversement.

Il est à préciser, par ailleurs, que la mesure de l'analphabétisme se réfère à la population âgée de 10 ans et plus; conformément aux recommandations de l'Organisation des Nations Unies.

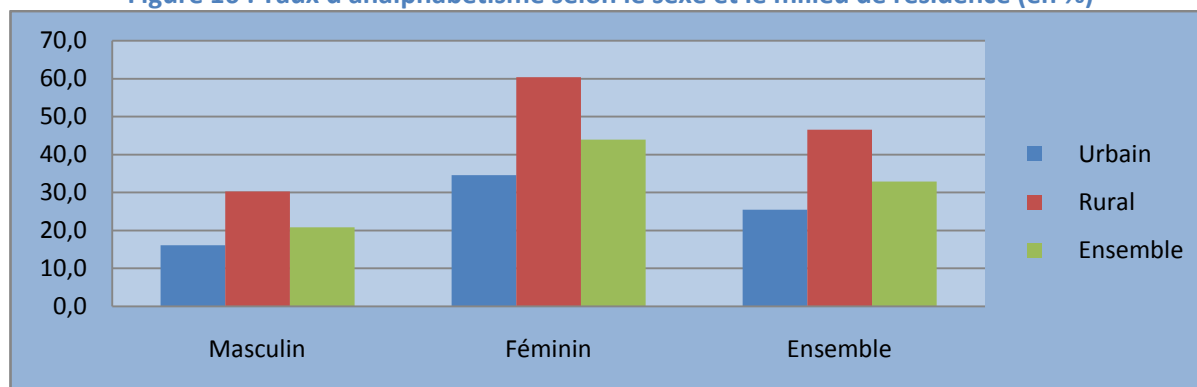
TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION AGE DE 10 ANS ET PLUS : C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

Tableau 30: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	16,1	34,6	25,5
Rural	30,3	60,4	46,5
Ensemble	20,9	44,0	32,9

Source : RGPH 2014

Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en %)



En 2014, 110432 Habitants âgés de 10 ans et plus ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire; le taux d'analphabétisme s'élève ainsi à 32,9%. Il est de 46,5% en milieu rural contre 25,5% en milieu urbain, et de 44% pour les femmes contre 20,9% pour les hommes.

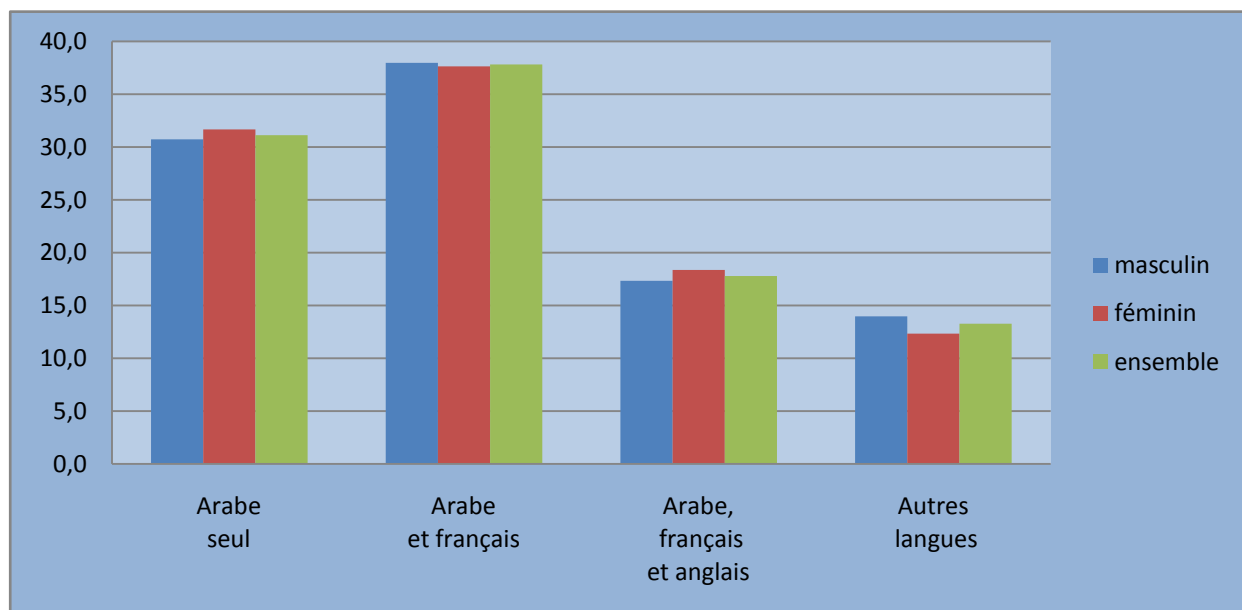
## 10.2 Répartition de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe

Tableau 31: Répartition de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon le sexe et les langues lues et écrites (en %)

<i>Langues lues et écrites</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>ensemble</i>
<i>Arabe seule</i>	<b>30,7</b>	<b>31,7</b>	<b>31,1</b>
<i>Arabe et français</i>	<b>38,0</b>	<b>37,6</b>	<b>37,8</b>
<i>Arabe, français et anglais</i>	<b>17,3</b>	<b>18,4</b>	<b>17,8</b>
<i>Autres langues</i>	<b>14,0</b>	<b>12,3</b>	<b>13,3</b>

Source : RGPH 2014

Figure 17 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et les langues lues et écrites (en %)





L'examen de la population selon l'aptitude à lire et écrire des langues, fait ressortir que 37,8% de la population savent lire et écrire arabe et français. Alors que moins du tiers savent lire et écrire l'arabe seul. Ceux qui combinent l'arabe et les deux langues : français et anglais représentent 17,8 % de la population alphabétisée. Quant à ceux qui savent lire et écrire les autres langues ne représentent que 13,3%. Selon le sexe, on notera que les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas tellement importantes.

### 10.3 Scolarisation des enfants

La population scolarisée est celle ayant fréquenté un établissement d'enseignement ou de formation durant l'année scolaire 2013-2014. L'un des indicateurs les plus mesurés est le taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans (7-12 ans au recensement), correspondant au niveau du primaire.

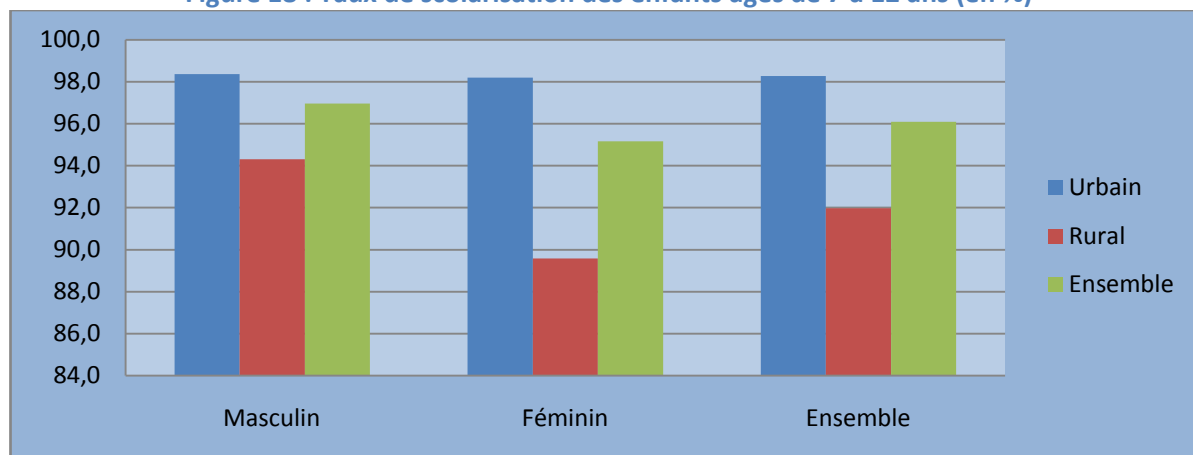
TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS AGES DE 7 ANS A 12 ANS : Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

**Tableau 32: Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans (en %)**

<i>Milieu de résidence</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Urbain</i>	<b>98,4</b>	<b>98,2</b>	<b>98,3</b>
<i>Rural</i>	<b>94,3</b>	<b>89,6</b>	<b>92,0</b>
<i>Ensemble</i>	<b>97,0</b>	<b>95,2</b>	<b>96,1</b>

Source : RGPH 2014

Figure 18 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans (en %)



L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 96,1% des enfants de la région de Guelmim-Oued Noun fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014. La différence entre les taux de scolarisation des garçons et des filles est passée à 1,8% en 2014. En outre, le taux de scolarisation atteint son plus bas niveau chez les filles du monde rural (89,6%).

Ces différents indicateurs montrent que généralement y a une tendance vers une généralisation de l'enseignement primaire au niveau régional pour les deux sexes, en milieu urbain et un peu moins au rural.

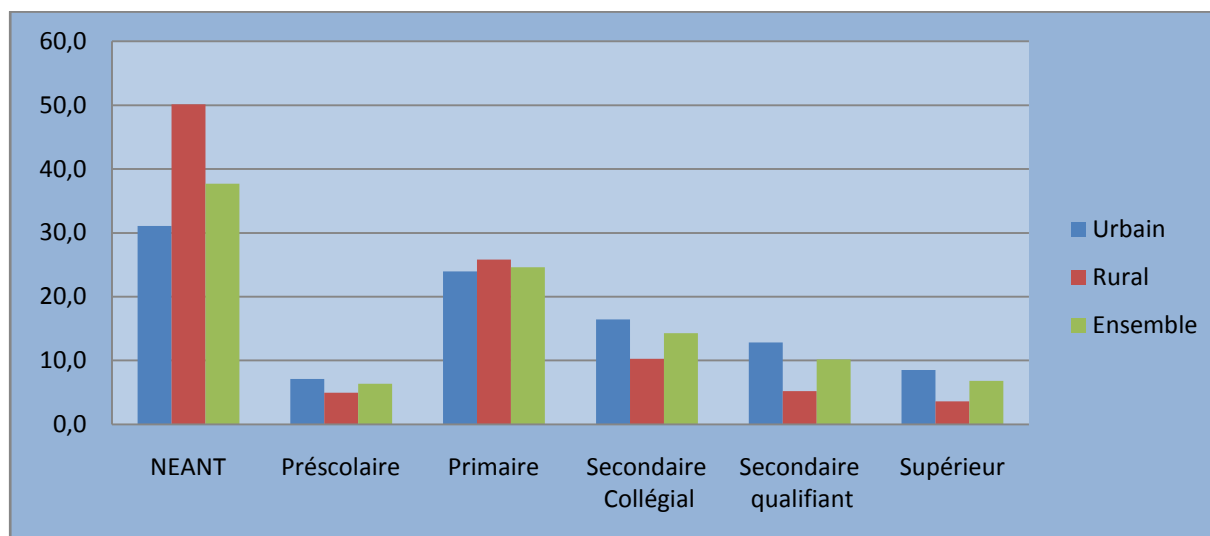
#### 10.4 Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Tableau 33: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le niveau d'étude (en %)

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
NEANT	31,1	50,1	37,7
Préscolaire	7,1	4,9	6,4
Primaire	24,0	25,8	24,6
Secondaire Collégial	16,4	10,3	14,3
Secondaire qualifiant	12,8	5,2	10,2
Supérieur	8,5	3,6	6,8

Source : RGPH 2014

Figure 19 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le niveau d'étude (en %)



En 2014, 37.7% de la population âgée de 10 ans et plus ont déclaré n'avoir jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé ; 31,1% en milieu urbain et 50,1% en milieu rural. 6.4% ont déclaré avoir atteint le préscolaire, 24.6% le primaire, 14.3% le secondaire collège, 10.2% le secondaire qualifiant et 6.8% le supérieur.

Environ 5% parmi les ruraux ont fréquenté un établissement préscolaire ; contre 7,1 % Parmi les urbains.

## 11. Emploi

L'enquête annuelle sur l'emploi que réalise le Haut commissariat au Plan se fixe comme objectifs l'observation des volumes et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi ainsi que la saisie de leurs structures socio-économiques et socio professionnelles

### 11.1 Activité

Au terme de l'année 2017, le total de la population active âgée de 15 ans et plus dans la région de Guelmim Oued Noun s'élève à 136133 personnes dont 86401

dans le milieu urbain. L'effectif des personnes inactives s'est établi durant l'année 2017 à 182709 personnes. Ainsi, le taux d'activité dans la région a atteint 42.7% contre 46.7% au niveau national.

Le total des actifs occupé durant l'année 2017 s'est établi à 112028 dans la région de Guelmim Oued Noun (soit 1% du total national), 66658 dans le milieu urbain et 45370 dans le milieu rural.

**Tableau 34:Effectif de la population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activités et le milieu de résidence au niveau régional en 2017**

<i>Type d'activité</i>	<i>Régional</i>		
	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
<i>Actifs occupés</i>	<b>66658</b>	<b>45370</b>	<b>112028</b>
<i>Chômeurs</i>	<b>19743</b>	<b>4362</b>	<b>24105</b>
<i>Inactifs</i>	<b>124120</b>	<b>58589</b>	<b>182709</b>
<i>Total</i>	<b>210521</b>	<b>108321</b>	<b>318842</b>

Source : ENE 2017

## 11.2 Chômage

### 11.2.1 Population active en chômage et Taux de chômage

Le taux de chômage enregistré au niveau de la région de Guelmim Oued Noun durant l'année 2017 s'élevait à 17.7%, et à 18.9 % en 2018, soit une proportion qui dépasse largement celle inscrite au niveau national (10.2% et 9.8% respectivement).

Le volume du chômage s'est établi en 2017 dans la région de Guelmim Oued Noun à 24105 actifs chômeurs dont 19743 au milieu urbain contre 4362 dans le milieu rural, c'est ainsi que les taux de chômages dans les deux milieux de résidence s'élèvent respectivement à 22.9% et 8.8%.

### 11.2.2 Population active en chômage selon le sexe et type de chômage

En 2017, 95.6% de la population active en chômage sont des chômeurs de longue durée et 91.3% des chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Tableau 35: Répartition de la population active en chômage dans la région selon le sexe et le type de chômage en 2017

<i>type</i>	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Masculin</i>
<i>Nombre chômeurs</i>	<b>24105</b>	<b>14751</b>	<b>9354</b>
<i>chômeurs de longue durée</i>	<b>95.6</b>	<b>97.8</b>	<b>92.2</b>
<i>chômeurs n'ayant jamais travaillé</i>	<b>91.3</b>	<b>96.5</b>	<b>83.2</b>

**Source:** ENE 2017

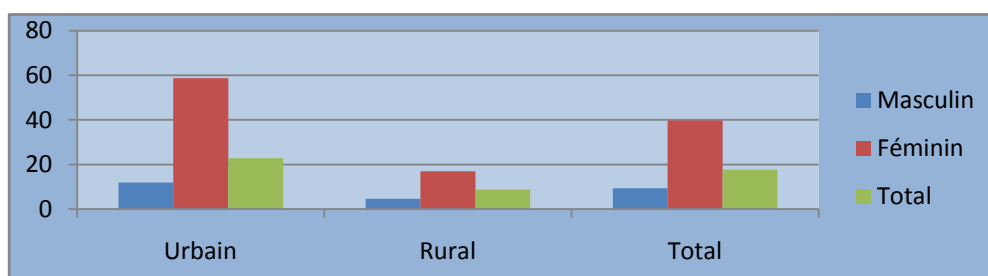
Parmi les femmes actives, 39.8% sont en situation de chômage, alors que seulement 9.4% parmi les hommes actifs sont dans la même situation. Par ailleurs, l'écart entre ces deux proportions dans la région est encore plus large à celui marqué au niveau national, soit 30.4 points au niveau régional contre 5.9 points au Maroc (14.7% chez les femmes et 8.8% chez les hommes).

Tableau 36: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence au niveau régional et national en 2017(en %)

<i>Sexe</i>	<i>Régional</i>			<i>National</i>		
	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
<i>Masculin</i>	<b>11,9</b>	<b>4,6</b>	<b>9,4</b>	<b>11,8</b>	<b>4,3</b>	<b>8,8</b>
<i>Féminin</i>	<b>58,7</b>	<b>17</b>	<b>39,8</b>	<b>25</b>	<b>3,1</b>	<b>14,7</b>
<i>Total</i>	<b>22,9</b>	<b>8,8</b>	<b>17,7</b>	<b>14,7</b>	<b>4</b>	<b>10,2</b>

**Source:** ENE 2017

Figure 20: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence au niveau régional et national en 2017(en %)



### 11.2.3 Population active en chômage selon l'âge

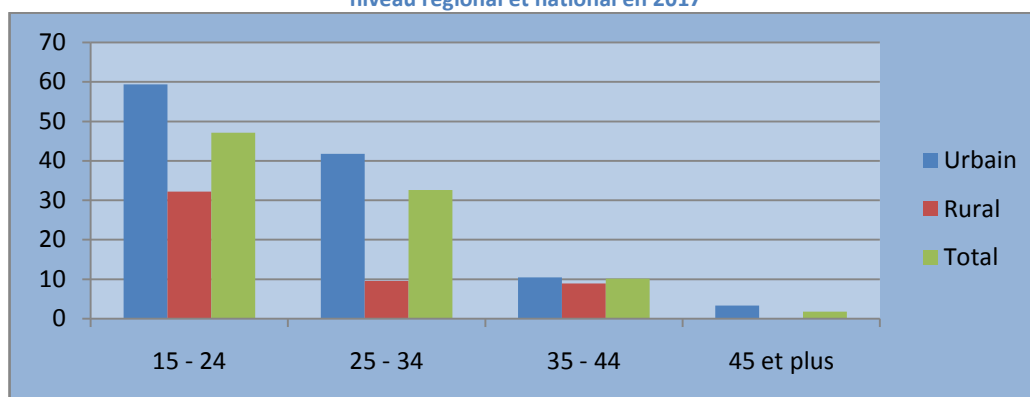
L'examen du tableau ci-dessous montre que le chômage est plus élevé parmi les jeunes. En effet, 47,1% des actifs de la région appartenant à la tranche d'âge 15-24 ans sont des chômeurs (8441), et 32,6% des actifs de la région appartenant à la tranche d'âge 25-34 ans sont des chômeurs (11360).

Tableau 37: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus par tranche d'âge par milieu de résidence au niveau régional et national en 2017(en %)

Tranche d'âge	Régional			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15 - 24	59,4	32,2	47,1	42,8	11,4	26,5
25 - 34	41,8	9,6	32,6	21,6	5	15,4
35 - 44	10,5	8,9	10,1	7	1,9	5,1
45 et plus	3,3	0	1,8	3,7	0,9	2,5
<b>Total</b>	<b>22,9</b>	<b>8,8</b>	<b>17,7</b>	<b>14,7</b>	<b>4</b>	<b>10,2</b>

Source: ENE 2017

Figure 21: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus par tranche d'âge par milieu de résidence dans au niveau régional et national en 2017



#### 11.4.2 Population active en chômage selon le niveau de diplôme

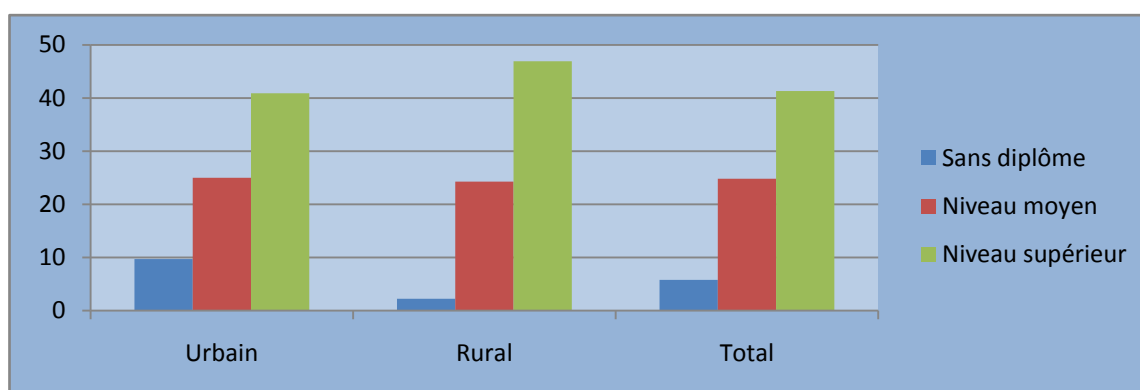
Comparé au niveau national, le chômage des diplômés est encore plus intense dans la région de Guelmim Oued Noun. En effet, le taux de chômage des diplômés supérieur au maroc s'élève à 23.3% contre 41.3% dans la région, et de 15% contre 24.8% pour les chômeurs ayant des diplômes moyens.

Tableau 38: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus selon le niveau de diplôme par milieu de résidence au niveau régional et national en 2017(en %)

Niveau de diplôme	Régional			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Sans diplôme	9,7	2,2	5,8	6,7	1,9	3,8
Niveau moyen	25	24,3	24,8	17,6	8,6	15
Niveau supérieur	40,9	46,9	41,3	22,9	28,9	23,3
Total	22,9	8,8	17,7	14,7	4	10,2

Source: ENE 2017

Figure 22: Taux de chômage de la population âgés de 15 ans et plus selon le niveau de diplôme par milieu de résidence au niveau régional et national en 2017



#### 11.2.5 Population active en chômage selon les causes du chômage

Au niveau régional, plus des deux tiers (soit 68.6%) des chômeurs ont déclaré comme principale cause de chômage la fin des études ou de formation. L'arrêt de l'activité de l'établissement et le licenciement sont la cause de chômage de 4.1% des chômeurs, presque la même proportion des inemployés soit 4.6% s'est

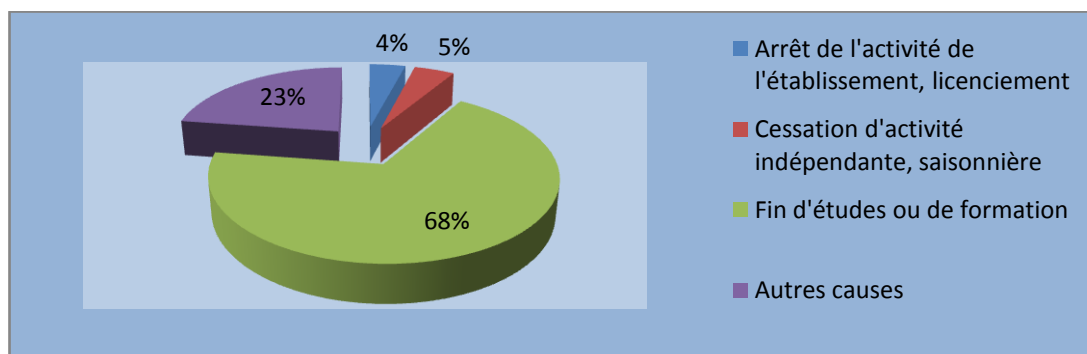
trouvé en situation de chômage à cause d'une cessation d'activité indépendante ou saisonnière. Alors que 22.7% des chômeurs déclarent d'autres causes.

Tableau 39: Répartition de la population active en chômage par milieu de résidence selon les causes du chômage dans la région en 2017(en %)

Milieu de résidence	Arrêt de l'activité de l'établissement, licenciement	Cessation d'activité indépendante, saisonnière	Fin d'études ou de formation	Autres causes
Urbain	3,9	5,6	70,7	19,8
Rural	4,8	0	59,1	36,2
Total	4,1	4,6	68,6	22,7

Source: ENE 2017

Figure 23: Répartition de la population active en chômage selon les causes du chômage dans la région en 2017(en %)



### 11.2.6 Population active en chômage selon les moyens de recherches d'emploi

La recherche d'emploi dans le milieu rural se fait pour 57.6% des chômeurs par le biais des connaissances et familles. Le milieu urbain par contre, se distingue par d'autres moyens de recherche : le contact direct des employeurs (39.6%), et la réponse aux annonces, organisme spécialisé et les concours (36%).

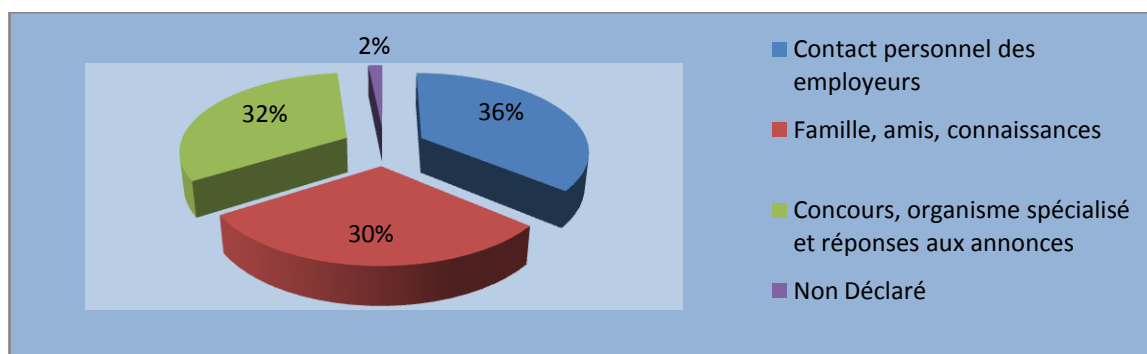


Tableau 40: Répartition de la population active en chômage par milieu de résidence selon les moyens de recherche d'emploi dans la région en 2017(en %)

Milieu de résidence	Contact personnel des employeurs	Famille, amis, connaissances	Concours, organisme spécialisé et réponses aux annonces	Non Déclaré
urbain	39,6	23,9	36	0,5
rural	19,9	57,6	15,8	6,7
<b>Total</b>	<b>36,1</b>	<b>30</b>	<b>32,4</b>	<b>1,6</b>

Source: ENE 2017

Figure 24: Répartition de la population active en chômage selon les moyens de recherche d'emploi dans la région en 2017(en %)



### 11.2.7 Les taux des NEETs

Taux des NEETs est un des indicateurs clés permettant d'appréhender le potentiel des jeunes sous valorisés et éligibles à des postes d'emploi, est le taux des jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne travaillent pas, ne sont pas à l'école et ne suivent aucune formation (NEET). Ce taux est de l'ordre de 30,5%. Abstraction faite du milieu de résidence, les taux des NEETs sont largement plus importants parmi les jeunes femmes que les jeunes hommes.

Tableau 41 : Taux des Neet selon le sexe et le milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Total	Urbain	Rural
<b>TAUX DES NEETs</b>	<b>14,8</b>	<b>43,1</b>	<b>30,5</b>	<b>27,1</b>	<b>36,7</b>

Source: ENE 2017-HCP

## 11.3 Les Actives occupés

### 11.3.1 Population active occupée

Au titre de l'année 2017, la répartition de la population active occupée a permis de relever les constats suivants :

- 49.1% des actifs occupés exercent leurs activités dans le secteur des services
- 28.9% dans le secteur de l'agriculture, forêt et pêche
- 16.5% dans le secteur des bâtiments et travaux public(BTP)
- 5.5% dans le secteur de l'industrie

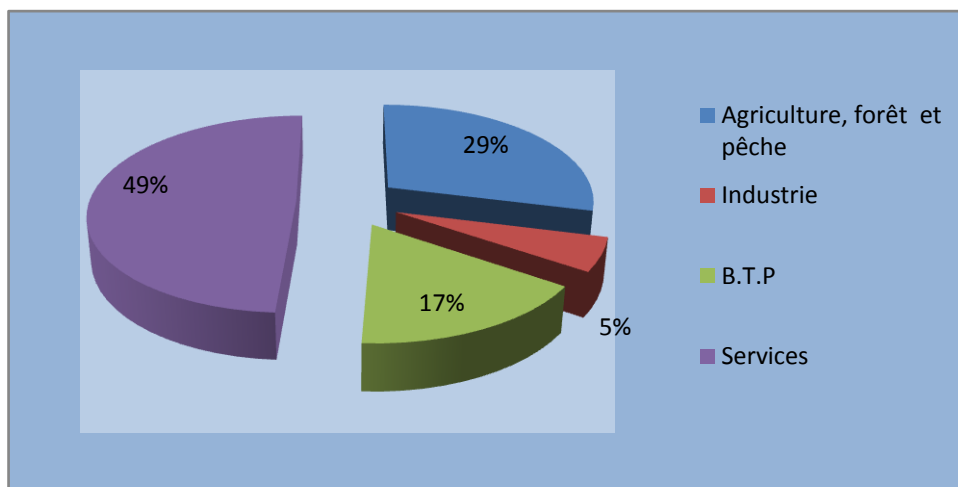
En milieu rural, 61.8% des actifs exercent leurs activités dans le secteur de l'agriculture, forêt et pêche, 24.6% dans le secteur des services et 12.6% dans le BTP. En revanche, le milieu urbain se caractérise par la forte présence du secteur des services, ce dernier absorbe presque deux tiers des actifs occupés (65.7%), suivi du secteur du BTP (19.1%), de l'industrie (8.5%), et finalement celui de l'agriculture, forêt et pêche avec un total de 6.6% des actifs occupés dans le milieu urbain.

Tableau 42: Répartition des actifs occupés dans la région par milieu selon le secteur d'activité en 2017(en %)

Milieu	Agriculture, forêt et pêche	Industrie	B.T.P	Services
<i>Urbain</i>	6,6	8,5	19,1	65,7
<i>Rural</i>	61,8	1	12,6	24,6
<i>Total</i>	28,9	5,5	16,5	49,1

Source: ENE 2017-HCP

Figure 25: Répartition des actifs occupés dans la selon le secteur d'activité en 2017(en %)



### 11.3.2 Actifs occupés dans la région par milieu selon le secteur d'emploi

Le secteur privé contribue le plus à la création d'emploi, en effet, 8 actifs occupés sur dix sont affectés au secteur privé, alors que moins de 2 sur dix sont des fonctionnaires d'Etat.

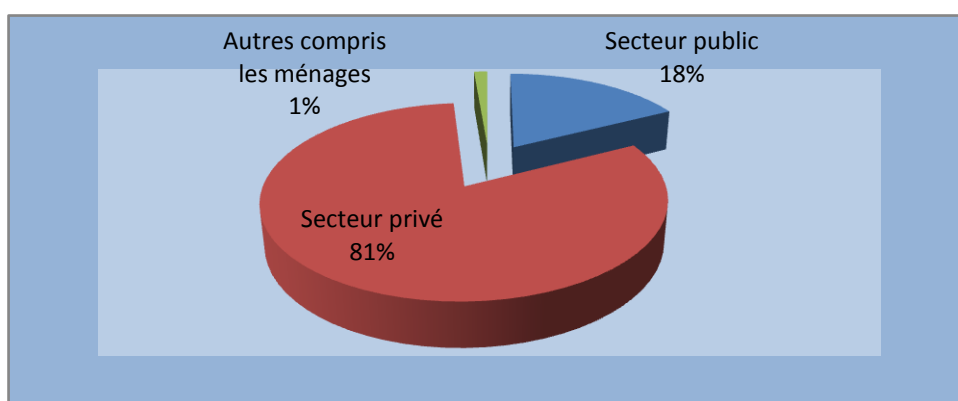
La présence du secteur privé dans le milieu rural est encore plus importante, avec un pourcentage de 91.7% employés dans ce secteur contre 7.9% dans le secteur public.

Tableau 43: Répartition des actifs occupés dans la région par milieu selon le secteur d'emploi en 2017(en %)

Milieu	Secteur public	Secteur privé	Autres compris les ménages
Urbain	24	74	2
Rural	7,9	91,7	0,4
Total	17,5	81,2	1,3

Source: ENE 2017-HCP

Figure 26: Répartition des actifs occupés dans la région selon le secteur d'emploi en 2017(en %)



### 11.3.3 Actifs occupés dans la région par milieu selon la situation dans la profession

L'examen de la répartition des actifs occupés selon la situation dans la profession, fait ressortir que c'est le statut de salarié qui prédomine au niveau régional, avec presque un actif sur deux (46.9%), la prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (59%), contre (29.1%) en milieu rural, les autos employées constituent 40.9% du total des actifs occupés dans la région (44.5% dans le rural et 38.5% dans l'urbain).

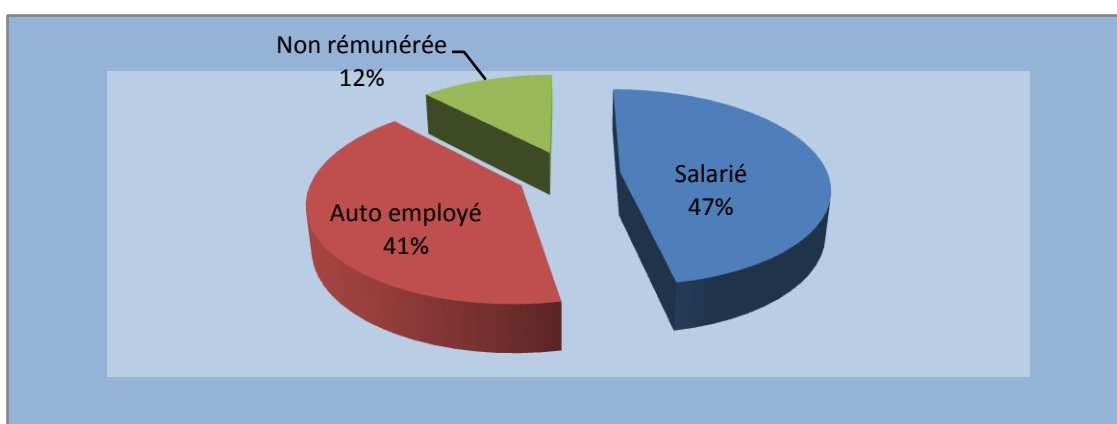
La part des travailleurs sans rémunération s'élève en 2017 à 12.2%. Dans le milieu urbain, cette proportion s'établit à 2.5%, très faible par rapport à celle enregistrée dans le milieu rural soit 26.4%.

Tableau 44: Répartition des actifs occupés dans la région par milieu selon la situation dans la profession en 2017(en %)

Milieu	Salarié	Auto employé	Non rémunérée
Urbain	59	38,5	2,5
Rural	29,1	44,5	26,4
Total	46,9	40,9	12,2

Source: ENE 2017-HCP

Figure 27: Répartition des actifs occupés dans la région selon la situation dans la profession en 2017(en %)



#### 11.3.4 Actifs occupés dans la région par milieu selon la régularité d'emploi

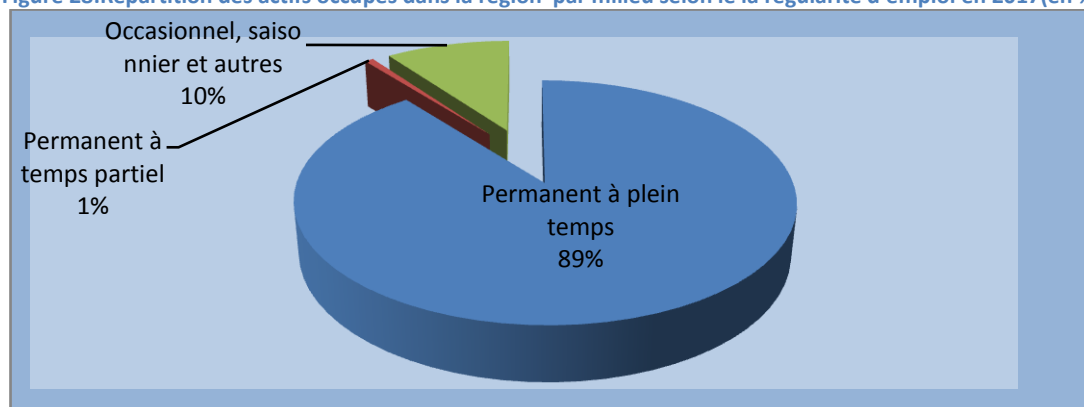
À peu près de 90% des actifs occupés exercent une activité permanente à plein temps au niveau régional, et un peu moins de 10% ont un emploi occasionnel ou par saison, cette modalité est plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain (12.7 % contre 7.9%). Le travail à temps partiel est presque absent dans la région de Guelmim, en particulier, 0.7% de la population active occupée travaille à temps partiel.

Tableau 45: Répartition des actifs occupés dans la région par milieu selon la régularité d'emploi en 2017(en %)

Milieu	Permanent à plein temps	Permanent à temps partiel	Occasionnel, saisonnier et autres
Urbain	91,8	0,2	7,9
Rural	85,9	1,4	12,7
Total	89,4	0,7	9,9

Source: ENE 2017-HCP

Figure 28: Répartition des actifs occupés dans la région par milieu selon la régularité d'emploi en 2017(en %)



## 11.4 Sous-emploi

### 11.4.1 Population active sous-employée selon le milieu de résidence et le sexe

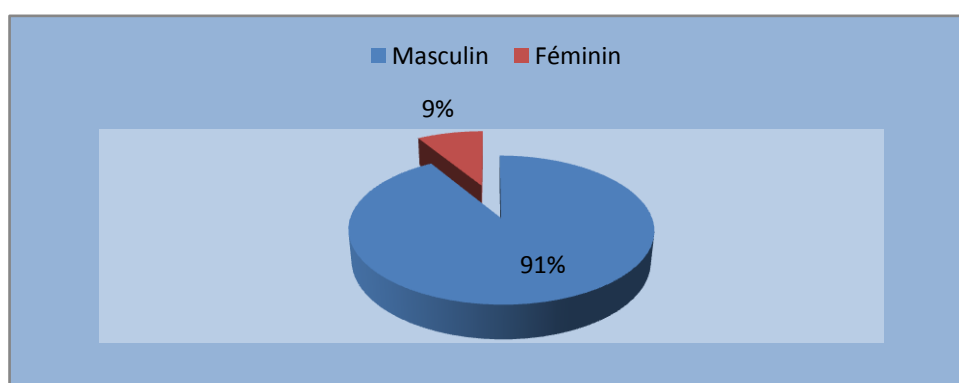
La région de Guelmim Oued Noun compte 3795 actifs occupés en situation de sous-emploi durant l'année 2017. On constate que la population active occupée sous employée est en majorité masculine (soit 91%). Ainsi, le taux de sous-emploi s'élève à 3.4% au niveau régional, reste faible par rapport à celui inscrit au niveau national (9.8%).

Tableau 46: Effectif de la population sous-employée âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe en 2017

Milieu	Masculin	Féminin	Total
Urbain	2398	125	2523
Rural	1068	204	1272
<b>Total</b>	<b>3466</b>	<b>329</b>	<b>3795</b>

Source: ENE 2017-HCP

Figure 29: Répartition des actifs occupés sous-employés selon le sexe dans la région en 2017(en %)



### 11.4.2 Sous-emploi de la population active occupée selon le sexe et le milieu de résidence

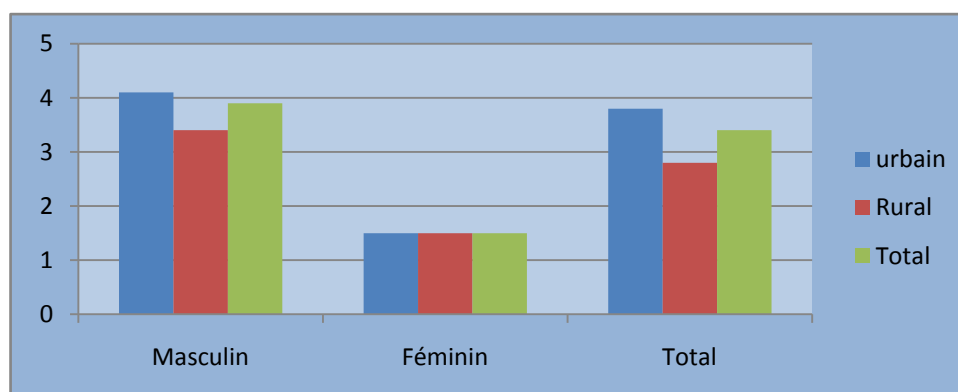
Parmi les femmes actives occupées de la région de Guelmim oued noun, 1,5% sont sous-employées (même proportion inscrite au niveau des deux milieux de résidence). Les hommes par contre sont plus exposés au sous-emploi, soit un taux de 3,9% de sous-employés hommes parmi les hommes actifs occupés (4,1% dans l'urbain et 3,4% dans le rural).

Tableau 47: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence en 2017(en%).

Milieu	Masculin	Féminin	Total
urbain	4,1	1,5	3,8
Rural	3,4	1,5	2,8
Total	3,9	1,5	3,4

Source: ENE 2017-HCP

Figure 30: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence en 2017(en%).



### 11.4.3 Sous-emploi de la population active occupée selon l'âge et le milieu de résidence

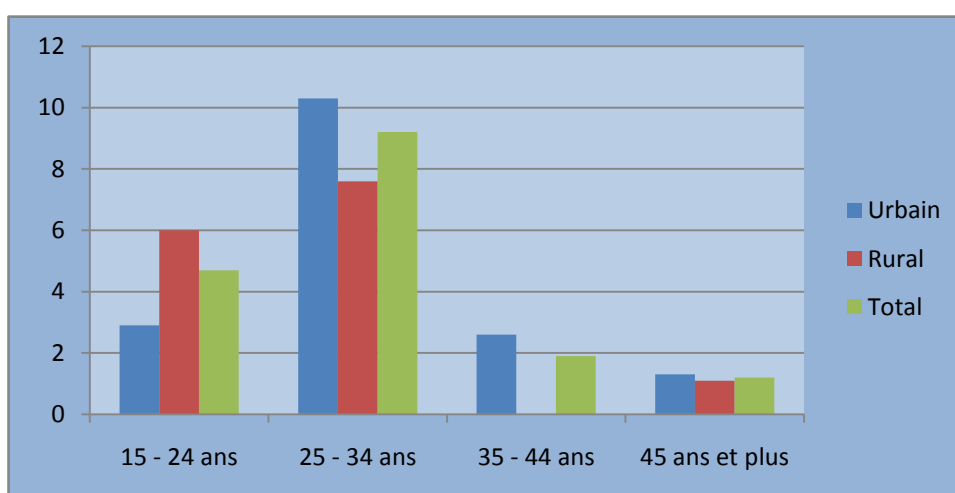
Par ailleurs, le sous-emploi demeure plus répandu parmi les jeunes, il touche 4,7% de la population active occupée appartenant à la tranche d'âge 15-24 ans (6% dans le milieu rural), et 9,2% de celle dont l'âge est compris entre 25 et 34 ans (10,3% dans le milieu urbain). Les catégories les moins touchées par le sous-emploi appartiennent aux tranches d'âges suivantes : « 35-44 ans » et « 45ans et plus » avec des taux respectifs de 1,9% et 1,2%.

Tableau 48: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence en 2017 (en%).

Milieu	15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 ans et plus	Total
Urbain	2,9	10,3	2,6	1,3	3,8
Rural	6	7,6	0	1,1	2,8
Total	4,7	9,2	1,9	1,2	3,4

Source: ENE 2017-HCP

Figure 31: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence en 2017 (en%).



#### 11.4.4 Sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le niveau de diplôme et le milieu de résidence

En outre, le sous-emploi demeure plus répandu parmi les actifs occupés diplômés, en particulier dans le milieu rural, où presque un tiers (30.4%) des actifs occupés détenteurs de diplômes supérieurs se trouvent en situation de sous-emploi. Ceux ayant obtenu des diplômes moyens au niveau régional relèvent un taux de sous-emploi de 4.7 %, ce taux est de 1.8% parmi la population active occupée sans diplôme.

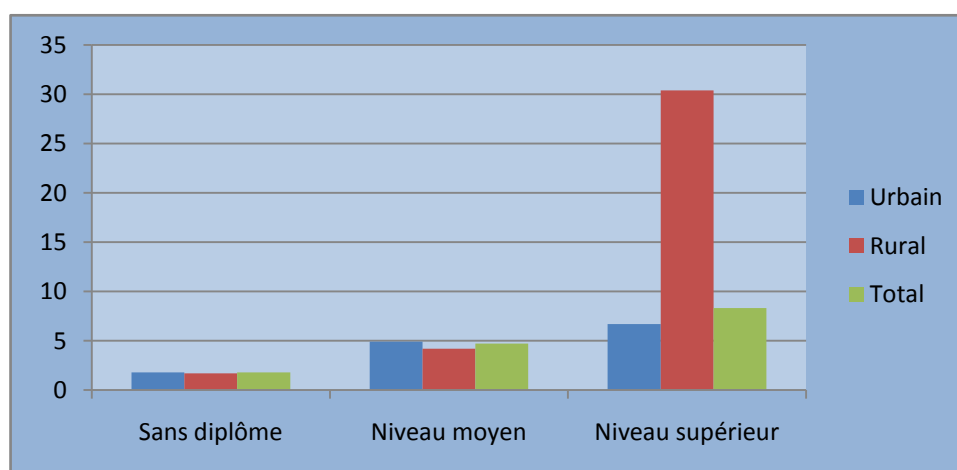


Tableau 49: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le niveau de diplôme et le milieu de résidence en 2017 (en%)

Milieu	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total
Urbain	1,8	4,9	6,7	3,8
Rural	1,7	4,2	30,4	2,8
Total	1,8	4,7	8,3	3,4

Source: ENE 2017-HCP

Figure 32: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le niveau de diplôme et le milieu de résidence en 2017 (en%)



#### 11.4.5 Sous-emploi de la population active occupée selon le niveau de diplôme et le milieu de résidence

Selon les secteurs d'activités économiques, celui du B.T.P soulève le taux le plus élevé du sous-emploi au niveau régional en 2017, en effet 5.8% des actifs occupés dans ce secteur sont en situation de sous-emploi. En milieu urbain, 6.7% des employés de ce secteur ont déclaré être sous-employés contre 3.7% en milieu rural. En outre, les travailleurs du secteur des services, considéré comme étant le principal secteur de l'activité économique dans la région, sont touchés par le sous-emploi à hauteur de 3.6% (2.9% dans l'urbain et 6.4% dans le rural). Les taux du sous-emploi dans les secteurs industrie et agriculture sont respectivement de 2.3% et 1.9%.

Tableau 50: Taux de sous-emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le secteur d'activité et le milieu de résidence en 2017 (en%)

Milieu	Agriculture, forêt et pêche	Industrie	B.T.P	Services	Total
Urbain	6,1	2,4	6,7	2,9	3,8
Rural	1,2	0	3,7	6,4	2,8
Total	1,9	2,3	5,8	3,6	3,4

Source: ENE 2017-HCP

#### 11.4.6 Sous emploi de la population active occupée selon la situation dans la profession et le milieu de résidence

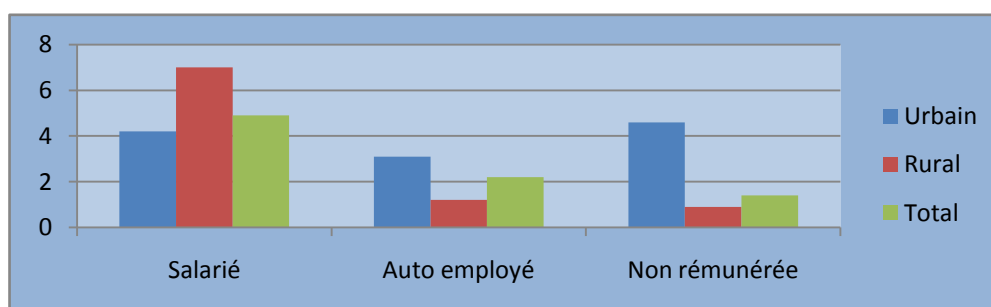
L'analyse par situation dans la profession démontre que le taux du sous-emploi le plus élevé dans la région est inscrit parmi les salariés (qui constituent presque 47% des travailleurs de la région) avec une proportion de 4.9%. Cette part est encore plus élevée dans le rural (soit 7%) que dans le milieu urbain (4.2%).

Tableau 51: Taux de sous emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2017 (en%)

Milieu	Salarié	Auto employé	Non rémunérée	Total
Urbain	4,2	3,1	4,6	3,8
Rural	7	1,2	0,9	2,8
Total	4,9	2,2	1,4	3,4

Source: ENE 2017-HCP

Figure 33: Taux de sous emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2017 (en%)



## 12. Niveau de vie des ménages

### 12.1 Dépenses annuelles

L'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages est une des enquêtes de structure qui, avec celles portant sur les structures économiques, sur la sphère des activités informelles ou encore sur l'évolution des conjonctures dans les secteurs des ménages et des entreprises, permettent d'actualiser périodiquement notre connaissance de l'économie nationale et des conditions de vie des citoyens.

Ces enquêtes permettent également aux instances concernées, privées et publiques, d'évaluer les besoins présents et futurs de la population surtout dans les domaines revêtant un caractère prioritaire (habitat, santé, alphabétisation et scolarisation, etc.).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne selon le milieu de résidence dans la région Guelmim-Oued Noun entre 2001 et 2014:

Tableau 52: Dépenses annuelles moyennes (en Dh) par personne, Région Guelmim-Oued Noun , 2001 et 2014

	DAMP en 2001				DAMP en 2014			
	Urbain	Rural	Ensemble	Rapport Urbain/Rural	Urbain	Rural	Ensemble	Rapport Urbain/Rural
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	<b>11 017</b>	<b>6 057</b>	<b>10 121</b>	<b>1,82</b>	<b>17 178</b>	<b>12 319</b>	<b>15 426</b>	<b>1,39</b>
<i>Maroc</i>	<b>10 642</b>	<b>5 288</b>	<b>8 280</b>	<b>2,01</b>	<b>19 513</b>	<b>10 425</b>	<b>15 876</b>	<b>1,87</b>

Source : HCP, ENCDM, 2001, 2014

Ainsi, selon les résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages 2014, une personne dépense en moyenne 15 426 dirhams/an au

niveau de la région, une dépense qu'est proche de celle relevée au niveau national qui est de l'ordre de 15 876 dirhams/personne/an.

En termes d'évolution, la comparaison des dépenses annuelles moyennes par tête entre 2001 et 2014 montre que le niveau de vie a augmenté durant cette période puisque la DAMP est passée de 10121Dh à 15426 Dh entre ces deux années. Elle a ainsi progressé à un taux annuel moyen de 3.3 % durant cette période, ces rythmes d'accroissement étant respectivement de 3.4 % par an en milieu urbain et 5,6% par an en milieu rural.

Mais malgré cette évolution, les disparités en matière de dépenses par personne subsistent encore d'une manière accentuée entre les deux milieux urbain et rural. En moyenne le citoyen de la région dépense 1,7 fois plus que le campagnard, soit 17178 Dh et 12319 Dh par personne et par an respectivement.

## 12.2 Pauvreté

S'engageant fermement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Maroc n'a cessé de déployer ses efforts envers ce phénomène qui persiste au mode de vie des ménages marocains et nuit à leurs capacités fonctionnelles, et ce, à travers des politiques publiques basées soit sur le soutien aux prix des produits alimentaires et énergétiques, soit sous forme de prestations sociales à grande échelle comme c'est le cas du RAMED, d'actions ponctuelles en faveur des catégories ou des tranches d'âges de la population considérées comme vulnérables, ou bien à travers des programmes de grande envergure impulsés par les hautes autorités du pays notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain. Dans ce cadre, l'actualisation de la carte de pauvreté s'avère nécessaire pour mettre à la disposition des décideurs les outils objectifs permettant de cibler la pauvreté au niveau national, régional, provincial et

communal. Ainsi, deux approches sont utilisées par le HCP pour mesurer la pauvreté, il s'agit de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle.

### 12.3 Pauvreté monétaire

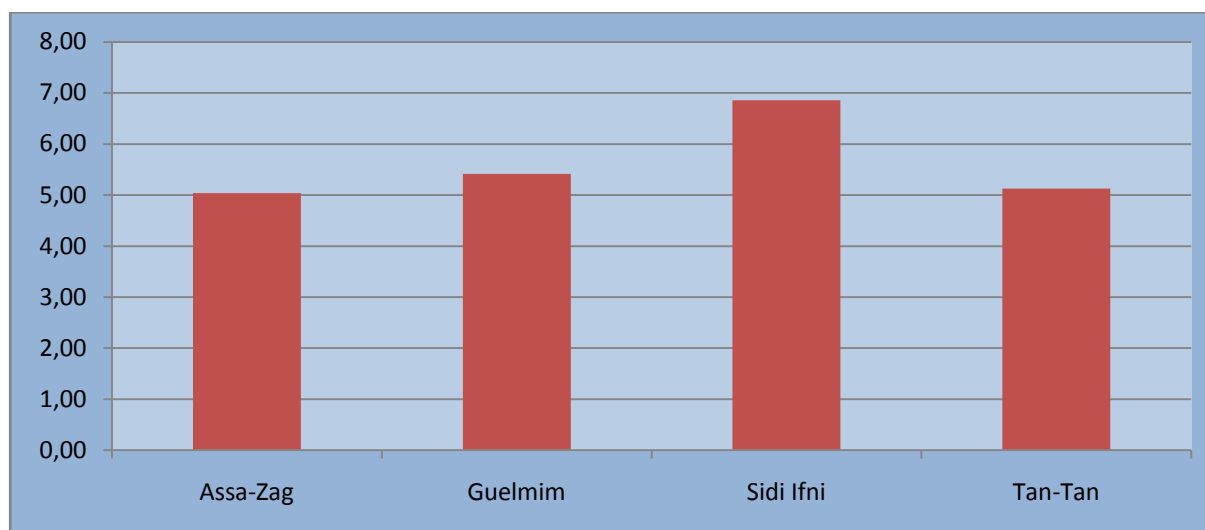
Cette approche est basée sur le couplage des données issues, en 2014, des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM). Ainsi, la pauvreté est mesurée en calculant le seuil des dépenses requises pour satisfaire aux besoins alimentaires d'un ménage et en le majorant par une allocation non-alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire. Dans ce cadre, le seuil de pauvreté, en 2013/14, est de 4 668 Dh par personne et par an en milieu urbain, et 4313 Dh par personne et par an en milieu rural.

Tableau 53: Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires (en %) selon les provinces, Région de Guelmim-Oued Noun, année 2014

	Taux de pauvreté			Taux de Vulnérabilité		
	urbain	rural	ensemble	urbain	rural	ensemble
<b>Assa-Zag</b>	3,88	8,05	5,04	11,64	16,19	12,91
<b>Guelmim</b>	4,91	6,90	5,42	11,93	16,69	13,15
<b>Sidi Ifni</b>	6,54	6,98	6,86	13,89	17,62	16,62
<b>Tan-Tan</b>	5,15	4,54	5,12	12,53	12,00	12,51
<b>Guelmim-Oued Noun</b>	5,10	6,94	5,74	12,31	17,10	13,97
<b>Maroc</b>	1,6	9,5	4,8	7,9	19,4	12,5

Source : HCP - Carte de la pauvreté monétaire 2014

Figure 34: Taux de pauvreté monétaire (en %) selon les provinces de la Région Guelmim-Oued Noun, 2014



Dans ce cadre, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 5,74 % à la région Guelmim-Oued Noun contre 4,8% au niveau national. Selon le milieu de résidence, force est de constater que la pauvreté monétaire est un phénomène plus rural qu'urbain, avec un taux de pauvreté de 6,94 % en milieu rural et de 5,10 % en milieu urbain.

La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 13,97 % des ménages régionaux sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 12,5% au niveau national. Selon les provinces, la province de Sidi-Ifni ressort comme la plus pauvre au niveau régional avec un taux de pauvreté de 6,86 %, suivie des provinces de Guelmim (5,42 %), Tan-Tan (5,12%) et Assa-Zag (5,04).

#### 12.4 Pauvreté multidimensionnelle

Depuis 2004, la cartographie de la pauvreté au Maroc s'est référée à l'approche monétaire de la Banque mondiale. Les indicateurs spatialisés qui en découlent n'expriment que la distribution des ressources financières dont disposent les ménages, notamment la dépense comme mesure du niveau de vie de la population.

L'approche de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle consiste, quant à elle, à fournir des indices statistiques sur le dénuement social en termes de privation sur des espaces géographiques homogènes. Elle produit une base de données désagrégée à l'échelle locale la plus opérationnelle permettant d'identifier les poches de la pauvreté pour des petites zones géographiques, telles que les communes, les quartiers urbains et les douars ruraux. Il s'agit d'une approche holistique pour mieux connaître la distribution de la pauvreté multidimensionnelle pour un niveau de désagrégation inférieur à celui typiquement considéré par les enquêtes auprès des ménages.

Ces enquêtes concernent un échantillon restreint de la population et ne permettent pas de construire des bases de données sur la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle locale la plus fine. La représentativité de telles enquêtes se limite généralement à la région. Les indices régionaux de la pauvreté multidimensionnelle qui en découlent donnent des estimations moyennes par région, occultant la dispersion spatiale de ce phénomène à l'échelle des provinces et des communes.

### **Approche méthodologique de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle**

Le HCP a commencé, depuis 2008, en complément avec l'approche monétaire, à imprimer une approche multidimensionnelle à l'analyse des phénomènes de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales pour mieux identifier les facteurs qui sont à l'origine de ces phénomènes et de leur reproduction sociale. Cette orientation a été confortée par les travaux d' Oxford Poverty and Human Development Initiative, Université d'Oxford (OPHI), qui ont eu le grand mérite d'avoir élargi l'usage de cette approche à l'échelle mondiale.

Depuis cette date, le HCP s'attèle à suivre l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle à partir des données des enquêtes nationales sur le niveau de vie des ménages (2007), l'anthropométrie de la population (2011), la consommation et les dépenses des ménages (2014). Le bilan des travaux réalisés a porté principalement sur la mise à jour des indices de la pauvreté multidimensionnelle, tels que définis par l'approche d'OPHI, aux niveaux national, urbain, rural et régional.

L'approche d'OPHI fonde la mesure de la pauvreté multidimensionnelle sur un large faisceau de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence ou de manifestation de pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l'accès aux services sociaux de base - l'eau, l'électricité et l'assainissement -, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication. Ce sont là les principaux objectifs retenus par l'agenda 2030 du développement durable.

Le schéma discursif de cette approche consiste à :

- (i) identifier les privations sur la base des besoins non satisfaits dans les domaines susmentionnés (accès aux services sociaux de base, conditions de logement, éducation et santé). Dans l'ensemble 10 privations sont identifiées (Cf. tableau ci-après).
- (ii) établir un score de privation agrégeant les 10 privations élémentaires moyennant le schéma de pondération suivant: un poids  $1/6$  pour les 4 privations en termes d'éducation (2) et de santé (2), et un poids de  $1/18$  pour les 6 privations en termes de conditions de vie;
- (iii) fixer le seuil de pauvreté: une personne est considérée multidimensionnellement pauvre si son score de privation est supérieur au seuil de pauvreté, fixé conventionnellement par cette approche à 33%.



(iv) Calculer les indices de la pauvreté multidimensionnelle à savoir:

- ✓ le taux de pauvreté multidimensionnelle : il donne la proportion des personnes pauvres, cumulant un nombre de privations supérieur au seuil de pauvreté - au moins 30% des privations élémentaires auxquelles sont exposés les ménages -. Il exprime le rapport du nombre des pauvres au nombre total de la population.
- ✓ l'intensité moyenne de privation : cet indice renseigne sur les manques que vivent les pauvres d'une manière simultanée. Il a le mérite de rendre compte de l'acuité de privation au sein de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle.
- ✓ l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) : il extrapole l'intensité de la privation à l'ensemble de la population, qu'elle soit pauvre ou non.

Tableau 54: Dimensions, composantes, indicateurs, seuils et pondérations de l'IPM

<i>Dimension</i>	<i>Composante</i>	<i>Indicateur : définition de la privation</i>	<i>Pondération</i>	
<i>Education</i>	Scolarisation des enfants	Si un des enfants en âge de scolarisation 6-14 ans ne fréquente pas l'école	1/6	1/3
	Scolarisation des adultes	Si aucun membre du ménage âgé de 15 ans et plus n'a complété cinq années de scolarisation	1/6	
<i>Santé</i>	Handicap	Si un membre du ménage est dans l'incapacité de réaliser l'une des fonctions organiques suivantes : vision, audition, marche, capacité cognitive (se souvenir ou se concentrer), soins corporels et communication	1/6	1/3
	Mortalité infantile	Si un enfant de moins de 12 mois est décédé dans le ménage	1/6	
<i>Conditions de vie</i>	Eau potable	Si le ménage n'a pas accès à l'eau propre à moins de 30 minutes de marche de chez lui	1/18	1/3
	Electricité	Si le ménage n'a pas d'électricité	1/18	
	Assainissement	Si le ménage ne dispose pas de toilettes privées ou d'un système d'assainissement sain	1/18	
	Revêtement du sol	Si le plancher du logement est sale, en sable ou en terre battue	1/18	
	Mode de cuisson	Si le ménage cuisine avec du bois, charbon ou fumier	1/18	
	Détention d'actifs	Si le ménage ne possède ni voiture ou ni tracteur/camion et ne possède pas au moins deux des biens suivants : téléphone, télévision, radio, moto, bicyclette et réfrigérateur	1/18	

Pour analyser la dynamique de la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle de toutes les subdivisions territoriales, cette approche a été implémentée sur l'exhaustivité des données du RGPH de 2014 et de 2004.

Tableau 55 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation de la Région Guelmim-Oued Noun

Région	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2014		Intensité de privation des pauvres (en%),2014		Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2004		Intensité de privation des pauvres (en%),2004		Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014(en %)		Taux de pauvreté globale 2014(en %)
	IPM (en%),2014	IPM (en%),2014	IPM (en%),2004	IPM (en%),2004	Education	Santé	Conditions de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté :				
							Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement			Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle			
	Ensemble														
Guelmim-Oued Noun	6,2	2,4	39,7	20,8	8,9	43,1	54,2	13,2	17,9	14,7	4,9	5,2	0,8	10,9	
	Urbain														
Guelmim-Oued Noun	1,9	0,7	36,2	8,3	3,2	39,0	59,6	27,3	7,7	5,4	4,9	1,7	0,2	6,8	
	Rural														
Guelmim-Oued Noun	14,2	5,7	40,6	38,3	17,0	44,4	53,0	10,0	20,2	16,8	4,8	11,9	2,0	18,7	

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

Selon ces résultats, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle s'élève à 6,2% à l'échelle régionale, une pauvreté qui s'avère plus prononcée en milieu rural, puisque le taux de pauvreté multidimensionnelle s'y élève à 14,2 % contre 1,9 % en milieu urbain.

En milieu urbain, 59,6 % de la pauvreté multidimensionnelle est due aux déficiences en termes d'éducation des adultes et des enfants. Les privations en termes de santé contribuent à hauteur de 27,3 % à la pauvreté urbaine. Quant à la pauvreté rurale, elle s'explique principalement par les privations en termes d'éducation (53,0%), d'accès aux infrastructures de base (20,2%), de conditions de logement (16,8%) et d'accès aux services de santé avec (10%).

Tableau 56: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation des provinces de la Région Guelmim-Oued Noun

Province	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2014		IPM (en%),2014		Intensité de privation des pauvres (en%),2014		Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2004		IPM (en%),2004		Intensité de privation des pauvres (en%),2004		Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014 (en %)		Taux de pauvreté globale 2014(en% )												
									Education				Conditions de vie				Pauvreté monétaire uniquement			Pauvreté multidimensionnelle uniquement											
									Santé				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement				Conditions de logement				Pauvreté monétaire uniquement		Pauvreté multidimensionnelle uniquement								
																Noyau dur de la pauvreté :		Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle													
<i>Ensemble</i>																															
<b>Assa-Zag</b>	10,7	4,4	40,9	14,5	46,6	6,7	57,6	7,5	18,0	16,9	4,1	8,6	0,8	13,5																	
<b>Guelmim</b>	3,9	1,6	39,9	13,0	41,4	5,4	54,1	16,6	14,5	14,7	4,8	3,2	0,6	8,6																	
<b>Sidi Ifni</b>	11,0	4,3	39,3	37,8	43,8	16,6	52,6	12,2	20,1	15,0	5,3	9,5	1,5	16,2																	
<b>Tan-Tan</b>	3,2	1,3	39,5	10,1	42,1	4,3	58,2	14,8	16,4	10,6	4,7	2,9	0,4	7,9																	
<i>Urbain</i>																															
<b>Assa-Zag</b>	2,2	0,8	36,9	7,6	2,9	38,0	59,5	23,1	7,7	9,7	3,7	2,0	0,2	5,9																	
<b>Guelmim</b>	1,8	0,7	36,4	8,9	3,5	39,2	59,2	29,1	6,5	5,2	4,8	1,6	0,2	6,6																	
<b>Sidi Ifni</b>	1,9	0,7	35,8	8,0	3,2	40,3	54,0	28,4	10,3	7,3	6,3	1,8	0,2	8,3																	
<b>Tan-Tan</b>	2,0	0,7	35,8	7,6	2,9	38,3	62,4	25,3	8,6	3,7	4,9	1,8	0,3	6,9																	
<i>Rural</i>																															
<b>Assa-Zag</b>	29,6	12,3	41,5	44,7	23,7	53,1	57,3	5,2	19,6	17,9	5,3	25,8	2,3	33,4																	
<b>Guelmim</b>	10,0	4,2	41,8	22,4	9,7	43,4	51,9	10,9	18,2	19,1	4,9	7,8	1,9	14,5																	
<b>Sidi Ifni</b>	14,3	5,6	39,5	44,8	19,7	43,9	52,6	11,5	20,5	15,4	4,9	12,3	2,0	19,2																	
<b>Tan-Tan</b>	31,0	14,0	45,1	66,3	34,5	52,0	53,0	2,0	26,0	19,0	1,1	28,4	2,6	32,1																	

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

Selon ces résultats, la province de Sidi Ifni et d'Assa Zag connaissent les taux de pauvreté multidimensionnelle les plus élevés au niveau régional avec 11,0 % et 10,7 % .Selon le milieu, les taux les plus élevés sont enregistrés dans le milieu rural des provinces Tan Tan 31 % et Assa Zag 29,6 %.

Toutefois, force est de constater que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a fortement reculé par rapport à 2004, puisque le taux en question s'élevait à 20,8 % à la région Guelmim-Oued Noun en 2004 contre 6,5%

en 2014. Cette diminution étant observée au niveau de toutes les provinces de la région et pour les deux milieux de résidence.

L'étude décompose la pauvreté multidimensionnelle des provinces par source de privation. Ainsi la contribution des privations en termes d'éducation oscille entre 58,2 % à Tan-Tan et 57,6 % à Assa-Zag 54,1% à Guelmim et 52,6% à Sidi-Ifni. Les déficiences en termes de santé contribuent à la pauvreté multidimensionnelle à hauteur de 16,6% à Guelmim , 14,8% à Tan-Tan , 12,2% à Sidi-Ifni et 7,5 % à Assa-Zag. Les privations en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement expliquent 20,1 % de la pauvreté à Sidi-Ifni , 18% à Assa-Zag, 16,4 à Tan-Tan et 14,5 % de la pauvreté à Guelmim. Quant aux privations en termes des conditions d'habitat, elles expliquent 16,9 % de la pauvreté à Assa-Zag , 15% à Sidi Ifni, 14,7% à Guelmim et 10,6 % de la pauvreté à Tan-Tan.

## 13. Comptes régionaux

### 13.1 Produit Intérieur Brut

Dans le cadre de l'accompagnement du processus de la régionalisation avancée, le Haut Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de production des comptes régionaux selon les normes de comptabilité nationale. Ces comptes ont pour objectif principal de fournir des indicateurs et agrégats pour les régions et permettent, entre autres, de décrire leur économie et de dégager les disparités régionales.

Tableau 57: Produit Intérieur Brut (à prix courants), Région Guelmim Oued Noun ,2016 et 2017

<i>Grandeurs économiques</i>		2016*	2017**
<i>Produit intérieur brut (PIB) (en millions de Dh)</i>	<i>Région</i>	<i>PIB</i>	14128
		<i>Variation annuelle (%)</i>	6,8
	<i>Maroc</i>	<i>PIB</i>	1013229
		<i>Variation annuelle (%)</i>	4,9
<i>PIB par habitant (Dh)</i>	<i>Région</i>	<i>PIB par tête</i>	32301
		<i>Variation annuelle (%)</i>	6,2
	<i>Maroc</i>	<i>PIB par tête</i>	29380
		<i>Variation annuelle (%)</i>	3,8

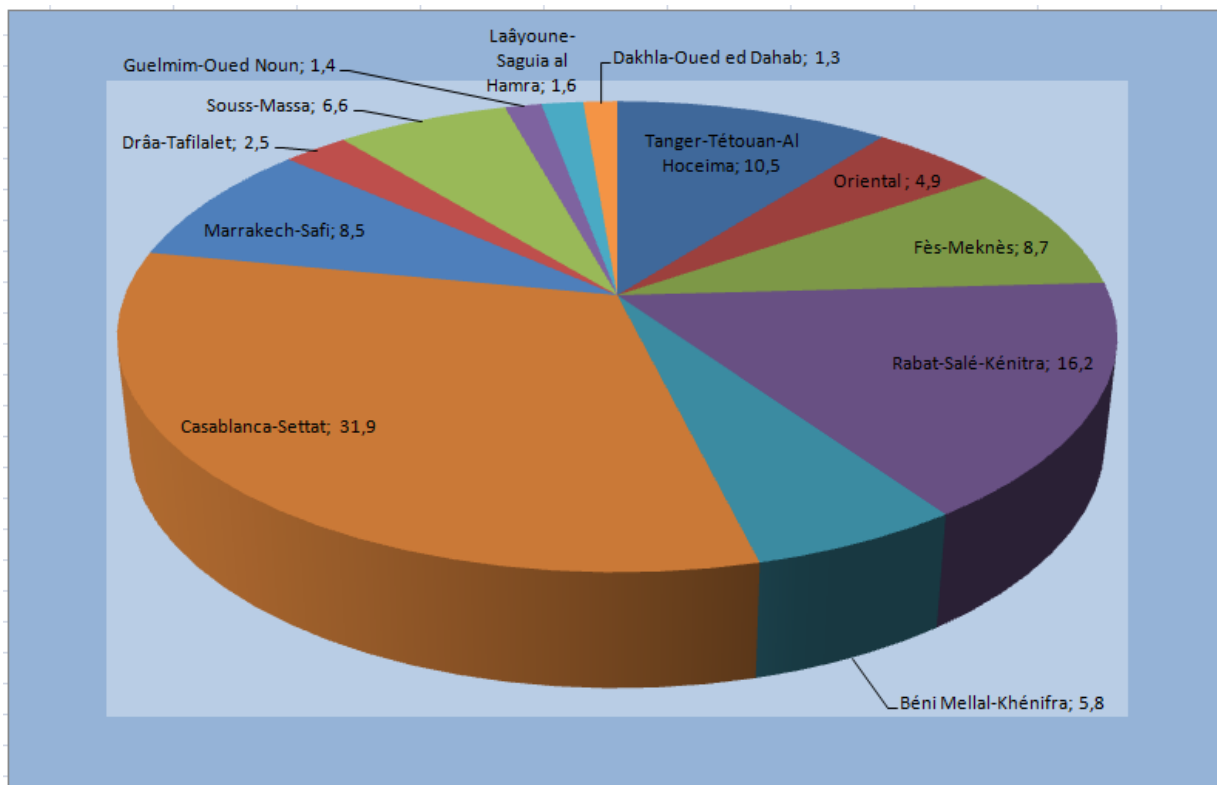
Source : HCP, Note d'information relative aux comptes régionaux de l'année 2017

\*Données définitives \*\* Données semi-définitives

En 2017, la région Guelmim-Oued Noun a enregistré un Produit Intérieur Brut de l'ordre de 15085 millions de Dh à prix courants, réalisant une croissance économique de 6,8%. Le PIB par habitant s'élève à 30 510 DH en 2017 au niveau national. Cinq régions présentent un PIB par habitant supérieur à cette moyenne nationale. Il s'agit des régions de Dakhla-Oued-Ed-Dahab (84 949 DH), de Casablanca-Settat (47 694 DH), de Laayoune-Saguia al Hamra (45 419

DH), de Rabat-Salé-Kénitra (36 420 DH) et de Guelmim-Oued Noun (34 317 DH).

Figure 35: Répartition (en %) du PIB National à prix courants selon les régions, 2017



Source : HCP, Note d'information relative aux comptes régionaux de l'année 2017

Aux prix courants, les trois régions de Casablanca-Settat, de Rabat-Salé-Kénitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ont créé 58,6 % de la richesse nationale, avec 31,9 %, 16,2 % et 10,5% respectivement.

Quatre régions ont généré 29,6% du PIB : la région de Fès-Meknès avec 8,7%, de Marrakech-Safi avec 8,5%, de Souss-Massa avec 6,6% et de Béni Mellal-Khénifra avec 5,8%.

Les régions de l'oriental, de Drâa-Tafilalet et les trois régions du sud n'ont contribué qu'à hauteur de 11,8% à la création de PIB en valeur, avec 4,9%, 2,5% et 4,3% respectivement.

Dans ces conditions, les disparités en termes de création de la richesse entre les régions se sont accentuées. L'écart absolu moyen (la moyenne des écarts absolus entre le PIB des différentes régions et le PIB régional moyen) est passé de 58,1 milliards de DH en 2016 à 60,4 milliards en 2017.

### **13.2 Structure du PIB par secteurs d'activité économique**

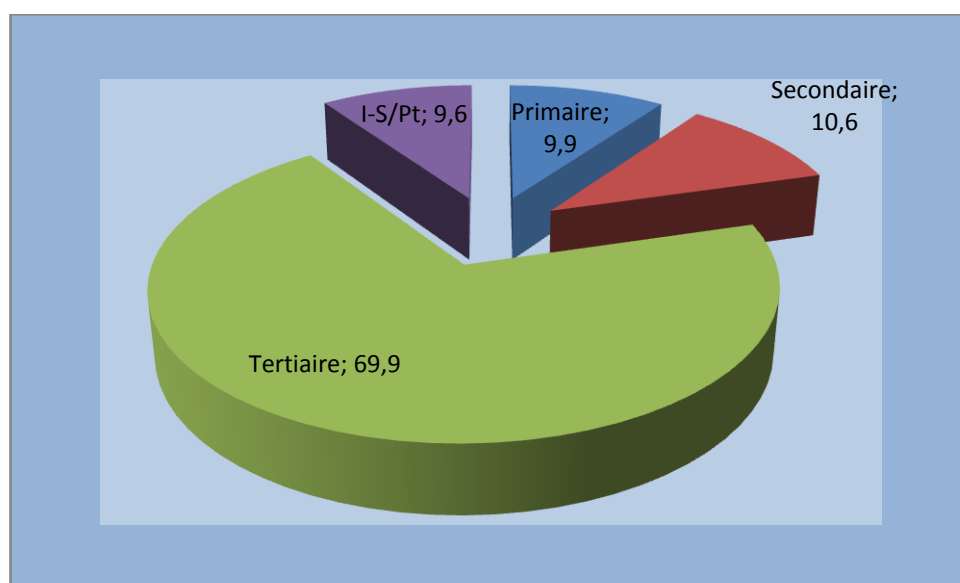
Les comptes régionaux établis en 2017 montrent que les activités tertiaires (services marchands et non marchands) sont bien représentées dans la région de Guelmim-Oued Noun par rapport aux trois régions du sud du royaume en générant un PIB de 10548 millions de Dh. Elles contribuent ainsi pour 69,9% dans la richesse régionale, et pour 36.5% dans le PIB des trois régions de sud du royaume relatif à ce secteur. Ceci positionne la région au premier rang parmi les trois régions de sud du royaume dans ce secteur.

Les activités secondaires (Industrie, mines, distribution d'électricité et d'eau et bâtiments et travaux publics) viennent en deuxième position pour contribuer pour 10,6 % au PIB régional avec une valeur de 1592 millions de Dh. Elles classent ainsi la région de Guelmim-Oued Noun au deuxième rang au niveau des trois régions de Sud du Royaume en générant 22,8 % de la richesse des trois régions de Sud.

Quant aux activités primaires (agriculture et pêche), elles constituent 9,9 % du PIB régional et 19,8 % du PIB du trois régions de sud du royaume relatif à ces activités, avec une valeur de 1496 millions de Dh,



Figure 36: Structure (en %) du PIB régional par secteurs d'activités, Région Guelmim-Oued Noun, 2017



Source : HCP, Note d'information relative aux comptes régionaux de l'année 2017

### 13.3 Dépense de Consommation Finale des Ménages

En 2017, la dépense de consommation finale des ménages (DCFM) a atteint une valeur de l'ordre de 7094 millions de Dh aux prix courant, soit 1,2 % de la dépense effectuée au niveau national.

Tableau 58: Dépenses de Consommation Finale des Ménages, Région Guelmim-Oued Noun, 2016 et 2017

<i>Grandeurs économiques</i>		2016*	2017**
<i>Dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) (en millions de Dh)</i>	<i>Guelmim-Oued Noun</i>	<i>DCFM</i>	<b>6863</b> <b>7094</b>
		<i>Variation annuelle (%)</i>	<b>3,4</b>
	<i>Maroc</i>	<i>DCFM</i>	<b>586461</b> <b>609882</b>
		<i>Variation annuelle (%)</i>	<b>4</b>
<i>DCFM par tête</i>	<i>Guelmim-Oued Noun</i>	<i>DCFM par tête</i>	<b>15691</b> <b>16138</b>
		<i>Variation annuelle (%)</i>	<b>2,8</b>
	<i>Maroc</i>	<i>DCFM par tête</i>	<b>17006</b> <b>17 499</b>
		<i>Variation annuelle (%)</i>	<b>2,9</b>

Source : HCP, Note d'information relative aux comptes régionaux de l'année 2017

\*Données définitives    \*\* Données semi-définitives

En termes d'évolution, la DCFM s'est accrue de 3,4%, par rapport à 2016 où elle était de 6863 millions de Dh, contre un accroissement de 4% à l'échelle nationale.

Concernant la DCFM par tête, la région a affiché en 2017 une valeur de 16138 DH par habitant, inférieur à la moyenne nationale qui est de 17499 Dh par tête, et se positionne dans la huitième position à l'échelle nationale.

Enfin, le rapport de la DCFM au PIB permet de dégager la propension moyenne à consommer ou en d'autres termes la capacité d'épargne pour chaque région. Cette capacité d'épargne est inversement proportionnelle à ce rapport. Pour la région de Guelmim-Oued Noun, cette proportion est évaluée en 2017 à 47 %, contre 57,4% au niveau national, c'est-à-dire qu'au niveau de la région, 47% du PIB est consacré à la consommation finale des ménages, alors que le potentiel d'épargne, et par suite d'investissement, constitue 53% du PIB.



## **Partie III : Secteurs sociaux**

## 1. L'enseignement

L'enseignement se situe actuellement au cœur du projet de société de notre pays, en raison des missions qu'il se doit d'assumer dans la formation des futur(e)s citoyen(ne)s, dans la réalisation des objectifs du développement humain durable et dans la garantie du droit à l'éducation pour tous. C'est dans cette perspective qu'il se trouve au centre des priorités et préoccupations nationales.

Certes, l'enseignement est considéré comme un pilier principal dans la construction du projet sociétal marocain et dans la réussite des projets de développement que connaît notre pays depuis le début du troisième millénaire, mais il a besoin, pour accomplir ce rôle, de connaître un développement durable fondé sur la qualification des ressources humaines et matérielles et sur l'interaction positive avec son environnement.

L'enseignement marocain a réalisé des acquis qu'il y a lieu de capitaliser et de faire évoluer. On peut mentionner, en particulier, l'actualisation du cadre juridique et institutionnel, les progrès réalisés dans la généralisation de la scolarisation, la mise en place des structures institutionnelles d'une gouvernance décentralisée, avec le développement des académies régionales et une autonomie relative des universités. On peut retenir également la révision des curricula et des programmes scolaires, la restructuration pédagogique de l'enseignement supérieur, l'intégration de l'enseignement de la langue et de la culture amazighe, la réorganisation des filières et l'élargissement progressif des capacités d'accueil de la formation professionnelle, ainsi que le projet de réhabilitation de l'enseignement traditionnel.

Le Maroc a connu des transformations structurelles profondes, surtout depuis le début du troisième millénaire, qui ont été couronnées par la constitution de

2011 et les choix sociétaux qui y ont été définis. Ces choix peuvent être résumés ainsi :

- L'achèvement de l'édification d'un État démocratique, jouissant d'institutions modernes régies par le droit et la loi, qui favorisent l'égalité des chances et qui s'appuient sur le pluralisme et la participation dans la vie publique ;
- La réalisation du développement durable, en particulier en reconnaissant le droit à l'éducation et à un enseignement moderne, de bonne qualité et d'accès facile ;
- La reconnaissance de la pluralité linguistique et l'élaboration d'une politique nationale cohérente, dans le domaine des langues et de culture ;
- La nécessité d'élargir et de généraliser la participation des jeunes au développement socioéconomique et culturel du pays. Ce qui implique :
  - La nécessité d'accorder aux jeunes la possibilité de maîtriser les langues, les connaissances et les compétences requises en harmonie constante avec les exigences de leur époque et les valeurs nationales et religieuses de la société marocaine ;
  - La nécessité de développer leurs capacités d'expression, de communication et de dialogue, ainsi que la culture de l'initiative, de la recherche et de l'innovation.

Tous ces choix combinés amplifient les enjeux sociétaux et les défis que l'enseignement est appelé à relever dans le futur.

## 2. Enseignement préscolaire

L'éducation de la petite enfance en général et le préscolaire en particulier constitue pour le Maroc une préoccupation majeure depuis plusieurs décennies. Le secteur du préscolaire a ainsi occupé une place de choix dans toutes les réformes éducatives entreprises à ce jour.

L'enseignement préscolaire concerne essentiellement les enfants de 3 à 5 ans, n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité, et constitue une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire de base d'une autre.

L'enseignement préscolaire est constitué de trois types : l'enseignement traditionnel, moderne et public. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2016-2017, l'effectif des enfants préscolarisés au niveau de la région Guelmim-Oued Noun s'élevait à près de 12 727 enfants. Le préscolaire traditionnel continue à être prédominant puisqu'il attire l'essentiel des enfants inscrits avec 67% des effectifs, suivi du préscolaire moderne et public avec 33%.

Les filles constituent 47 % de l'ensemble des préscolarisés, ce pourcentage et le même dans le préscolaire public-moderne et le préscolaire traditionnel qui se distinguent par la scolarisation importante de la fille. La répartition selon les provinces indique que le préscolaire traditionnel est prédominant au niveau de Guelmim (73% des élèves), Tan-Tan (62%), Assa-Zag (56%). Quant au préscolaire moderne et public, il est plus présent à Assa-Zag (44%), Tan-Tan (38%) et Guelmim (27%).

Quant aux éducateurs, leur nombre s'élève à 773 éducateurs, soit un taux d'encadrement de 16.5 élèves/éducateur, une moyenne qui atteint 19.3 élèves par éducateur pour le préscolaire Moderne et public.

Les disparités entre les provinces en matière d'encadrement des élèves sont importantes : le taux varie de 10,2 élèves par éducateur à Sidi Ifni jusqu'à 19 élèves par éducateur à Tan Tan. Pour atténuer ces ratios et les ramener à la moyenne régionale qui est de 16.5 élèves par éducateur, il faudrait doter les provinces de Guelmim et de Tan Tan respectivement de 10 et 23 éducateurs supplémentaires. D'un autre côté, les provinces de Sidi Ifni et Assa Zag affichent des taux d'encadrement en deçà de la moyenne régionale avec des surplus respectifs de 16 et 17 éducateurs supplémentaires.

Tableau 59: L'enseignement préscolaire selon le type et les provinces de la Région Guelmim Oued Noun, année scolaire 2016-2017

	<i>Traditionnel</i>			<i>Moderne et public</i>			<i>Ensemble</i>		
	<i>Elèves</i>			<i>Elèves</i>			<i>Elèves</i>		
	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Educateurs</i>	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Educateurs</i>	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Educateurs</i>
<i>Assa Zag</i>	457	272	43	362	173	24	819	445	67
<i>Guelmim</i>	6 597	3 077	407	2 428	1 125	131	9 025	4 202	538
<i>Sidi Ifni</i>	-	-	24	451	209	20	451	209	44
<i>Tan Tan</i>	1 506	662	83	926	455	41	2 432	1 117	124
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	8 560	4 011	557	4 167	1 962	216	12 727	5 973	773

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation –Guelmim-Oued Noun

### 3. Enseignement primaire

L'enseignement primaire est l'une des priorités de toute société visant le développement de son capital humain, il a pour objectif principal, la consolidation et l'extension de l'apprentissage du préscolaire et la préparation des élèves à poursuivre leur apprentissage aux niveaux d'enseignements ultérieurs.

Vu la nature de cette mission et vu l'importance de la tranche d'âges concernée, ce type d'enseignement s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure et ce, aussi bien au niveau national que régional.

- **Etablissement de l'enseignement primaire public selon les provinces**

Le nombre des établissements qui ont reçu les élèves au cours de l'année scolaire 2016-2017 atteint les 167 établissements dont 64 % en milieu rural et 306 satellites dont 99 % sont dans le milieu rural.

Tableau 60 : Etablissement de l'enseignement primaire public selon le milieu et les provinces de la région Guelmim-Oued Noun

	<i>Etablissements</i>		<i>Satellites</i>	
	<i>Urbain+Rural</i>	<i>rural</i>	<i>Urbain+Rural</i>	<i>rural</i>
<i>Assa Zag</i>	13	4	9	8
<i>Guelmim</i>	61	39	72	72
<i>Sidi Ifni</i>	73	62	222	221
<i>TanTan</i>	20	2	3	3
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	167	107	306	304

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

- **Personnel enseignant de l'enseignement primaire public selon les provinces**

Le rôle du personnel enseignant est très important et sensible, en plus de ses obligations d'enseignement, le corps enseignant est personnellement et pénalement responsable dès l'arrivée de l'enfant à l'école jusqu'à son départ. Ainsi, l'effectif du personnel enseignant doit être équilibré avec le nombre des enfants inscrits dans l'établissement scolaire.

Au niveau de la région Guelmim-Oued Noun, le nombre du personnel enseignant au cours de l'année scolaire est de 2 010 ce qui représente 2 % du



total national. Les femmes représentent 36 % du corps enseignant de la région. Par milieu de travail, le rural détient 53 % du personnel enseignant.

**Tableau 61: Personnel enseignant de l'enseignement primaire public selon le milieu et les provinces de la région Guelmim-Oued Noun**

	<i>Urbain + Rural</i>		<i>Milieu rural</i>	
	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>
<i>Assa Zag</i>	<b>103</b>	<b>57</b>	<b>24</b>	<b>15</b>
<i>Guelmim</i>	<b>818</b>	<b>300</b>	<b>337</b>	<b>98</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>785</b>	<b>237</b>	<b>684</b>	<b>214</b>
<i>TanTan</i>	<b>304</b>	<b>122</b>	<b>14</b>	<b>4</b>
<b><i>Guelmim - Oued Noun</i></b>	<b>2 010</b>	<b>716</b>	<b>1 059</b>	<b>331</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

- **Elèves de l'enseignement primaire public selon les provinces**

L'effectif des élèves inscrits au niveau primaire au cours de l'année scolaire 2016-2017 au niveau de la région Guelmim-Oued Noun 43 613 soit 1,2 % du total des élèves au niveau national, les filles y représentent 47,4%. La part des élèves en primaire dans le milieu rural est de 38,4%.

La province de Guelmim détient 43,8% du total des élèves inscrits dans les établissements primaire de la région Guelmim-Oued Noun

**Tableau 62: Elèves de l'enseignement primaire public selon le milieu et les provinces et de la région Guelmim-Oued Noun**

	<i>Urbain + Rural</i>		<i>Milieu rural</i>	
	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>
<i>Assa Zag</i>	<b>2 993</b>	<b>1 367</b>	<b>458</b>	<b>211</b>
<i>Guelmim</i>	<b>19 117</b>	<b>9 071</b>	<b>5 981</b>	<b>2 813</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>12 821</b>	<b>6 134</b>	<b>10 191</b>	<b>4 867</b>
<i>TanTan</i>	<b>8 682</b>	<b>4 115</b>	<b>107</b>	<b>50</b>
<b><i>Guelmim - Oued Noun</i></b>	<b>43 613</b>	<b>20 687</b>	<b>16 737</b>	<b>7 941</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

- **Nouveaux inscrits en première année selon les provinces**

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, 7 073 élèves ont été nouvellement inscrits en première année dans les différents établissements primaire de la région Guelmim-Oued Noun soit 1,3% du total des nouveaux inscrit au niveau national. Les filles représentent plus de 49% et la proportion des inscrits dans le milieu rural est de 39,3%.

La province de Guelmim vient en première position avec un nombre d'inscrits en première année de 3 182, Sidi Ifni, Tan-Tan successivement avec 2 103 et 1 301 nouveaux inscrits. Enfin la province de Assa-Zag avec 487 nouveaux élèves inscrits en première année au cours de l'année scolaire 2016-2017.

**Tableau 63: Nouveaux inscrits en première année scolaire primaire public selon le milieu et les provinces et de la région Guelmim-Oued Noun**

	<i>Urbain + Rural</i>		<i>Milieu rural</i>	
	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>
<i>Assa Zag</i>	<b>487</b>	<b>224</b>	<b>81</b>	<b>33</b>
<i>Guelmim</i>	<b>3 182</b>	<b>1 547</b>	<b>1 043</b>	<b>480</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>2 103</b>	<b>1 072</b>	<b>1 636</b>	<b>830</b>
<i>Tan-Tan</i>	<b>1 301</b>	<b>625</b>	<b>18</b>	<b>12</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>7 073</b>	<b>3 468</b>	<b>2 778</b>	<b>1 355</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

- **Elèves de la 6ème année primaire public selon les provinces**

L'effectif des élèves inscrits à la 6ème année au cours de l'année scolaire 2016-2017 au niveau de la région Guelmim-Oued Noun 7 352 soit 1.3 % du total des élèves au niveau national, les filles y représentent 46,8%. La part des élèves en primaire inscrits à la 6ème année dans le milieu rural est de 37.7%.

La province de Guelmim détient 44,4% du total des élèves inscrits à la 6ème année primaire dans les établissements primaire de la région Guelmim-Oued Noun.

Tableau 64: Elèves de la 6ème année primaire selon le milieu et les provinces et de la région Guelmim-Oued Noun

	<i>Urbain + Rural</i>		<i>Milieu rural</i>	
	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>
<i>Assa Zag</i>	<b>504</b>	<b>224</b>	<b>86</b>	<b>33</b>
<i>Guelmim</i>	<b>3 261</b>	<b>1 541</b>	<b>924</b>	<b>445</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>2 220</b>	<b>1 045</b>	<b>1 751</b>	<b>812</b>
<i>TanTan</i>	<b>1 367</b>	<b>633</b>	<b>10</b>	<b>3</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>7 352</b>	<b>3 443</b>	<b>2 771</b>	<b>1 293</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

- **Etablissements et élèves de l'enseignement primaire privé selon les provinces**

Le secteur privé au niveau de la région Guelmim-Oued Noun encadre 13.1 % des élèves du primaire contre 17 % au niveau national. Ils sont répartis sur 43 établissements.

Les élèves bénéficiant de l'enseignement primaire privé ont atteint, en 2016-2017, 6 553 élèves dans la région du Guelmim-Oued Noun .Il est à signaler que 61.7% des élèves qui sont inscrits au cycle de l'enseignement primaire privé se trouvent dans la province de Guelmim.

Tableau 65: Etablissements et élèves de l'enseignement primaire privé selon les provinces de la région Guelmim - Oued Noun

	<i>Etablissements</i>	<i>Elèves</i>	
		<i>Total</i>	<i>Féminin</i>
<i>Assa Zag</i>	<b>4</b>	<b>185</b>	<b>79</b>
<i>Guelmim</i>	<b>26</b>	<b>4 040</b>	<b>1 880</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>1</b>	<b>80</b>	<b>55</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>43</b>	<b>6 553</b>	<b>3 025</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

#### 4. Enseignement secondaire collégial

L'enseignement secondaire collégial dure trois ans et il est destiné aux jeunes issus de l'école primaire titulaire du certificat d'études primaires. Le but de ce cycle est à la fois l'approfondissement des objectifs généraux des cycles antérieurs en termes de compétences techniques et professionnelles, mais aussi la préparation des élèves pour le choix de leur orientation pour poursuivre les études ou aussi pour entrer directement dans la vie active.

L'achèvement de l'enseignement collégial sera sanctionné par un brevet d'enseignement collégial, pour poursuivre les études secondaires, selon le choix d'orientation et l'aptitude, ou le cas échéant, le champ d'apprentissage et de spécialisation technique et professionnelle.

- **Etablissements de l'enseignement secondaire collégial public selon les provinces**

En 2016-2017, la région Guelmim-Oued Noun comptait 43 établissements de l'enseignement secondaire collégial public, dont 7 annexes soit 2,2% du total des établissements au niveau national. Plus de 44,2 % des établissements se trouvent au niveau du milieu rural contre un taux de 43,4% enregistré au niveau national.

La province de Guelmim dispose à elle seule de plus de 44.2 % des établissements de l'enseignement secondaire collégial public de la région Guelmim-Oued Noun.

Tableau 66: Etablissements de l'enseignement secondaire collégial public selon le milieu et les provinces

	<i>Urbain + Rural</i>		<i>Milieu rural</i>	
	<i>Etablissements</i>	<i>dont annexes</i>	<i>Etablissements</i>	<i>dont annexes</i>
<i>Assa Zag</i>	5	-	1	-
<i>Guelmim</i>	19	-	8	-
<i>Sidi Ifni</i>	11	7	10	7
<i>TanTan</i>	8	-	-	-
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	43	7	19	7

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

- **Personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial public selon les provinces**

Le personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial public dans la région Guelmim –Oued Noun est de 1 045 personnes, 650 dans le milieu urbain et 395 dans le milieu rural soit à peu près 38 % du total. Les femmes quant à elles représentent plus de 30 % du personnel enseignant dans les campagnes et 29 % du personnel enseignant dans les villes.

La part du corps enseignant de la région Guelmim-Oued Noun durant l'année scolaire 2016-2017 est de 2 % du personnel enseignant du royaume.

La province de Guelmim détient plus 46 % du personnel enseignant et la province de Sidi Ifni quant à elle, dispose de plus de 29 % du corps enseignant de la région Guelmim-Oued Noun.

Tableau 67: Personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial public selon le milieu et les provinces De la région Guelmim-Oued Noun

	<i>Urbain + Rural</i>		<i>Milieu rural</i>	
	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>
<i>Assa Zag</i>	<b>62</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>-</b>
<i>Guelmim</i>	<b>483</b>	<b>134</b>	<b>163</b>	<b>40</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>302</b>	<b>104</b>	<b>218</b>	<b>77</b>
<i>TanTan</i>	<b>198</b>	<b>58</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>1 045</b>	<b>305</b>	<b>395</b>	<b>117</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

- **Elèves de l'enseignement secondaire collégial public selon les provinces**

Le nombre des élèves inscrits dans les établissements de l'enseignement secondaire collégial public de la région Guelmim Oued Noun durant l'année scolaire 2016-2017 est de 21 652 élèves soit 1.4 % du nombre total des élèves inscrit dans les différents établissements du royaume.

Les élèves du sexe féminin représentent plus de 45 % du total des élèves de l'enseignement secondaire collégial dans la région, une proportion presque similaire à celle enregistrée au niveau national (46 %).

Par province, la province de Guelmim détient plus 46 % des élèves inscrits dans les différents établissements et la province de Sidi Ifni quant à elle dispose de plus de 24 % des élèves de la région Guelmim-Oued Noun .

Tableau 68: Elèves de l'enseignement secondaire collégial public selon le milieu et les province De la région Guelmim-Oued Noun

	<i>Urbain + Rural</i>		<i>Milieu rural</i>	
	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>
<i>Assa Zag</i>	<b>1 421</b>	<b>628</b>	<b>170</b>	<b>64</b>
<i>Guelmim</i>	<b>9 943</b>	<b>4 709</b>	<b>2 399</b>	<b>1 032</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>5 300</b>	<b>2 037</b>	<b>3 738</b>	<b>1 330</b>
<i>TanTan</i>	<b>4 988</b>	<b>2 396</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b><i>Guelmim - Oued Noun</i></b>	<b>21 652</b>	<b>9 770</b>	<b>6 307</b>	<b>2 426</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

- **Etablissements et élèves de l'enseignement secondaire collégial privé selon les provinces**

L'enseignement privé prend de plus en plus une place importante dans le système éducatif marocain, ainsi le nombre des établissements de l'enseignement secondaire collégial privés est de 10 établissements dans la région Guelmim Oued Noun contre 1 322 établissements ouverts durant l'année scolaire 2016-2017 dans toutes les régions du royaume soit environ de 0.8 % du total.

Le nombre des élèves inscrit dans les établissements privés durant l'année scolaire 2016-2017 est de 661 élèves dont 300 sont des filles. Ce nombre représente seulement 0.4% du total des élèves inscrits dans les écoles privées au Maroc.

Tableau 69: Etablissements et élèves de l'enseignement secondaire collégial privé selon le sexe et les provinces De la région Guelmim-Oued Noun

	<i>Etablissements</i>	<i>Elèves</i>	
		<i>Total</i>	<i>Féminin</i>
<i>Assa Zag</i>	-	-	-
<i>Guelmim</i>	<b>6</b>	<b>455</b>	<b>213</b>
<i>Sidi Ifni</i>	-	-	-
<i>TanTan</i>	<b>4</b>	<b>206</b>	<b>87</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>10</b>	<b>661</b>	<b>300</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

### 5. Enseignement secondaire qualifiant

L'enseignement secondaire qualifiant est une phase de spécialisation qui dure trois ans, il donne à l'élève une formation linguistique et des notions scientifiques et techniques nécessaires lui permettant d'accéder à l'enseignement supérieur ou à la formation professionnelle débouchant par la suite à la vie active. L'enseignement secondaire qualifiant a pour objectif de dispenser aux élèves un enseignement général théorique littéraire ou scientifique pour développer leurs potentialités intellectuelles et les préparer aux études supérieures.

L'achèvement de l'enseignement secondaire qualifiant est gratifié par un baccalauréat, pour poursuivre les études secondaires, selon le choix de l'orientation et l'aptitude, ou le cas échéant, le champ d'apprentissage et de spécialisation technique et professionnelle.



- **Etablissements de l'enseignement secondaire qualifiant public selon les provinces**

En 2016-2017, la région Guelmim-Oued Noun comptait 39 établissements de l'enseignement secondaire qualifiant, Plus de 58 % de ces établissements se trouvent dans le milieu urbain.

En outre, la province de Guelmim dispose à elle seule plus de 64% des établissements de l'enseignement secondaire qualifiant public de la région Guelmim-Oued Noun

Tableau 70: Lycées ,classes et salles de classe selon par milieu de résidence 2016/2017

<i>PROVINCE</i>	<i>LYCEES</i>		<i>CLASSES</i>		<i>SALLES DE COURS</i>	
	<i>TOTAL</i>	<i>DONT URBAIN</i>	<i>TOTAL</i>	<i>DONT URBAIN</i>	<i>TOTAL</i>	<i>DONT URBAIN</i>
<i>GUELMIM</i>	18	10	269	207	310	224
<i>ASSA-ZAG</i>	5	3	54	45	65	52
<i>TAN TAN</i>	6	6	123	123	122	122
<i>SIDI IFNI</i>	10	4	115	49	123	67
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	39	23	561	424	620	465

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation - Guelmim-Oued Noun

- **Personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant public selon les provinces**

Le personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant public dans la région Guelmim-Oued Noun est de 1199 personnes, 891 dans le milieu urbain et 308 dans le milieu rural soit à peu près 26% du total. Les femmes quant à elles représentent plus de 11 % du personnel enseignant dans les campagnes et 22 % du personnel enseignant dans les villes.

La province de Guelmim détient plus 51 % du personnel enseignant dans le milieu urbain et la province de Sidi Ifni quant à elle, dispose de plus de 45% du corps enseignant au niveau du milieu rural.

Tableau 71: Corps enseignant par sexe et milieu d'activité 2016/2017

PROVINCE	TOTAL		URBAIN		RURAL	
	TOTAL	DONT FEMMES	TOTAL	DONT FEMMES	TOTAL	DONT FEMMES
<i>GUELMIM</i>	607	127	458	108	149	19
<i>ASSA-ZAG</i>	101	2	80	2	21	0
<i>TAN TAN</i>	234	43	234	43	0	0
<i>SIDI IFNI</i>	257	43	119	28	138	15
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	1199	215	891	181	308	34

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation - Guelmim-Oued Noun

- **Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant public selon les provinces**

Le nombre d'élèves inscrit dans les établissements de l'enseignement secondaire qualifiant de la région Guelmim-Oued Noun durant l'année scolaire 2016-2017 est de 16454 élèves.

Les élèves de sexe féminin représentent plus de 47,1 % du total des élèves de l'enseignement secondaire qualifiant dans la région.

La province de Guelmim détient 49,3% des élèves inscrits dans les différents niveaux, la province de Tan-Tan est classée dans la deuxième position en terme des élèves inscrits dans les différents niveaux avec 22,2 %, la province de Sidi Ifni quant à elle détient 19,4 % des élèves et enfin la province d'Assa-Zag détient 9.2 % des élèves.

Tableau 72: Effectifs des élèves par niveau et par sexe 2016/2017

PROVINCE	TRONC COMMUN		1 ANNEE		2 ANNEE		TOTAL	
	TOTAL	DONT FILLES	TOTAL	DONT FILLES	TOTAL	DONT FILLES	TOTAL	DONT FILLES
<i>GUELMIM</i>	2466	1236	4334	2068	1308	635	8108	3939
<i>ASSA-ZAG</i>	410	151	994	399	100	55	1504	605
<i>TAN TAN</i>	1271	634	1785	960	599	188	3655	1928
<i>SIDI IFNI</i>	1021	446	1739	646	427	334	3187	1280
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	5168	2467	8852	4073	2434	1212	16454	7752

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation - Guelmim-Oued Noun

## 6. Formation professionnelle

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre constituent un des facteurs essentiels de la croissance, de la productivité et de la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines. La mise en valeur de celles-ci doit être justifiée par la réforme du système de formation en vue de mieux répondre aux exigences du développement et suivre les mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

La formation professionnelle, considérée comme facteur de développement, est destinée à tous les niveaux scolaires afin d'encadrer la jeunesse pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché de l'emploi. Ainsi l'Etat a mené, et mène encore d'intenses campagnes d'information incitatives auprès des élèves du collégial et du secondaire. Ces méthodes de sensibilisation et d'incitation, ajoutées à une infrastructure d'accueil solide, sont susceptibles de donner un nouveau souffle au domaine de la formation professionnelle.

L'effectif des stagiaires dans la région de Guelmim Oued Noun a atteint 5 745 élèves durant l'année scolaire 2016-2017 dont 41 % suit sa formation dans le niveau technicien, 20 % suit sa formation dans le niveau Qualification, 19 %

dans le niveau technicien spécialisé 17 % dans la spécialisation et 3 % sont des stagiaires dans le niveau Bac professionnel.

Tableau 73 :Effectif des stagiaires public par niveau, région et province

	<i>Bac professionnel</i>	<i>Technicien spécialisé</i>	<i>Technicien</i>	<i>Qualification</i>	<i>Spécialisation</i>	<i>Total</i>
<i>Assa-Zag</i>	-	56	101	45	109	311
<i>Guelmim</i>	120	474	1115	586	475	2 770
<i>Tan-Tan</i>	36	259	720	235	226	1 476
<i>Sidi ifni</i>	22	287	410	276	193	1 188
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	178	1 076	2 346	1 142	1 003	5 745

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017.

## 7. Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur marocain est composé de trois grands secteurs, à savoir : l'enseignement supérieur public, l'enseignement supérieur dans le cadre du partenariat et l'enseignement supérieur privé. En ce qui concerne l'enseignement supérieur public, il regroupe d'une part les universités qui sont des établissements publics sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et la formation des cadres et d'autre part les établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités (EENSNU) et qui sont à leurs tour sous la tutelle administrative et financière des ministères techniques et sous l'autorité pédagogique du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres.

L'offre de l'enseignement supérieur au niveau de la région Guelmim Oued Noun est très limitée, les seuls établissements existants sont :

- Le pôle universitaire de Guelmim ;
- L'école supérieure de Technologie (EST) ;

Le pôle universitaire de Guelmim, créé en 2012, relève de l'université Ibn Zohr d'Agadir. Il dispose d'un seul amphithéâtre saisi sur les locaux de l'école supérieure de technologie.

Le nombre d'étudiants inscrits au titre de l'année scolaire 2016-2017 a atteint 2186 dont 1082 sont des femmes, soit 49,5% de l'effectif global. L'offre de formation du pôle ne couvre que la branche « sciences de gestion ». Pour les autres disciplines, les étudiants sont orientés vers d'autres universités d'Agadir, Marrakech, Rabat.....

Tableau 74 : effectif des étudiants inscrits au pôle universitaire de Guelmim 2015-2016

	<i>Total des étudiants</i>	<i>Dont filles</i>
<b>Centre d'économie et de gestion – Guelmim</b>	<b>2186</b>	<b>1082</b>

Source : CENTRE D'ECONOMIE ET DE GESTION + ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE - GUELMIM

En termes de ressources humaines, le pôle dispose de 9 professeurs permanents et 13 vacataires. La majorité des professeurs permanents sont installés à Agadir. L'encadrement des étudiants en particulier ceux en dernière année n'est pas facile du fait de cet éloignement. Le manque de personnel se fait sentir également au cours des examens. L'administration fait appel aux établissements de formation professionnelle et aux lycées pour en assurer l'organisation. L'école supérieure de technologie (EST), créée en 2014, compte aujourd'hui 313 étudiants et 16 enseignants. Elle assure une formation en deux ans et 4 filières à savoir : Informatique, Electronique, Energie renouvelable et Management.

Tableau 75 : effectif des étudiants inscrits à l' École supérieure de Technologie Guelmim 2015-2016

<i>Établissement</i>	<i>Sexe</i>	<i>Total étudiants cycle normal</i>	<i>Enseignants permanents</i>	<i>Personnels administratifs</i>
<i>École supérieure de Technologie Guelmim</i>	<i>H+F</i>	<b>313</b>	<b>16</b>	<b>7</b>
	<i>F</i>	<b>107</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

Source : ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE - GUELMIM

## 8. Santé et prestations sociales

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes dont notamment du programme de vaccination, de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, du contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

L'infrastructure sanitaire de la région Guelmim-Oued Noun se compose en 2017 de 99 établissements sanitaires dont les centres de santé constituent 70 %. Par ailleurs, la région est dotée de 5 hôpitaux publics.

Dans la région de Guelmim-Oued Noun, 73.7 % des établissements sanitaires sont localisés en milieu rural. Ces établissements sont de niveaux dispensaire rural (25.3%) et centre de santé rural communal (48.5%).

Tableau 76: Infrastructures sanitaires en 2017

PROVINCES	CENTRES DE SANTE RURAUX		DISPENSAIRES RURAUX	HOPITAUX		CENTRE DE SANTE URBAIN
	NIV.2	NIV.1		privés	généraux	
<i>Guelmim</i>	5	13	12	0	2	8
<i>Tan Tan</i>	2	3	0	0	1	5
<i>Assa-Zag</i>	2	3	0	0	1	5
<i>Sidi Ifni</i>	9	11	13	0	1	3
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	18	30	25	0	5	21

Source : Direction régionale De la santé Guelmim-Oued Noun .

- **Nombre de lits selon le type des hôpitaux publics**

La capacité litière qu'offrent les hôpitaux dans la région Guelmim-Oued Noun en 2017 atteint 330 lits dans les 5 hôpitaux généraux publics de la région.

La durée moyenne de séjour d'un patient dans un établissement hospitalier public au niveau de la région est de 1.46 jour. Par provinces, seule la province de Tan Tan dépasse cette moyenne régionale, avec 2.09 jours comme durée moyenne de séjour.

Cependant, il est à noter une énorme disparité à l'intérieur de la région, ainsi le Taux d'occupation moyen de lit d'hospitalisation dans la province de Guelmim est de 49.13% et le Taux dans la province de Tan Tan est de 38.18 %. Alors que cet indicateur atteint les 22.57% dans la province de Sidi Ifni. Mieux encore, cette moyenne est de 2.36% dans les provinces d'Assa-Zag.

Tableau 77: Statistiques d'occupation des hôpitaux en 2017

<i>PROVINCE</i>	<i>CAPACITE EN LITS</i>	<i>ENTREES</i>	<i>JOURNEES D'HOSPIT</i>	<i>TAUX D'OCCUP. MOYEN</i>	<i>DUREE MOY. DE SE JOUR (EN J)</i>	<i>MOYEN D'ENTREES PAR JOUR</i>
<i>Guelmim</i>	<b>120</b>	<b>18148</b>	<b>23133</b>	<b>49.13</b>	<b>1.27</b>	<b>50</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>120</b>	<b>5243</b>	<b>11008</b>	<b>38.18</b>	<b>2.09</b>	<b>14</b>
<i>Assa- Zag</i>	<b>45</b>	<b>177</b>	<b>259</b>	<b>2.36</b>	<b>1.46</b>	<b>0</b>
<i>SIDI IFNI</i>	<b>45</b>	<b>3570</b>	<b>3529</b>	<b>22.57</b>	<b>1.01</b>	<b>10</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>330</b>	<b>27138</b>	<b>37929</b>	<b>28.06</b>	<b>1.46</b>	<b>19</b>

Source : Direction régionale De la santé Guelmim-Oued Noun.

## 9. Encadrement sanitaire

D'après le tableau ci-dessus le nombre total des médecins dans la région Guelmim-Oued Noun est de 181 médecins réparti comme suit : 78 médecins dans la province de Guelmim, 54 dans la province de Tan Tan, 34 à Sidi Ifni et 15 médecins dans la province d'Assa Zag.

Par secteur d'activité, le nombre des médecins dans le secteur public disponible dans la région de Guelmim-Oued Noun est de 150 médecins, alors que le secteur privé compte 31 médecins dans la région.

Tableau 78: Effectifs des médecins par secteur et par province en 2017

<i>PROVINCE</i>	<i>Public</i>	<i>Privé</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Guelmim</i>	<b>56</b>	<b>22</b>	<b>78</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>50</b>	<b>4</b>	<b>54</b>
<i>ASSA- ZAG</i>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>15</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>34</b>
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	<b>150</b>	<b>31</b>	<b>181</b>

Source : Direction régionale De la santé Guelmim-Oued Noun.



Pour compléter la présentation de l'encadrement médical, nous donnons ci-après les données relatives aux chirurgiens-dentistes en fonction des provinces relevant de la région Guelmim-Oued Noun.

Tableau 79: Effectifs des chirurgiens-dentistes , Région Guelmim oued Noun, 2017

<b>PROVINCE</b>	<b>Public</b>	<b>Privé</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Guelmim</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>14</b>
<b>Tan Tan</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Assa- Zag</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Sidi ifni</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Guelmim-Oued Noun</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>20</b>

Source : Direction régionale De la santé Guelmim-Oued Noun.

Ainsi, la région Guelmim-Oued Noun compte, en 2017, 20 chirurgiens dentistes, soit une densité de 1 chirurgien dentiste pour 21687 habitants.

La province de Sidi Ifni demeure la moins desservie avec une densité de 1 chirurgien dentiste pour 57846 habitants, alors que la province de Guelmim se trouve à l'autre extrémité avec une densité de 1 chirurgien dentiste pour 13415 habitants.

## **10. Encadrement paramédical**

Les médecins publics exerçant au niveau de la région sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 704 personnes soit une densité de 7 aides sanitaires par 10 000 habitants. La répartition par provinces fait ressortir une concentration au niveau de la province de Guelmim qui englobe presque la moitié du personnel paramédical (46.4%), suivie de la province de Sidi Ifni avec 19.5%, 19% à Tan-Tan et enfin La province d'Assa Zag qui enregistre la faible concentration avec 15.1 %. De même, une certaine inégalité est ressentie au niveau de la densité paramédicale puisque seules la province d'Assa-Zag et Guelmim , avec respectivement 24 et 17 aides sanitaires pour 10000 habitants, dépassent la densité régionale. Quant aux autres provinces de la région, la

plus faible densité est enregistrée au niveau de Sidi Ifni avec seulement 11 aides sanitaires pour 10 000 habitants.

Tableau 80: Personnel paramédical public par provinces, Région Guelmim-Oued Noun, 2017

<i>PROVINCE</i>	<i>SEXE</i>	<i>I.D.E</i>	<i>A.S.D.E</i>	<i>A.S.B</i>	<i>TOTAL</i>	<b>Personnel paramédical public/10 000 hab</b>
<i>Guelmim</i>	<i>TOTAL</i>	<b>288</b>	<b>39</b>	<b>-</b>	<b>327</b>	<b>17,4</b>
	<i>DONT FEMININ</i>	<b>150</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>164</b>	
<i>Tan Tan</i>	<i>TOTAL</i>	<b>128</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>134</b>	<b>15,6</b>
	<i>DONT FEMININ</i>	<b>63</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>71</b>	
<i>ASSA-ZAG</i>	<i>TOTAL</i>	<b>90</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>106</b>	<b>24,0</b>
	<i>DONT FEMININ</i>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>48</b>	
<i>SIDI IFNI</i>	<i>TOTAL</i>	<b>122</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>137</b>	<b>11,8</b>
	<i>DONT FEMININ</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	<i>TOTAL</i>	<b>628</b>	<b>76</b>	<b>0</b>	<b>704</b>	<b>16,2</b>
	<i>DONT FEMININ</i>	<b>236</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>283</b>	

Source : Direction régionale De la santé Guelmim-Oued Noun.

I.D.E : Infirmier diplômé d'Etat

A.S.D.E : Adjoint de Santé Diplômé d'Etat

A.S.B : Adjoint de Santé Breveté

## 11. Quelques aspects de l'activité de la santé publique

### 11.1 Programme national d'immunisation

Dans le cadre de la réalisation des programmes sanitaires nationaux, les services de la santé publique ont mené, au cours de l'année 2015, un large programme de vaccination infantile d'immunisation (de 0 à 11 mois). Sur un total de 4 228 635 vaccinations effectuées au Maroc, 1,2% ont été réalisées dans la région Guelmim-Oud Noun, soit un total de 51 989 prises.

Tableau 81: Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois

Province	RR1	DTCP3	DTCP2	DTCP1	Polio	B.C.G
<i>Assa Zag</i>	489	514	519	503	488	488
<i>Guelmim</i>	3 993	4 148	4 089	4 077	4 153	4 161
<i>Sidi Ifni</i>	2 109	2 497	2 016	1 902	2 257	2 257
<i>Tan-Tan</i>	1 787	2 011	1 949	1 970	1 806	1 806
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	8 378	9 170	8 573	8 452	8 704	8 712

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

B.C.G : Bacille de Calmette et Guerin (vaccin anti-tuberculeux)

Le vaccin HB a été combiné avec le DTC+ Anti-Polio+Anti-Hib

R.R : Vaccin anti rougeole combiné avec le vaccin anti rubéole.

D'autre part, 1 028 enfants ont pu bénéficier du Programme National de Lutte contre les Maladies Diarrhéiques au niveau régional, soit 0,9 % de l'effectif national.

Tableau 82 : Enfants bénéficiaires du PNLMD, Région Guelmim Oued Noun, 2015

	<i>Dysentérie</i>	<i>Dysentérie</i>	<i>Degré de déshydratation</i>		
	<i>Persistante</i>		(C)	(B)	(A)
<i>Assa Zag</i>	-	-	-	-	<b>32</b>
<i>Guelmim</i>	<b>1</b>	-	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>605</b>
<i>Sidi Ifni</i>	-	-	-	-	<b>87</b>
<i>Tan Tan</i>	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	<b>304</b>
<b><i>Guelmim - Oued Noun</i></b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1 028</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

PNLMD :Programme National de Lutte contre les Maladies Diarrhéiques

### 11.2 Planification familiale

La maîtrise de la croissance démographique et la préservation de la santé de la mère constituent l'objectif premier de la pratique de la planification familiale visant un plus grand accès des femmes aux méthodes modernes de contraception.

De nos jours, les femmes marocaines sont de plus en plus sensibilisées à l'utilisation desdits moyens, ce qui n'était pas sans impact sur la modification des niveaux de fécondité tant au niveau national que régional. En effet, l'indice synthétique de fécondité a régressé de 2.4 à 2.3 enfants par femme entre 2004 et 2014 dans la région Guelmim-Oued Noun. Cet indice s'est manifesté par une tendance semblable pour les deux milieux de résidence, en passant de 2.5 à 2.1 enfants pour les femmes rurales régionales, et de 2.4 à 2.3 enfants pour les femmes régionales urbaines.

Au niveau de la région Guelmim-Oued Noun , les femmes agissent d'une manière analogue quant à la pratique de la contraception, le nombre de femmes utilisant encore les anciennes acceptantes sont au nombre de 28 845 dont 28 734 utilisent la pilule, 2 360 utilisent les Condom, 91 les D.I.U et 20 utilisent les injections.

Il paraît ainsi que la planification familiale, combinée à d'autres facteurs socio-économiques, tels l'urbanisation et l'instruction de la femme, atteint de plus en plus sa finalité, tant au niveau régional que national.

Tableau 83: Nombre des femmes bénéficiaires des prestations de la planification familiale

	<i>Assa Zag</i>	<i>Guelmim</i>	<i>Sidi Ifni</i>	<i>Tan-Tan</i>	<i>Guelmim - Oued Noun</i>
<b><i>Nouvelles acceptantes</i></b>					
<i>Ligature de trompes</i>	-	42	-	13	55
<i>Injections</i>	-	49	10	16	75
<i>DIU</i>	8	198	122	116	444
<i>Condom</i>	68	604	283	85	1 040
<i>Pilules</i>	371	3 805	2 156	1 427	7 759
<b><i>Aciennes acceptantes</i></b>					
<i>Injections</i>	-	10	7	3	20
<i>DIU</i>	2	29	60	-	91
<i>Condom</i>	188	981	854	337	2 360
<i>Pilules</i>	2 145	12 517	5 957	8 115	28 734

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

### 11.3 Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publiques

Les maladies les plus surveillées dans les formations sanitaires publiques sont : la rougeole, la coqueluche, le tétanos, la tuberculose, la typhoïde, l'hépatite virale et la méningite.

En 2015, les formations sanitaires de la région Guelmim Oued Noun ont déclaré avoir reçu 4 cas souffrant du HépatiteVirale, 196 cas qui ont la tuberculose et 11 cas de la méningite.

Tableau 84: Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publiques

	<i>Méningite</i>	<i>HépatiteVirale</i>	<i>Typhoïde</i>	<i>Tuberculose</i>	<i>Tétanos</i>	<i>Coqueluche</i>	<i>Rougeole</i>
<i>Assa Zag</i>	-	1	-	-	-	-	-
<i>Guelmim</i>	5	-	-	145	-	-	-
<i>Sidi Ifni</i>	6	3	-	-	-	-	-
<i>TanTan</i>	-	-	-	51	-	-	-
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	11	4	-	196	-	-	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

## 12. Jeunesse et sports

Le secteur de la jeunesse et des sports est versé dans la création d'un environnement socio-éducatif favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale, le développement de nouvelles formes d'animation socio-éducative adaptées aux besoins des différentes catégories de jeunes, ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

Ainsi, la région Guelmim-Oued Noun abrite, en 2016, 46 installations sportives dont 36 Centres socio-sportifs de proximité intégrés, ce qui traduit

une densité d'un établissement pour presque 12049 habitants. Des disparités énormes sont relevées dans la répartition de ces installations entre les provinces de la région puisque la densité varie de 5869 habitants par installation à Guelmim jusqu'à 86134 habitants par installation au niveau de la province de Tan Tan et 38564 habitants par installation à la province de Sidi-Ifni .

Tableau 85: Installations sportives selon les provinces, Région Guelmim-Oued Noun , 2016

<i>Province</i>	<i>Salles Omnisports</i>	<i>Pisines Couvertes</i>	<i>Pistes d'Athlétisme</i>	<i>Terrains en Gazon Syn</i>	<i>Grands Stades</i>	<i>Centre socio-sportif de proximité intégré</i>	<i>Total</i>
<i>Assa-Zag</i>	1	-	-	1	-	-	2
<i>Guelmim</i>	1	1	1	1	-	32	36
<i>Sidi Ifni</i>	1	-	-	1	-	3	5
<i>Tan-Tan</i>	1	-	-	1	-	1	3
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	4	1	1	4	-	36	46

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

Outre le sport, le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes.

Dans ce sens, la région de Guelmim-Oued Noun compte 10 foyers féminins encadrés par 70 formateurs. Le nombre de bénéficiaires s'élève à 86 participants aux activités normales et 1790 participants aux activités de rayonnement.

le nombre de jardins d'enfants dans la région s'élève à 13. L'effectif des enfants qui en bénéficient est de 585 et les jardinières qui s'en occupent sont au nombre de 10.

D'un autre côté, la région abrite 25 maisons de jeunes connaissant la participation de 326366 adhérents (dont 57% participent aux activités normales), soit une moyenne de 13054 participants par maison de jeunes.

Tableau 86: Activités de la jeunesse et des sports selon les provinces, Région Guelmim-Oued Noun

<b>Foyers féminins</b>					
	<i>nbr de bénéficiaires de</i>		<i>nbr des Formateurs</i>		<i>nbr total d'etab</i>
	<i>Activités normales</i>	<i>Activités de rayonnement et UM</i>	<i>Fixe</i>	<i>aide</i>	
<i>Guelmim</i>	53	600	1	5	2
<i>Tan-Tan</i>	-	510	1	1	4
<i>Assa-Zag</i>	12	520	1	3	4
<i>Sidi Ifni</i>	21	160	-	1	1
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	86	1 790	3	10	10
<b>Jardines d'enfants</b>					
	<i>nbr de bénéficiaires de</i>		<i>nbr des Formateurs</i>		<i>nbr d'etab</i>
	<i>Activités normales</i>	<i>Activités de rayonnement et UM</i>	<i>Fixe</i>	<i>aide</i>	
<i>Assa-Zag</i>	55	55	-	4	5
<i>Guelmim</i>	33	33	-	1	3
<i>Sidi Ifni</i>	65	-	-	1	2
<i>Tan-Tan</i>	153	164	-	4	3
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	306	252	-	10	13
<b>Activités des maisons des jeunes</b>					
	<i>Nombre de participants</i>				<i>Nombre d'établissements</i>
	<i>Total</i>	<i>Activités normales</i>	<i>Activités de rayonnement</i>		
<i>Assa-Zag</i>	36 027	26 135	9 892		5
<i>Sidi Ifni</i>	120 163	51 067	69 096		3
<i>Guelmim</i>	78 071	49 250	28 821		12
<i>Tan-Tan</i>	92 105	60 675	31 430		5
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	326 366	187 127	139 239		25

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

Quant aux colonies de vacances (Activité été), elles ont connu, en 2016, la participation de 2 534 bénéficiaires au niveau de la région, dont 37 % dans la province de Guelmim.



Tableau 87: Participants aux colonies de vacances selon les provinces, Région Guelmim-Oued Noun

<i>Participants aux colonies de vacances</i>	
<i>Assa-Zag</i>	<b>595</b>
<i>Guelmim</i>	<b>940</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>38</b>
<i>Tan-Tan</i>	<b>961</b>
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	<b>2 534</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

### **13. Entraide nationale**

La pauvreté est devenue le fléau social contemporain puisqu'elle est à l'origine de plusieurs autres fléaux tels la mendicité, le vagabondage ainsi que l'incapacité d'accéder aux services sociaux les plus fondamentaux.

Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages menée en 2013/2014, les dépenses annuelles moyennes des ménages par personne DAMP au niveau de la région de Guelmim-Oued Noun ont atteint 15 426 Dh. Conjugés à d'autres dimensions socioculturelles tels l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication, le taux de pauvreté multidimensionnelle est passé à 6,2% et le taux de pauvreté global à 10,9%. Dans ce cadre, et afin d'alléger les dépenses surtout aux ménages nécessiteux vivant sous le seuil de pauvreté, les Pouvoirs Publics s'emploient énergiquement à travers la mise en place de programmes à même de répondre aux besoins des populations défavorisées aussi bien en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie, et ce, entre autres, par le moyen de l'Entraide Nationale.

Ainsi, sont instaurées plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil efficace pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles, comme la pauvreté, l'orphelinat, le troisième âge, l'handicap ou le veuvage.

Par le biais de ses programmes, l'Entraide Nationale mène différentes actions dans ses multiples institutions, dont les centres d'éducation et de formation, les centres socio-éducatifs, les établissements de protection sociale, les centres de formation professionnelle, les jardins d'enfants, les centres pour handicapés, les asiles de vieillards, les maisons de l'étudiant et les espaces d'alphabétisation.

### 13.1 Centres d'Education et de Formation

Ces centres ciblent les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés issus de familles nécessiteuses dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services. En 2016, ces centres ont été au nombre de 62 à la région et ont accueilli 2014 bénéficiaires, soit un ratio de 32 bénéficiaires par centre.

Tableau 88: Centres d'éducation et de formation selon les provinces et préfectures, Région Guelmim-Oued Noun 2016

<i>PPROVINCES</i>	<i>CENTRES D'EDUCATION ET DE FORMATION</i>	
	<i>Nb des centres</i>	<i>Nb des bénéficiaires</i>
<i>Guelmim</i>	<b>30</b>	<b>1017</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>11</b>	<b>340</b>
<i>Assa Zag</i>	<b>12</b>	<b>230</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>9</b>	<b>427</b>
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	<b>62</b>	<b>2014</b>

Source : Coordination régionale de L'Entraide Nationale Guelmim-Oued Noun.

### 13.2 Programme de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise aussi l'accueil et le renforcement des capacités scolaires des enfants en situation difficile par l'hébergement, l'alimentation, les soins, l'habillement et l'hygiène. Ce programme assure aussi la prise en charge des personnes âgées, personnes handicapées ou en situation difficile. Dans ce cadre, la région dispose de 42 établissements de protection sociale qui ont accueilli, en 2016, 3645 bénéficiaires. Ils sont répartis comme suit:

Tableau 89: Etablissements de protection sociale selon les provinces, Région Guelmim-Oued Noun 2016

<i>PPROVINCES</i>	<i>ETABLISSEMENTS DE LA PROTECTION SOCIALE</i>	
	<i>Nb des établissements</i>	<i>Nb des bénéficiaires</i>
<i>Guelmim</i>	<b>16</b>	<b>500</b>
<i>Tan-Tan</i>	<b>4</b>	<b>86</b>
<i>Assa Zag</i>	<b>2</b>	<b>45</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>20</b>	<b>3014</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>42</b>	<b>3645</b>

Source : Coordination régionale de L'Entraide Nationale Guelmim-Oued Noun

### 13.3 Centres DAR ALmouaten

La Maison du Citoyen "Dar al Mouaten" est une structure contre la précarité économique et sociale. Cette structure s'adresse principalement aux enfants, aux adolescents ainsi qu'aux femmes. Elle a pour but d'assurer des formations dans divers domaines comme la couture, la coiffure, la cuisine, ou la céramique. Elle donne aussi des cours d'alphabétisation et des cours de langues. Tout cela afin de permettre une meilleure insertion professionnelle pour les défavorisés. La région Guelmim-Oued Noun compte 5 espaces accueillant 288 bénéficiaires.

Tableau 90: Etablissements de protection sociale selon les provinces et préfectures, Région Guelmim-Oued Noun 2016

<i><b>PPROVINCES</b></i>	<i><b>DAR AL MOUATEN</b></i>	
	<i><b>Nb des centres</b></i>	<i><b>Nb des bénéficiaires</b></i>
<i><b>Guelmim</b></i>	<b>2</b>	<b>230</b>
<i><b>Tan Tan</b></i>	<b>1</b>	<b>17</b>
<i><b>Assa Zag</b></i>	<b>2</b>	<b>41</b>
<i><b>Sidi Ifni</b></i>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i><b>Guelmim - Oued Noun</b></i>	<b>5</b>	<b>288</b>

Source : Coordination régionale de L'Entraide Nationale Guelmim-Oued Noun



## **Partie IV : Secteurs économiques**

## Agriculture, forêts et pêche

Le secteur de l'agriculture, forêts et pêche, l'un des piliers de l'économie marocaine, a constamment constitué une priorité dans la stratégie de développement économique et social du pays notamment dans l'approbation du Plan Maroc Vert.

Plusieurs raisons concourent pour conférer à ce secteur son importance stratégique. Tout d'abord, on relève qu'au niveau national, plus de 72,9% de la population active rurale était occupée par ce secteur en 2016 participant ainsi à l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires de base : céréales, sucre, viande, lait, oléagineux,... etc. De même, ce secteur contribue avec une part importante au Produit Intérieur Brut (12% en 2016) et concourt à l'équilibre de la balance commerciale grâce aux exportations de produits agricoles et halieutiques qui ont représenté 20% des exportations totales en 2016, pour un montant de 44,5 Milliards de Dh.

Au niveau de l'économie de la région Guelmim-Oued Noun, le secteur agriculture, forêt et pêche occupe également une place importante, aussi bien par les emplois offerts (61,8% de la population active occupée rurale en 2017) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles. Dans ce chapitre, nous procéderons à la présentation du secteur sous ses différents aspects : intervenants, structures foncières, productions végétales et animales, forêts et pêche.

### 1. Agriculture et élevage

L'agriculture dans la région de Guelmim Oued Noun joue un rôle socio-économique important, elle constitue la principale source de revenus pour une grande partie de la population locale. Mais elle demeure traditionnelle, et localisée essentiellement dans les périmètres d'épandage des eaux de crues, les

oasis, les zones de montagne et les petits périmètres de petite et moyenne hydraulique.

### 1.1 Les ressources en terres

Dans la région Guelmim-Oued Noun , la superficie agricole utile (SAU) s'étend, en 2016, sur 63564 ha environ. La SAU est répartie entre terres Bour, Faïd et irriguée et de manière inégale entre les quatre provinces : 51 % de la SAU régionale à Guelmim, 33% à Sidi Ifni, 8% à Tan Tan et 8% à Assa Zag.

Tableau 91: Structure variétale de la superficie agricole utile (SAU) en 2016

<i>Provinces</i>	<i>BOUR (ha)</i>	<i>FAID (ha)</i>	<i>IRRIGUEE (ha)</i>	<i>SAU TOTAL (ha)</i>
<i>Guelmim</i>	<b>25000</b>	<b>70000</b>	<b>5000</b>	<b>100000</b>
<i>Assa-Zag</i>	<b>0</b>	<b>15000</b>	<b>820</b>	<b>15820</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>12200</b>	<b>3000</b>	<b>56</b>	<b>15256</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>63020</b>	<b>-</b>	<b>544</b>	<b>63564</b>
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	<b>100220</b>	<b>88000</b>	<b>6420</b>	<b>194640</b>

Source : Direction régionale de l'agriculture Guelmim-Oued Noun.

### 1.2 Les Productions végétales

#### 1.2.1 Cultures céréalières

La principale céréale cultivée dans la région de Guelmim Oued Noun est l'orge avec un total de 2400 qx sur une superficie de 7574 ha.

Tableau 92: Production annuelle (en qx) en 2016

<i>Provinces</i>	<i>Production et superficie</i>	<i>BLE TENDRE</i>	<i>BLE DUR</i>	<i>ORGE</i>	<i>MAIS</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Guelmim</i>	<i>production</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2400</b>	<b>-</b>	<b>2400</b>
	<i>superficie</i>	<b>-</b>	<b>800</b>	<b>3200</b>	<b>-</b>	<b>4000</b>
<i>Assa-Zag</i>	<i>production</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
	<i>superficie</i>	<b>-</b>	<b>50</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50</b>
<i>Tan Tan</i>	<i>production</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
	<i>superficie</i>	<b>85</b>	<b>2</b>	<b>254</b>	<b>-</b>	<b>341</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<i>production</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<i>superficie</i>	<b>180</b>	<b>35</b>	<b>4120</b>	<b>5</b>	<b>4340</b>
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	<i>production</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2400</b>	<b>0</b>	<b>2400</b>
	<i>superficie</i>	<b>265</b>	<b>887</b>	<b>7574</b>	<b>5</b>	<b>8731</b>

Source : Direction régionale de l'agriculture Guelmim-Oued Noun.

### 1.2.2 Légumineuses alimentaires

Les principaux produits cultivés dans la région sont les Carottes, les tomates, les navets et les courges /courgettes, ces produits sont cultivés principalement à Guelmim et Sidi Ifni .

La quantité produite des tomates a été de l'ordre de 15900 quintaux en 2016 sur une superficie de 170 hectares, la production des carottes est de 11250 quintaux sur une superficie de 250 hectares, pour les navets la quantité produite s'élève à 9000 quintaux sur une superficie de 200 hectares, alors que la production des fèves reste limitée avec une quantité produite de 450 quintaux seulement sur une superficie de 30 hectares.

Tableau 93: Cultures maraichères par province en 2016

<i>Désignation</i>	<i>Guelmim</i>		<i>Sidi Ifni</i>		<i>Ensemble</i>	
	<i>Superficie en ha</i>	<i>Production</i>	<i>Superficie en ha</i>	<i>Production</i>	<i>Superficie en ha</i>	<i>Production</i>
<i>Pommes de terre</i>	200	3760	0.5	10	200	3760
<i>Pastèque</i>	80	4000	-	-	80	4000
<i>Carotte</i>	250	11250	5	30	250	11250
<i>Navet</i>	200	9000	3	12	200	9000
<i>Oignon</i>	150	5250	1	10	150	5250
<i>Tomate</i>	170	15900	-	-	170	15900
<i>Courge /Courgette</i>	200	8000	1	5	200	8000
<i>Melon</i>	112	5340	-	-	112	5340
<i>Aubergine</i>	60	2100	-	-	60	2100
<i>Fève</i>	30	450	-	-	30	450
<i>Autres</i>	732	5530	7	18	732	5530
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	2184	70580	17.5	85	2184	70580

Source : Direction régionale de l'agriculture Guelmim-Oued Noun.



### 1.2.3 Cultures fourragères

Les cultures fourragères occupent une superficie de 500 ha environ. La production est variable selon la culture, les conditions climatiques et le mode de fauchage (vert ou sec). Elle est estimée à environ 37500 de quintaux de matière verte en 2017.

Tableau 94: Cultures maraichères par province en 2016

<i>Provinces</i>	<i>Luzerne</i>		<i>Autres</i>		<i>Total</i>	
	<i>Superficie en ha</i>	<i>Production</i>	<i>Superficie en ha</i>	<i>Production</i>	<i>Superficie en ha</i>	<i>Production</i>
<i>Guelmim</i>	<b>1500</b>	<b>540000</b>	<b>20</b>	<b>1800</b>	<b>500</b>	<b>37500</b>
<i>Assa-Zag</i>	<b>10</b>	<b>1600</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>5</b>	<b>800</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>30</b>	<b>4800</b>	<b>5</b>	<b>400</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>1545</b>	<b>547200</b>	<b>25</b>	<b>2200</b>	<b>500</b>	<b>37500</b>

Source : Direction régionale de l'agriculture Guelmim-Oued Noun.

### 1.2.4 Arboriculture fruitière

Le nombre total des arbres fruitiers dans la région Guelmim-Oued Noun avoisine les 667900 arbres dont presque les 75% est exploités au niveau des provinces de Guelmim, les palmiers dattiers est la principale espèce fruitière représentant 65% du nombre des arbres dans la région Guelmim-Oued Noun.

Tableau 95: Cultures arboricoles en 2016

<i>PROVINCE</i>	<i>Olivier</i>	<i>Amandier</i>	<i>Palmier Dattier</i>	<i>Total</i>
<i>Guelmim</i>	<b>210000</b>	<b>20000</b>	<b>274000</b>	<b>504000</b>
<i>Assa-Zag</i>	<b>2500</b>	<b>-</b>	<b>28980</b>	<b>31480</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>1200</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1200</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>34620</b>	<b>96600</b>	<b>-</b>	<b>131220</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>248320</b>	<b>116600</b>	<b>302980</b>	<b>667900</b>

Source : Direction régionale de l'agriculture Guelmim-Oued Noun.

### 1.3 Les Productions animales

#### 1.3.1 Effectif du cheptel

L'effectif du cheptel dans la région Guelmim-Oued Noun est constitué de 255603 têtes d'ovins, 203000 têtes de caprins et 30852 têtes de camelins durant la campagne 2014-2015. Selon les provinces, Guelmim totalise 34% des ovins, alors que les caprins et les camelins sont plus répandus à la province de Tan-Tan qui en comptent respectivement 32% et 45 %.

Tableau 96: Effectif du cheptel et animaux de trait selon les provinces , Région Guelmim-Oued Noun , campagne agricole 2014

<i>Provinces</i>	<i>BOVINS</i>	<i>OVINS</i>	<i>CAPRINS</i>	<i>CAMELINS</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Guelmim</i>	-	<b>88000</b>	<b>35000</b>	<b>8754</b>	<b>131754</b>
<i>Assa-Zag</i>	-	<b>35000</b>	<b>47000</b>	<b>8000</b>	<b>90000</b>
<i>Tan Tan</i>	-	<b>55000</b>	<b>65000</b>	<b>14000</b>	<b>134000</b>
<i>Sidi Ifni</i>	-	<b>77603</b>	<b>56000</b>	<b>98</b>	<b>133701</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	-	<b>255603</b>	<b>203000</b>	<b>30852</b>	<b>489455</b>

Source : Direction régionale de l'agriculture Guelmim-Oued Noun.

Les principaux animaux de trait dans la région de Guelmim-Oued Noun sont : les chevaux, les mulets et les ânes. Ils sont concentrés spécialement dans les provinces de Guelmim et de Sidi Ifni. Sur les 488 chevaux de la région, 296 têtes sont dans la province de Guelmim et 166 dans la province de Sidi Ifni et le reste dans les provinces de Tan Tan et Assa Zag , pour les mulets sur 364 têtes dans la région 183 sont dans la province de Sidi Ifni et 173 sont dans la province de Guelmim.

Tableau 97: Effectifs des animaux de trait en 2016

<i>Provinces</i>	<i>ANNES</i>	<i>MULETS</i>	<i>CHEVAUX</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Guelmim</i>	<b>2704</b>	<b>173</b>	<b>296</b>	<b>3173</b>
<i>Assa-Zag</i>	<b>552</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>559</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>1260</b>	<b>5</b>	<b>22</b>	<b>1287</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>6278</b>	<b>183</b>	<b>166</b>	<b>6627</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>10794</b>	<b>364</b>	<b>488</b>	<b>11646</b>

Source : Direction régionale de l'agriculture Guelmim-Oued Noun.

### 1.3.2 Production de viande rouge

La production de viande rouge dans la région provient des quatres espèces existantes (bovine, ovin, camelin et caprine) et peut être approchée par les quantités de viandes contrôlées par les services vétérinaires. Ainsi en 2016, la production de viande rouge est estimée à 145152 tonnes constituée à raison de 71 % de viande caprine, 19% de viande ovine 7% de viande bovine et 3% de viande cameline.

Tableau 98: Abattages contrôlés par province en 2014 (nombre de tête en 2016)

<i>PROVINCES</i>	<i>BOVINS</i>	<i>OVINS</i>	<i>CAPRINS</i>	<i>CAMELINS</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Guelmim</i>	<b>4946</b>	<b>11130</b>	<b>60615</b>	<b>3045</b>	<b>79736</b>
<i>Assa-Zag</i>	<b>161</b>	<b>6497</b>	<b>7520</b>	<b>130</b>	<b>14308</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>1287</b>	<b>8316</b>	<b>16559</b>	<b>1471</b>	<b>27633</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>2930</b>	<b>1826</b>	<b>18511</b>	<b>208</b>	<b>23475</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>9324</b>	<b>27769</b>	<b>103205</b>	<b>4854</b>	<b>145152</b>

Source : Direction régionale de l'agriculture Guelmim-Oued Noun.

## 2. Forêts

En 2017 la superficie reboisée existante est de 23 157 hectares et la superficie reboisée provisoire est de 1 288 hectares. On peut bien remarquer la dominance de la province de Guelmim disposant de 63 % de la superficie

reboisée existante et plus de 56% de la superficie reboisée provisoire. Vient par la suite la province d'Assa Zag avec de 25% de la superficie reboisée existante et plus de 32% de la superficie reboisée provisoire.

Tableau 99: Superficies reboisées par province

	<i>Provisoires</i>	<i>Existantes</i>
<i>Assa-Zag</i>	<b>416</b>	<b>1 260</b>
<i>Guelmim</i>	<b>722</b>	<b>3 172</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>100</b>	<b>93</b>
<i>Tan-Tan</i>	<b>50</b>	<b>550</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>1 288</b>	<b>5 075</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

En 2016, la superficie des essences feuillues naturelles dans la région Guelmim-Oued Noun a atteint 17 310 hectares répartis entre les chênes verts avec une superficie de 130 hectares et l'arganier avec une superficie de 17180 hectares qui sont recensés au niveau de la province de Guelmim.

Tableau 100 : Superficies des essences feuillues naturelles par province

<i>PROVINCES</i>	<i>Arganier</i>	<i>Chêne zène</i>	<i>Chêne liège</i>	<i>Chêne vert</i>	<i>Total</i>
<i>Assa-Zag</i>	-	-	-	-	-
<i>Guelmim</i>	<b>17 180</b>	-	-	<b>130</b>	<b>17 310</b>
<i>Tan-Tan</i>	-	-	-	-	-
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	<b>17 180</b>	-	-	<b>130</b>	<b>17 310</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

Pour la superficie des essences résineuses naturelles dans la région Guelmim-Oued Noun a atteint 1 730 hectares, dont la principale composante est l'essence résineuse naturelle de type Thuya recensée au niveau de la province de Guelmim.

Tableau 101: Superficies des essences résineuses naturelles par province

<i>PROVINCES</i>	<i>Sapin</i>	<i>Genévriers</i>	<i>Pins</i>	<i>Thuja</i>	<i>Cèdre</i>	<i>Total</i>
<i>Assa-Zag</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Guelmim</i>	-	-	-	<b>1 730</b>	-	<b>1 730</b>
<i>Tan-Tan</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	-	-	-	<b>1 730</b>	-	<b>1 730</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

Les principaux types des essences forestières naturelles sont : les essences résineuses naturelles, les feuillues naturelles et les matorrals. La superficie totale des essences forestières naturelles est de 99 500 hectares dont plus de 38% sont situés à Guelmim, 34% dans la province Tan Tan et 28% dans la province d'Assa Zag.

Tableau 102: Superficies des essences forestières naturelles par type et par province

<i>PROVINCES</i>	<i>Alfa</i>	<i>Matorral</i>	<i>Autres</i>	<i>Feuillues naturelles</i>	<i>Essences résineuses naturelles</i>	<i>Total</i>
<i>Assa-Zag</i>	-	-	<b>27 470</b>	-	-	<b>27 470</b>
<i>Guelmim</i>	-	<b>8 480</b>	<b>10 410</b>	<b>17 300</b>	<b>1 730</b>	<b>37 920</b>
<i>Tan-Tan</i>	-	<b>24 440</b>	<b>9 670</b>	-	-	<b>34 110</b>
<i>Guelmim - Oued Noun</i>	-	<b>32 920</b>	<b>47 550</b>	<b>17 300</b>	<b>1 730</b>	<b>99 500</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

### 3. Pêche maritime

Le secteur des pêches maritimes, joue un rôle primordial dans le développement socio-économique de la Région Guelmim-Oued Noun. Le développement de ce secteur s'appuie sur trois atouts importants :

- La disponibilité des ressources halieutiques au long des côtes atlantiques de la Région ;
- L'infrastructure en place, avec les deux ports de Tan-Tan et Sidi-Ifni. En effet, le port de Tan-Tan est considéré comme l'un des principaux ports sardiniers du Royaume avec une industrie navale et une industrie de pêche. Par ailleurs, le port de Sidi Ifni, récemment intégré dans l'espace régional Guelmim Oued Noun, vient d'être remis à niveau.
- Le savoir-faire des professionnels du secteur.

Le tonnage réalisé en 2016 par les ports de la région est estimé à 106 563 tonnes avec une valeur estimée à 481 456 milliers de DH soit une augmentation de 1.2% en terme de poids par rapport à l'année 2015.

Selon les statistiques disponibles, le port de Tan Tan constitue le principal port de pêche de la région en assurant presque 87 % des captures réalisées, la valeur globale des produits de la pêche s'élève en 2016 dans ce port à 392 326 millions de DH soit 85 % de la valeur globale de la région et 6% de la valeur globale des produits de la pêche du Maroc .

Tableau 103 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port

<b>Port</b>	<b>2015</b>		<b>2016</b>	
	<b>Poids</b>	<b>Valeur</b>	<b>Poids</b>	<b>Valeur</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>11 180</b>	<b>63 946</b>	<b>13 247</b>	<b>76 590</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>76 861</b>	<b>354 804</b>	<b>92 980</b>	<b>392 326</b>
<i>Autres ports</i>	<b>391</b>	<b>12 957</b>	<b>336</b>	<b>12 540</b>
<i>Guelmim-Oued Noun</i>	<b>88 432</b>	<b>431 707</b>	<b>106 563</b>	<b>481 456</b>

**Quantité** (en tonne)

**Valeur** (en milliers de DH)

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

Les données du tableau sur le rendement de la pêche côtière montrent que les débarquements réalisés dans le port de Tan-Tan sont constitués essentiellement des Sardines et Maquereaux qui contribuent à hauteur de 80% en quantité et ne participent que par 22% de la valeur totale.

Tableau 104: Rendement de la pêche côtière au port de Tan Tan en 2015

<i>Espèces</i>	<i>poids en (tonnes)</i>	<i>Valeur (en 1000 dh)</i>
<i>Sardine</i>	<b>23 286,73</b>	<b>39 280,59</b>
<i>Maquereau</i>	<b>38 806,37</b>	<b>40 736,85</b>
<i>Anchois</i>	<b>2241,05</b>	<b>13 435,65</b>
<i>Divers</i>	<b>125,27</b>	<b>2613,51</b>
<b><i>TOTAL</i></b>	<b>76 861,13</b>	<b>354 803,83</b>

Source : O.N.P-Tan-Tan

Les données du tableau sur le rendement de la pêche hauturière montrent que les débarquements réalisés dans le port de Tan-Tan sont constitués essentiellement des Poulpes, Calamar et Seiche qui contribuent à hauteur de 58 % en quantité et participent par 86 % de la valeur totale de la pêche hauturière.

Tableau 105: Rendement de la pêche hauturière au port de Tan Tan en 2014

<i>ESPECES</i>	<i>poids en (tonnes)</i>	<i>Valeur (en dh)</i>
<i>Poulpe</i>	<b>2743830</b>	<b>180829983</b>
<i>Calamar</i>	<b>678294</b>	<b>47851451</b>
<i>Seiche</i>	<b>2381460</b>	<b>83063780</b>
<i>divers</i>	<b>4254182</b>	<b>49488872</b>
<b><i>TOTAL</i></b>	<b>10057765</b>	<b>361234086</b>

Source : O.N.P-Tan-Tan

Les unités industrielles sont la principale destination des produits de la pêche issue de la Région. En effet en 2015, elles ont eu à transformer environ 76 % de la production. L'industrie de transformation en farine et huile de poisson a absorbée à elle seule, un peu plus de la moitié (58%) de l'ensemble de la production, suivie par les destinations des quantités débarquées en produits de la pêche vers Consommation et l'export (24 %) et l'activité de conserve (18%).

L'industrie de la pêche dans la Région est implantée majoritairement dans la province de Tan-Tan. Cette industrie comprend par ordre d'importance, la production de farine et d'huile de poisson, la conserve, la congélation et le traitement du poisson frais. On note également l'existence, particulièrement au niveau du port de Tan-Tan, de plusieurs chantiers et ateliers de construction et réparation des navires de pêche.

Tableau 106: Destination des quantités débarquées en produits de la pêche au port de tan tan et sidi Ifni en 2015

<b>DESTINATIONS</b>	<b>PECHE COTIERE POIDS EN TONNES</b>		<b>PECHE HAUTURIERE POIDS EN TONNES</b>		<b>TOTAL EN TONNES</b>
	<b>TAN TAN</b>	<b>SIDI IFNI</b>	<b>TAN TAN</b>	<b>SIDI IFNI</b>	
<b>Consommation +export</b>	<b>14159.15</b>	<b>6927</b>	<b>2333.28</b>	<b>-</b>	<b>21086.15</b>
<b>Conserves</b>	<b>11236.10</b>	<b>4525</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15761.1</b>
<b>Congélation</b>	<b>7.59</b>	<b>-14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7.59</b>
<b>Sous produits et autres autres</b>	<b>51458.29</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51472.29</b>
<b>TOTAL</b>	<b>76861.13</b>	<b>11466</b>	<b>2333.28</b>	<b>-</b>	<b>88327.13</b>

Source : O.N.P-Tan-Tan et Sidi Ifni



#### 4. L'industrie

Le port de Sidi-Ifni et le port de Tan-Tan, représentent les deux pôles industriels les plus importants vu que le secteur est faiblement présent dans les autres provinces en raison de l'absence des investissements dans ce secteur.

Le tissu industriel dans le port de Tan-Tan a connu un développement très important à partir de 1982 et ceci par des investissements de taille dans diverses activités en relation avec la pêche maritime notamment la congélation, la production de farine et l'huile de poisson.

Le tissu industriel de la province de Sidi Ifni demeure encore jeune et embryonnaire. A part quelques grandes unités qui se concentrent essentiellement dans le domaine halieutique, la majorité des projets industriels consistent en de petites unités de production de matériaux de construction (briqueterie ...), des unités de travaux de bois, et des ateliers de menuiserie.

Le nombre des unités industrielles dans la région Guelmim-Oued Noun est actuellement de 26 unités qui ont créé 152 emplois permanents. L'importance du secteur industriel dans la région se manifeste essentiellement dans les provinces de Tan-Tan et de Sidi-Ifni, où l'on compte au titre de l'année 2013 un total de 18 unités représentant 50% du nombre total des établissements industriels de la région. L'essentiel de ces unités est orienté vers la transformation des produits de pêche principalement.

Tableau 107: Principaux indicateurs de l'activité industrielle par province en 2013 Valeur en milliers de DH

<i>Indicateurs</i>	<i>Guelmim</i>	<i>tan tan</i>	<i>Sidi Ifni</i>	<i>Assa-Zag</i>	<i>Total</i>
<i>Nombre d'unités</i>	8	9	9	-	26
<i>Chiffre d'affaires</i>	1952	29905	2412	-	34269
<i>Valeur de production</i>	1952	30412	2436	-	34800
<i>Résultat d'exploitation</i>	222	-1462	62	-	-1178
<i>Effectifs Employés</i>	32	69	51	-	152
<i>Valeurs ajoutée</i>	979	3797	1229	-	6005
<i>Montant de l'investissement</i>	7	1197	45	-	1249

Source : Délégation du commerce et de l'industrie- TIZNIT

## 5. Commerce

La région a toujours été un carrefour d'échanges commerciaux (route de l'or et du sel) entre nord et sud. Le commerce comprend aussi un secteur informel qui occupe une partie de la main-d'œuvre non qualifiée et contribue à atténuer le chômage de la population.

Les activités commerciales de détail dominent le secteur économique, chose qui constitue un frein au développement de l'activité entière. Le secteur reste intimement lié au dynamisme économique de toute la région. En effet, le niveau très limité des revenus des différentes couches sociales a un impact direct sur la dynamique commerciale. L'éloignement de la région des centres de production et de distribution, la concurrence déloyale exercée par l'activité informelle et l'absence des marchés de gros à l'échelle de la région constituent des contraintes à l'épanouissement du secteur du commerce, en plus de la faiblesse de la production locale.

Les pouvoirs publics assurent un approvisionnement régulier en produits alimentaires et industriels de large consommation et une stabilité des prix , le secteur du commerce a enregistré, en 2017, un produit intérieur brut (PIB) en valeur de 826 milliards de DH avec une croissance économique de 5,1% par rapport à l'année 2016. La demande dans le secteur du commerce est tirée par deux moteurs

- Historique: la région Guelmim oued Noun a été depuis longtemps un carrefour d'échanges commerciaux Nord-Sud (route de l'or et du sel).
- L'urbanisation : de nos jours, la densité de la population croît de manière relativement importante en milieu urbain, ce qui s'est traduit en un processus de création de commerces de quartier et de proximité (souks) au fur et à mesure de l'élargissement des grandes villes de la région.

L'offre du secteur du commerce en milieu urbain est composée de 4 composantes :

La composante 1 : le commerce le long des grands axes de la capitale régionale (boulevard d'Agadir à Guelmim,...) pour les nouveaux produits, tels que l'équipement ménager, électroménager, les matériaux de construction, drogueries et autres commerces liés à la croissance du secteur du bâtiment et du logement.

La composante 2 : le commerce le long des rues des médinas des grandes villes de la région notamment à Guelmim et Sidi Ifni pour les produits d'habillement, d'artisanat et de terroir avec une tendance à la spécialisation des rues/quartiers comme dans le cas de Guelmim (rue de tissu, de cuir, ...).

La composante 3 : avec l'élargissement de l'espace urbain, la préparation des conditions d'extension des zones ou espaces d'accueil du commerce moderne

devient de plus en plus nécessaire comme le montre l'implantation la plus récente de Marjane et du souk Mhirig des Camelins à la périphérie de la ville de Guelmim.

La composante 4 : Outre le commerce des produits de base, on trouve également plusieurs autres types de commerce traduisant la vivacité d'anciennes relations marchandes ancestrales avec l'Afrique concernant des produits à caractère local dans le cadre du commerce notamment avec la Mauritanie. Il s'agit principalement des camelins et de tissus.

En ce qui concerne le commerce en milieu rural, les souks hebdomadaires constituent toujours un lieu de rencontre et d'échange. La région Guelmim Oued Noun compte de nombreux souks couvrant l'ensemble des provinces de la région.

L'essentiel des transactions concerne les produits de bases et les animaux. Il s'agit également d'autres produits tels que les peaux, la laine et de certaines céréales destinées aux centres urbains.

## **6. Tourisme**

La région se distingue par sa diversité culturelle et naturelle, ainsi que par ses nombreux atouts susceptibles d'augmenter sa capacité attractive en matière de tourisme. En effet, l'étendue du littoral sur des centaines de kilomètres offre des plages de qualité, un milieu favorable au développement du tourisme balnéaire. Le caractère désertique de la région favorise également le tourisme d'aventure, les sports .

On peut citer à ce niveau la station balnéaire de la plage blanche sur près de 50 kilomètres et qui joue un rôle très important dans le développement économique régional, le tourisme de chasse (puisque plusieurs espèces

animales et faunes existent encore dans la région telles que les houbaras), le tourisme culturel puisque la région abrite encore plusieurs monuments historiques, et des gravures rupestres qui remontent à l'âge de la pierre de nombreuses grottes surtout dans la province de Guelmim. Avec ces particularités, la région constitue un point de rencontre entre la mer et le désert.

En outre, la région jouit d'une richesse paysagère qui consiste en une multitude d'oasis (l'oasis de Lemsid en est la principale), de sebkhas (Tah, Tazgha...) ainsi que les dunes de sables, la province de Sidi Ifni est plus avancée que les trois autres provinces en matière de développement touristique. Elle capte à la fois le tourisme national et international. Son offre littorale attire par son climat à la fois les retraités européens en hiver et les nationaux en été. Cette valorisation a déjà une certaine expérience, un certain passé, permettant à la ville de jouir d'une certaine notoriété. D'ailleurs les projets immobiliers sur la côte se poursuivent. Ce littoral attire également les sportifs comme les surfeurs. Enfin, son arrière-pays montagneux avec son arganeraie, ses cactus et leur valorisation artisanale attire également les adeptes du tourisme naturel et culturel (Boutrouch).

Dans la région de Guelmim Oued Noun on compte 4 types d'établissements classés. Les Auberges qui sont de l'ordre de 4, les Maisons d'hôtel sont au nombre de 10 établissements, les Villages sont au nombre de 2 et les résidences hôtelières sont 25..

En 2016, la région compte 25 hôtels classés 9 se trouvent à Guelmim, 1 à Assa Zag, 4 à Sidi Ifni et 11 à Tan-Tan avec un total de 653 chambres et 1172 lits.

Tableau 108: Capacité hôtelière en exploitation 2016

	GUELMIM			ASSA-ZAG			TAN TAN			SIDI IFNI		
	U	C	L	U	C	L	U	C	L	U	C	L
<b>1- Hôtel Classés</b>	<b>9</b>	<b>313</b>	<b>596</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>11</b>	<b>189</b>	<b>354</b>	<b>4</b>	<b>141</b>	<b>202</b>
- 1 étoile	05	112	170	-	-	-	4	70	99	2	29	45
- 2 étoiles	01	23	28	-	-	-	6	100	221	1	64	85
- 3 étoiles	02	61	154	1	10	20	1	19	34	1	48	72
- 4 étoiles	01	117	244	-	-	-	0	0	0	0	0	0
<b>2- V.V.T</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>4- Hôtels Non Classes</b>	<b>11</b>	<b>187</b>	<b>285</b>	<b>8</b>	<b>52</b>	<b>102</b>	<b>35</b>	<b>509</b>	<b>665</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5- Campings non classés</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>89</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>6- Auberges</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>18</b>
<b>7- Maisons d'hôtel</b>	<b>4</b>	<b>32</b>	<b>79</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>26</b>	<b>54</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>76</b>
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>314</b>	<b>749</b>	<b>8</b>	<b>52</b>	<b>102</b>	<b>39</b>	<b>538</b>	<b>731</b>	<b>7</b>	<b>67</b>	<b>169</b>

U : Nombre d'unités

C : Nombre de chambres

L : Nombre de lits

V.V.T : Villages de vacances touristiques

Source : délégation du tourisme de la région de Guelmim-Oued Noun.

## 7. Artisanat

Le secteur de l'artisanat d'aujourd'hui reflète l'héritage transmis au cours des générations et les savoirs locaux accumulés au cours des expériences ancestrales.

Au niveau de la région Guelmim-Oued Noun, le secteur artisanal reflète un énorme patrimoine et a surtout une importante valeur culturelle et humaine liée à l'histoire et aux traditions du peuple marocain en général et de la région spécialement, il est prédominé essentiellement par la bijouterie, le tissage d'Elkhayma, tissage de tapis, maroquinerie, couture de Draas, et vannerie. La tapisserie est une activité de niche exercée seulement par un nombre limité des artisans de cette région.

Le ministère de tutelle a mis en place 7 centres d'apprentissage au niveau de la région, l'effectif des apprentis inscrits dans ces centres a atteint 214 au titre de l'année 2016 l'objectif de ces centres est double. Ils permettent en plus de l'insertion des jeunes de préparer une relève dans le secteur. Ces centres offrent aussi bien aux apprentis qu'aux artisans des Ateliers/Métiers, des salles de cours, une salle polyvalente, une bibliothèque, une salle d'informatique, des salles d'exposition avec un espace d'accueil, ainsi qu'un espace dédié à l'insertion et à la création d'entreprises.

Tableau 109: Centres d'apprentissage existants en 2016

<i>PROVINCES</i>	<i>CENTRES</i>	<i>APPRENTIS</i>
<i>GUELMIM</i>	<b>1</b>	<b>94</b>
<i>ASSA-ZAG</i>	<b>3</b>	<b>80</b>
<i>TAN TAN</i>	<b>1</b>	<b>50</b>
<i>SIDI IFNI</i>	<b>2</b>	<b>20</b>
<i>TOTAL</i>	<b>7</b>	<b>244</b>

Source : Direction régionale de l'artisanat, région de Guelmim-Oued Noun.

En termes d'infrastructures d'appui, la région dispose de plusieurs salles d'exposition dans l'objectif d'aider les coopératives à présenter et à commercialiser leurs produits.

Le nombre total des coopératives dans la région Guelmim-Oued Noun est de 318 en 2016. Les principales activités exercées dans ces coopératives sont : la couture, broderie, le tissage, le métal et l'artisanat de service .

La province de Guelmim vient en première place avec le plus grand nombre de coopératives qui est de l'ordre de 134, ensuite vient la province d'Assa-Zag avec 115. La province de Tan Tan vient en troisième position avec 52 coopératives et la province de Sidi Ifni vient en dernière place avec 17 coopératives.

Tableau 110: Nombre de coopératives artisanales existantes en 2016

<i>PROVINCES</i>	<i>TEXTILES</i>	<i>METAUX</i>	<i>ARTISANAT DE SERVICE ET DIVERS</i>	<i>TOTAL</i>
<i>GUELMIM</i>	40	4	90	134
<i>ASSA-ZAG</i>	60	5	50	115
<i>TAN TAN</i>	6	1	45	52
<i>SIDI IFNI</i>	7	1	9	17
<i>TOTAL</i>	113	11	194	318

Source : Direction régionale de l'artisanat, région de Guelmim-Oued Noun.

Les produits artisanaux fabriqués dans la région sont destinés quasi-exclusivement à la clientèle locale des Provinces du Sud du Maroc. Ils subissent très peu d'influence étrangère à la région. Le design est resté traditionnel, même si les artisans apportent parfois des innovations. Comme dans d'autres régions, les artisans de la région continuent à produire selon les modes ancestraux avec des outils et des techniques traditionnels.

L'outillage collectif (laminoirs, étireuses) est souvent vétuste comme c'est le cas dans les ensembles artisanaux.

Quant au processus de production, les techniques utilisées sont souvent très sommaires, voire inadaptées comme dans la filière Cuir: traitement défectueux de la matière première, mauvaise qualité des colorants et des méthodes de teinture utilisées.





## **Partie V : Infrastructure de base**

## Transport

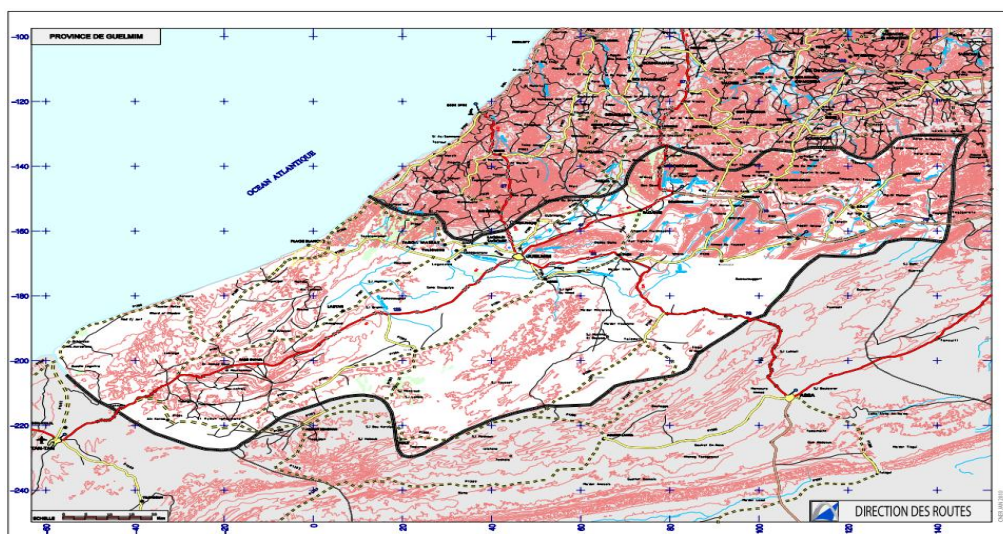
Le secteur des transports est d'une importance capitale dans le développement économique et social d'un État, voire d'une communauté économique, ou même d'un continent. Ceci tout d'abord parce qu'il apporte une contribution directe et non négligeable à l'économie nationale ou au Produit Intérieur Brut (PIB), ensuite pour son impact fonctionnel ou son rôle de soutien ou dérivé par rapport aux autres secteurs de la vie économique d'un État.

La région de Guelmim-Oued Noun est située dans une zone relativement désertique, le transport dans la région est assuré par divers réseaux : terrestre, aérien et maritime. Son réseau routier classé, diversifié et s'étend sur une longueur de 3036.29 Km avec seulement 1773 Km de routes revêtues, soit 58.4% du réseau total. Cet indicateur est révélateur de la précarité de certains tronçons routiers liant les différents territoires de la région.

Pour le transport aérien et maritime, la région dispose de deux sites d'aéroports situés à : Tan-Tan et Guelmim et de deux ports : Tan Tan et Sidi Ifni.

### 1. Réseau routier

Figure 37: Carte du réseau routier de la région Guelmim-Oued Noun



Source : Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau.

La région de Guelmim-Oued Noun est traversée par deux axes nationaux RN1, RN21. Ces axes structurent l'espace régional en reliant les pôles les plus dynamiques aux autres pôles nationaux. La RN1 joue un rôle fondamental puisqu'elle constitue la principale liaison de la zone avec le reste du Royaume. Néanmoins, il est important de signaler que l'état de cette route est en état de dégradation avancée sur certains Tronçons.

Tableau 111: Réseau routier classé (en km) selon les provinces et préfectures, Région Guelmim Oued Noun, 2016.

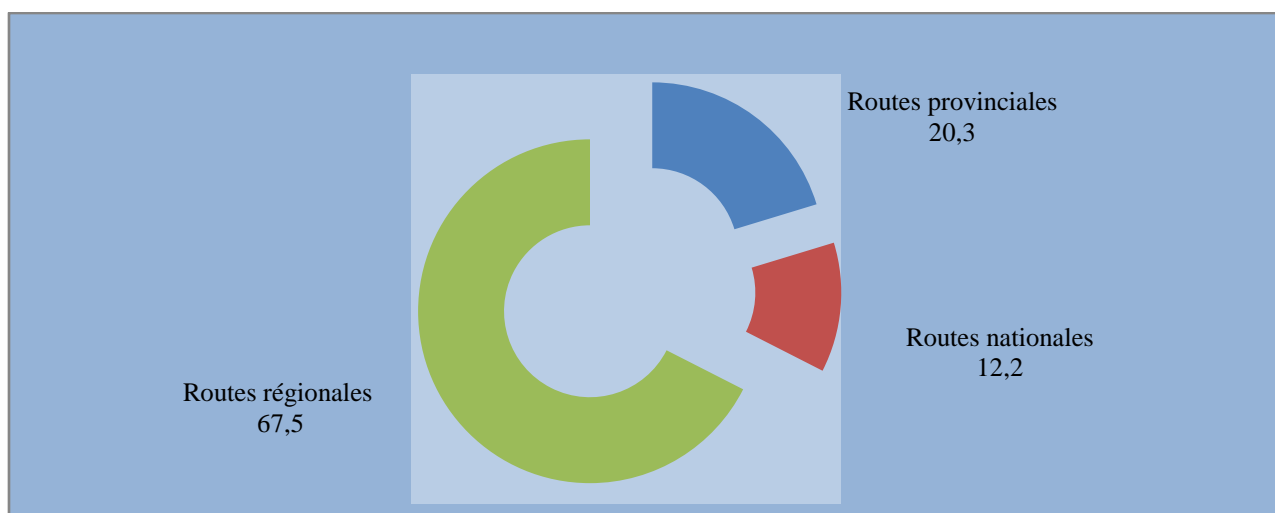
<i>Préfectures / Provinces</i>	<i>Routes nationales</i>		<i>Routes régionales</i>		<i>Routes provinciales</i>		<i>Total</i>	
	<i>L.T</i>	<i>Revêt.</i>	<i>L.T.</i>	<i>Revêt</i>	<i>L.T.</i>	<i>Revêt</i>	<i>L.T.</i>	<i>Revêt.</i>
<i>Guelmim</i>	247,0	247,0	63,0	63,0	807,0	318,0	1117,0	628,0
<i>Tan Tan</i>	112,0	112,0	114,0	114,0	225,0	100,0	451,0	326,0
<i>Assa Zag</i>	190,4	90,4	155,0	155,0	628,0	147,0	973,4	392,4
<i>Sidi Ifni</i>	66,6	66,6	38,0	38,0	390,0	322,35	494,9	427,0
<i>Région</i>	616,0	516,0	370,0	370,0	2050,2	887,3	3036,2	1773,4

Source : Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Guelmim

L.T : longueur totale, Revêt. : dont revêtues

Les routes revêtues nationales représentent 17% du réseau de la région avec 516 Km, les routes régionales s'étendent sur une longueur de 370 Km soit 12.1% du réseau routier de la région. Alors que celles provinciales s'étendent sur 2050.2 Km soit 67.5% du réseau routier global de la région.

Figure 38: Répartition (en %) du réseau routier classé selon le type, Région Guelmim Oued Noun, 2016



Source : Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Guelmim

Tableau 112: Indicateurs du réseau routier selon les provinces et les préfectures, Région Guelmim Oued-Noun, 2016.

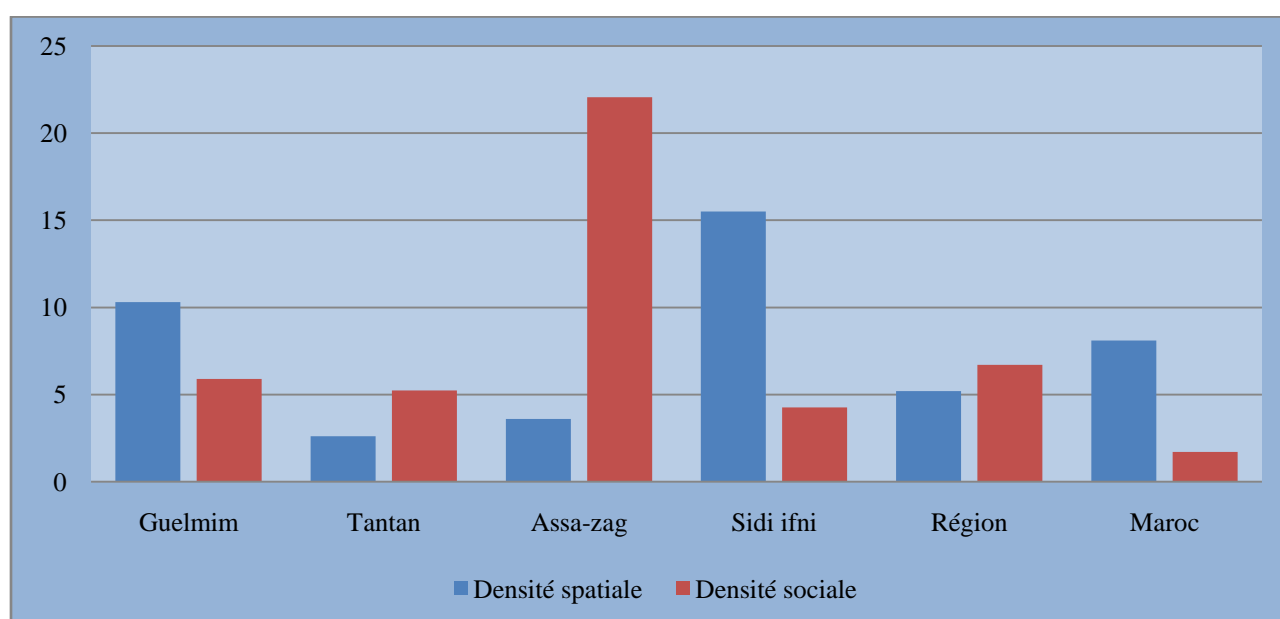
Préfectures / Provinces	Densité spatiale (km/100 km <sup>2</sup> )	Densité sociale (km/1000 hab)	Taux de revêtement (%)
<i>Guelmim</i>	10,30	5.9	56.2
<i>TanTan</i>	2.60	5.23	72
<i>Assa-zag</i>	3.60	22.06	40.3
<i>Sidi ifni</i>	15.5	4.27	86.2
<i>Région</i>	5.2	6.7	58.4
<i>Maroc</i>	8.1	1.7	75.6

Source : Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Guelmim

Le taux de revêtement dans la région se situe à 58.4%, dépassant ainsi de 17.2 points celui du pays (75,6%). Par provinces, le taux le plus bas est enregistré à Assa-Zag et Guelmim avec 40.3% et 56.2% respectivement.

Selon d'autres indicateurs, le réseau routier régional se trouve avantagé au niveau de la densité spatiale, mais défavorisé en terme de densité sociale. En effet, le nombre de kilomètres de routes par 100 km<sup>2</sup> (densité spatiale) à l'échelle de la région dépasse celui enregistré dans le pays (5,2 dans la région contre 8,1 au niveau national). Par contre, rapporté à la population, le nombre de kilomètres de routes par 1000 habitants dans la région est de loin supérieur à celui atteint au niveau national (6,7 et 1,7 respectivement).

Figure 39: Densité sociale et spatiale (en %) selon les provinces et les préfectures, Région Guelmim Oued-Noun , 2016



## 2. Projets routiers

### 2.1 Des réalisations importantes malgré les contraintes

Afin de rehausser la qualité du réseau routier et de rattraper le retard enregistré en termes d'infrastructures routières, la DRETL a réalisé plusieurs projets/programmes durant la période 2012-2016, le coût global de ces projets a atteint 720 MDH, dont 498 MDH a été consacré au désenclavement des zones rurales.

Les projets réalisés concernent la maintenance du réseau routier, l'aménagement des routes rurales et la réparation des dégâts de crues de 2014.

Les projets de maintenance routière se répartissent au niveau des différentes provinces de la région comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 113: répartition des projets de maintenance routière 2012-2016

Programme		Provinces				Région
		Guelmim	Sidi Ifni	Tan Tan	Assa Zag	
Maintenance routière	Longueur (km)	20	36	0	122	178
	Coût (MDH)	34	32	0	74	140
Ouvrage d'art	Unités	0	0	0	1	1
	Coût (MDH)	0	0	0	11	11
PSAS	Coût (MDH)	2	2	0	0	4
<b>Total</b>		<b>36</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>85</b>	<b>155</b>

Source: Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Guelmim

Tableau 114: bilan de réalisations 2012-2016

Programme	Longueur	Coût(MDH)
Maintenance (y compris les ouvrages d'art et les aménagements de sécurité)	178 km et 1 ouvrage d'art	155
Routes Rurales	764	498
Réparation des dégâts de crues de 2014/2015	25 Opérations	67
<b>Total</b>	<b>942 km et 1U</b>	<b>720</b>

Source: Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Guelmim

La Région connaît de fortes inégalités territoriales liées en particulier à l'enclavement des zones rurales et à l'existence de pistes. Par conséquent,

cette disparité freine la circulation des biens et des personnes en toute saison. Pour faire face à cette situation, la Direction régionale de l'équipement, la logistique et le transport et les Directions Provinciales de la région ont mis en œuvre un deuxième Programme des Routes Rurales (PNRRRII) qui a permis la construction et l'aménagement de 764 km de routes rurales. À terme ce programme favorisera un développement économique et social équilibré des zones rurales en permettant un désenclavement des localités rurales. Il va permettre aussi de porter le taux d'accessibilité à 82%, dépassant ainsi la moyenne nationale (80%).

## **2.2 Projets routiers structurants dans la région de Guelmim-Oued Noun 2019**

Le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau a poursuivi l'état d'avancement d'importants projets routiers notamment les travaux de construction de la voie express Tiznit-Guelmim :

- Des travaux de renforcement de la RN1 au niveau du Col Agni Imgharne sur 5,5 Km pour un coût de 10 millions de dirhams. Financés par le Ministère, les travaux de ce projet s'étaleront sur 8 mois et permettront d'améliorer la visibilité au niveau du Col Agni Imgharne et de faciliter le croisement entre les véhicules afin d'optimiser les conditions de confort et de sécurité routière.
- Inauguration d'un nouveau pont sur Oued Oum Laâchare situé sur la RN1 dans la ville de Guelmim, pour un coût d'environ 18 millions de dirhams et 14 mois de travaux. D'une longueur de 110m, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Ministère (50%) et la commune urbaine de Guelmim (50%). Il permettra d'éviter les coupures causées par les inondations et la réduction des dangers des crues ainsi que l'amélioration du service et des conditions de sécurité des usagers de la route.

les travaux de réalisation de cette voie express, dont sa section Tiznit-Guelmim sont divisés en trois lots ou bien tranches, la première tranche s'étale sur 37 km nécessite un investissement de 421 millions de DH et demande une période de 36 mois, sera réalisée sur un nouveau tracé en partant de l'actuelle voie express reliant Agadir et Tiznit.

Le 2e lot, sur 39 km, nécessitera un coût de 435 MDH, le 3e lot, sur 38,6 km, nécessitera 383 MDH. Les travaux de ces deux lots, en phase de démarrage, s'étaleront sur 24 mois en site propre et consistent en la construction d'une double voie ainsi que plusieurs ouvrages d'art et aires de repos.

Concernant la section Guelmim-Tan-Tan, il s'agit du 4ème lot reliant Guelmim à Zeriouila sur 22,6 Km pour un coût de 178 millions de dirhams. Les travaux, qui ont déjà démarré, s'étalent sur 24 mois et ont atteint un taux d'avancement global de 30%. Quant au 5ème lot, il relie Zriouila à Ras-Oumlil sur 45,7 Km pour un coût de 292,8 millions de dirhams. Les travaux, en cours de démarrage, s'étalent sur 26 mois. Concernant le 6ème lot, il relie Ras Oumlil à Oued Drâa sur 36 Km pour un coût de 299 millions de dirhams. En phase de démarrage, ces travaux s'étalent sur 24 mois et consistent à dédoubler la route nationale n°1 (RN1). Tandis que le 7ème lot, reliant Oued Drâa à El Ouatia sur 47 Km, y compris le contournement de la ville de Tan Tan, nécessitant une enveloppe de 408 millions de dirhams. Les travaux, en phase de démarrage, de ce lot dureront 30 mois.

### **3. Quelques aspects du transport routier**

Le trafic transitant à travers les routes nationales de la région (RN1et RN21) est relativement très faible, la région de Guelmim- Oued Noun est classée ainsi parmi les régions ayant une faible circulation.



De même, le nombre de passagers transitant par les pôles urbains de la région est en deçà de 10 000 passagers/année, ce qui témoigne la faible intégration de la région dans le maillage de transport routier interurbain et que celle-ci est faiblement fréquentée.

S'agissant des véhicules immatriculés dans la région, ils ont totalisé 508 unités en 2016, soit 0.25 % du total national, 51% d'entre eux ont été immatriculés au niveau du centre de Guelmim, ce qui met en relief l'importance qui lui est attribuée que ce soit sur le plan démographique qu'économique. Le centre d'immatriculation de Tan Tan vient en deuxième lieu avec 42% des véhicules immatriculés. Les voitures de tourisme constituent l'essentiel des véhicules immatriculés avec 70% du total régional, alors que les véhicules utilitaires se situent au deuxième rang avec 30%.

Tableau 115: Immatriculations des véhicules selon le centre d'immatriculation et le genre, Région Guelmim Oued Noun , 2016

<i>Centre</i>	<i>V. tourisme</i>	<i>V. utilitaires</i>	<i>Total</i>
<i>Guelmim</i>	<b>200</b>	<b>63</b>	<b>263</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>127</b>	<b>87</b>	<b>214</b>
<i>Assa Zag</i>	<b>31</b>	<b>00</b>	<b>31</b>
<i>Sidi Ifni</i>	--	--	--
<i>Région</i>	<b>358</b>	<b>150</b>	<b>508</b>
<i>Maroc</i>	<b>139 897</b>	<b>50 176</b>	<b>202 370</b>
<i>Région/Maroc</i>	<b>0,25%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,25%</b>

Source: Annuaire statistique 2017

#### 4. Transport aérien

Sur le plan aérien, la région Guelmim Oued Noun compte 2 aéroports ; Tan-Tan et Guelmim. Durant l'année 2016, la capacité annuelle est 16000 au niveau de l'aéroport de Tan Tan et 20000 au niveau de l'aéroport de Guelmim.

La nouvelle aérogare est étendue sur une superficie de 7 000m<sup>2</sup> pour le traitement d'une capacité annuelle de 700 000 passagers. Cette nouvelle

aérogare a été dotée d'équipements de pointe répondant aux normes et standards en matière de sécurité et de qualité de service (Système de traitement bagages, Mobilier aéroportuaire, Système de Contrôle d'accès, Équipements d'inspection filtrage, Rayon X; Signalétique, enseignes et système d'information; Balisage lumineux; Éclairage côté piste et côté ville).

Le bâtiment est de type halle, ce qui permet de maîtriser l'économie du projet et les coûts de maintenance dans le cadre de son exploitation.

Un parking véhicules à été aménagé avec une capacité de 290 places et voiries routières incluant l'ouvrage de franchissement de l'Oued Oum El Achar .

L'extension du parking avions pour accueillir 4 postes moyen-courrier Le coût global du projet a atteint 250 millions de DH.

Tableau 116: Equipement aéroportuaire 2016

<i>Aéroport</i>	<i>Equipement</i>			
	<i>Nombre de piste</i>	<i>Longueur Total (en m)</i>	<i>Aérogare en (m<sup>2</sup>)</i>	<i>Capacité Aérogare</i>
<i>Guelmim</i>	<b>01</b>	<b>3040</b>	<b>210</b>	<b>20000</b>
<i>TanTan</i>	<b>01</b>	<b>2000</b>	<b>1600</b>	<b>16000</b>

Source: Office National Des Aéroports Tan Tan et Guelmim

Tableau 117: Mouvement de Navigation civile Aéroportuaire en 2016

<i>Aéroport</i>	<i>TanTan</i>		<i>Guelmim</i>	
	<i>Arrivées</i>	<i>Départs</i>	<i>Arrivées</i>	<i>Départs</i>
<i>Nombre d'avions</i>	<b>512</b>	<b>512</b>	<b>482</b>	<b>482</b>
<i>Nombre de voyageurs</i>	<b>4063</b>	<b>4705</b>	<b>3480</b>	<b>3300</b>

Source: Office National Des Aéroports Tan Tan et Guelmim

## 5. Transport maritime

La région Guelmim Oued Noun dispose de deux ports :

- Port de Tan Tan : port de pêche et de commerce
- Port de Sidi Ifni : port à vocation de pêche et plaisance

La part de trafic de ces deux ports est très faible en comparaison avec les autres ports du Maroc.

### 5.1 Port de Tan Tan

Le port de Tan Tan a été réalisé entre 1977 et 1982 dans le cadre du programme de développement économique des provinces du Sud du Royaume. Compte tenu des richesses halieutiques de la région, l'implantation de ce port visait la fixation de la flottille de pêche et la création d'industries annexes pour la conservation, la transformation du poisson et donc la création d'emplois pour la population locale.

Le port est situé à 25 km au Sud de la ville de Tan Tan, et à 330 km au sud de la ville d'Agadir. Il est desservi par la route nationale 1 reliant Agadir à Laâyoune.

Le port de Tan Tan contient ce qui suit :

- Superficie de terre pleine : d'une Superficie totale de 78.5 ha dont 38 ha sont viabilisés en eau potable et électricité.
- Bassins du port : Le plan d'eau est d'environ 27 ha .
- Balisage :
  - ✓ feu blanc de digue d'arrêt de sable
  - ✓ feu vert du tenon
  - ✓ feu vert et rouge du musoir
- Ouvrages de protection: Ces ouvrages ont une longueur de 3 671 ML. Ils concernent :

- ✓ Digue principale : 1923 ML
  - ✓ Digue transversal : 548 ML
  - ✓ Digue d'arrêt des sables : 700 ML
  - ✓ Tenon : 350 ML
  - ✓ Contre digue : 150 ML
- Ouvrages d'accostages: Ils comprennent 1 361 ML de quais réservés pour la pêche côtière, hauturière et pêche artisanale.

Figure 40: Port de Tan Tan



Source: Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau.

#### Capacité du port :

Le port avec un trafic annuel moyen de 82.000 de tonnes est utilisé à 36 % de sa capacité opérationnelle (225.000 tonnes/an). Le quai de commerce dédié au cabotage et à l'export de la farine de poissons offre des réserves en capacité

Le port de Tan Tan dispose d'une flotte de pêche diversifiée, constituée de canots de pêche, de chalutiers, senneurs, palangriers, crevettiers, céphalopodes...

En ce qui concerne l'industrie de la pêche, le port de Tan Tan comprend ce qui suit :

- 02 Unités de conserve,
- 02 Unités de semi-conserve,
- 08 Unités de congélation,
- 04 Unités de production de farine et huile de poisson,
- 01 Unité de filtration des huiles de poisson.

## 5.2 Port de Sidi Ifni

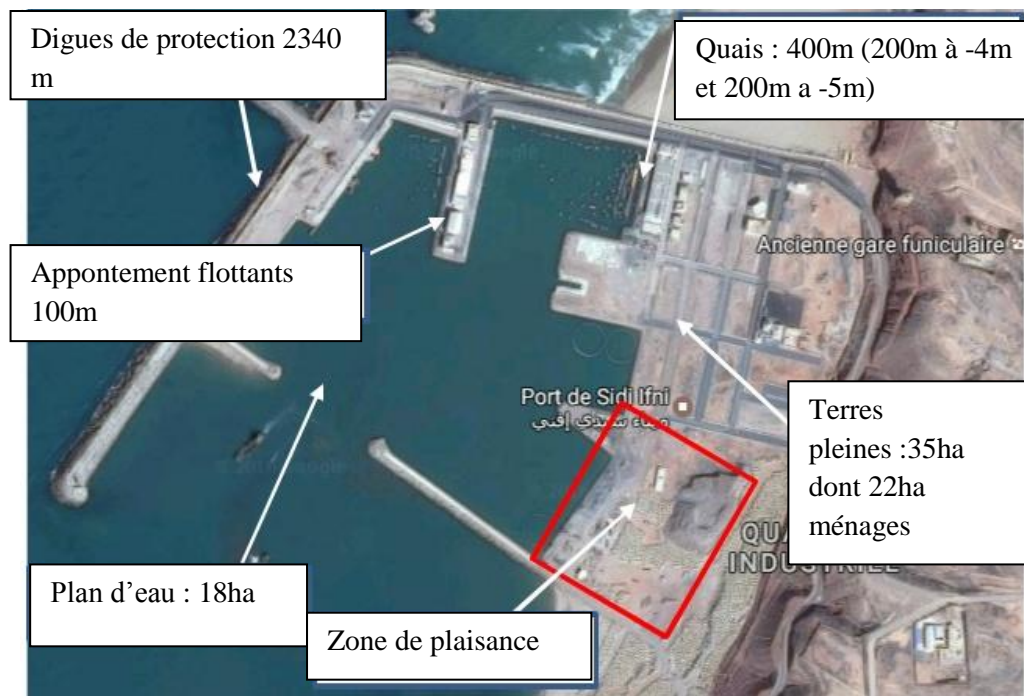
Le port de Sidi Ifni est situé dans la Province de Sidi Ifni. Il est à vocation de pêche et se place sur la côte atlantique à 160 km au sud d'Agadir, il représente la principale source de revenus de la ville de Sidi Ifni et joue un rôle stimulateur des activités socioéconomiques de la province.

Le port de Sidi Ifni contient ce qui suit :

- **Superficie de Terre pleine** : Environ 35 ha dont 20 ha viabilisés en eau, électricité et assainissement
- **Bassins du port** : Le plan d'eau est d'environ 25 ha couvrant 2 bassins dont les profondeurs varient de - 4 à - 5 m hydro.
- **Balisage** :Le port dispose de balisage effectué par l'installation de trois feux : un feu blanc indiquant la limite de la jetée du port, un vert et un rouge indiquant l'entrée au port ; en plus des bouées pour indiquer le chenal d'accès au port

- **Ouvrages de protection** : Ces ouvrages ont une longueur de 2340 ML regroupant:
  - Une digue principale de 1590 ML de longueur.
  - Une contre digue de 160 ML de longueur.
  - Une traverse de 560 ML de longueur.
- **Ouvrages d'accostage**: Ils comprennent 420 ML de quais à - 4 et - 5 m hydro pour la pêche côtière ainsi que 100 ML d'appontements flottants à - 3 m hydro pour la pêche artisanale.
- **Moyens de mise à sec** : Le port de Sidi Ifni ne dispose pas de chantier naval. Bien que la construction de la darse est achevée.

Figure 41:Port de Sidi Ifni



Source: Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau.

Tableau 118: Equipements existantes

<i>ouvrage de protection</i>	<i>jetée</i>	1590 ml
	<i>traverse</i>	560 ml
	<i>contre digue</i>	190 ml
	<i>cavalier intérieur</i>	1900 ml
	<i>epi d'arrêt de sable</i>	350 ml
<i>ouvrage d'accostage (ml)</i>	<i>quai nord à - 5 hydro</i>	220 ml
	<i>quai nord à - 4 hydro</i>	200 ml
	<i>. appontements flottants avec un plan incliné</i>	100 ml +slepway
<i>terre - pleins et voies de circulation</i>	<i>quai nord à - 5 hydro</i>	35 ha
	<i>quai nord à - 4 hydro</i>	2450 ml
<i>la darse pour potique a sangles</i>	<i>. longueur du bassin</i>	37.32 ml
	<i>largeur du bassin</i>	10 ml
	<i>tirant d'eau</i>	- 3 m hydro
	<i>superficie du terre-plein</i>	1.73 ha

Source : Direction Port Sidi Ifni

- Le port de Sidi Ifni contient 475 canots de pêche opérationnels ;
- La flotte de pêche du port de Sidi Ifni est dominée par les barques de pêche artisanale, leu nombre a atteint 591 au titre de l'année 2015.
- En terme de production aussi bien en volume qu'en valeur, la pêche artisanale reste la pêche dominante au niveau du port de Sidi Ifni ;
- En ce qui concerne l'industrie de la pêche, le port contient 4 unités ; deux unités de congélation, une unité de production de la farine et de l'huile de poisson en arrêt d'activité pour non-agrément), un magasin de conditionnement du poisson frais et une unité de salaison. Ces unités sont actuellement en arrêt d'activités à cause de suspension d'agrément.

## 6. Electricité

Tableau 119: vente total d'énergie électrique en 2016(en MWH)

Province	NIVEAU DE TENSION		
	Basse de tension	Moyenne tension	Total
Guelmim	72016	17166	89182
Sidi ifni	--	--	--
Assa-zag	8714	1532	10246
Tan tan	34689	28081	62770
<b>Total</b>	<b>115419</b>	<b>46779</b>	<b>162198</b>

Source : Services ONE Région Guelmim Oued Noun

Tableau 120: Structure de vente d'électricité par groupes d'abonnés en 2016(MWH)

Province	Ménages		Administration		Eclairage public		Autres	
	NA	V	NA	V	NA	V	NA	V
Guelmim	49045	54321	540	1998	212	6097	6340	7758
Sidi ifni	--	--	--	--	--	--	--	--
Assa-zag	5316	5942	172	844	25	989	626	786
Tan Tan	22056	26634	246	1063	67	2764	2927	3878
<b>Total</b>	<b>76417</b>	<b>86897</b>	<b>958</b>	<b>3905</b>	<b>304</b>	<b>9850</b>	<b>9893</b>	<b>12422</b>

N V : Ventes ; .A : Nombre d'abonnés

Source : Services ONE Région Guelmim Oued Noun

La consommation moyenne par habitant en 2016 par an révèle que les habitants de la préfecture de Guelmim consomment le plus d'électricité au niveau de la région avec une moyenne de 89182 Mwh/hab, suivis par ceux de la province de Tan Tan avec 62770 Mwh/hab. La consommation la plus faible est relevée au niveau d'Assa Zag avec 10246 Mwh/hab.

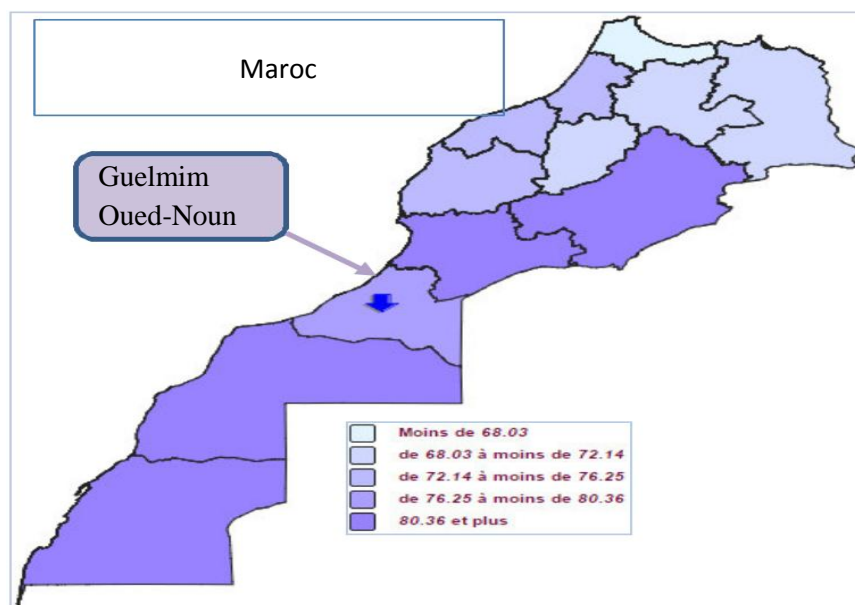


## 7. Eau

Selon le RGPH 2014, la région Guelmim Oued Noun fait parti des zones où la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable est relativement élevée, en comparaison avec les autres régions du Maroc, où les ressources en eau sont abondantes (Fès-Meknès, Tanger Tétouan AL Hoceima). Cette proportion élevée s'explique par trois raisons d'abord la concentration de la population et par l'impossibilité de recourir à d'autres sources, inexistantes ou rares en milieu désertique et enfin par les gros investissements qui visent l'adduction et la distribution de l'eau potable au profit des populations locales.

Cependant, l'étendue géographique de la région, l'accès difficile à l'eau pour certaines zones, en plus de la rareté des ressources hydrauliques, le manque de moyens financiers des communes et l'extension anarchique des centres urbains sont les principaux obstacles et contraintes à l'alimentation en eau potable d'une population qui s'accroît de plus en plus et se concentre dans le milieu urbain.

Figure 42 : Proportion des ménages disposant d'eau courante par région



Source : HCP RGPH 2014

## 7.1 Eau potable

La région cache des disparités importantes entre les différents territoires en termes d'accès à l'eau potable. L'AEP au niveau communal a permis de ressortir ce qui suit :

- 13/55 communes et centres urbains ont des proportions des ménages ayant accès à l'eau potable dépassant 90% (Tagante, Taghijjt (Centre), Taliouine Assaka, Fask, Bouizakarn, Aday, Amtdi, Ifrane Atlas Saghir, Guelmim, Assa, Sidi Ifni, Merleft (Centre), Zag).
- 17/55 les communes centres urbains ont des proportions se situent entre 10% et 50%.
- D'autres communes (9/55) ont des taux très faibles ne dépassant pas les 10% (Al Mahbas, Echatea El Abied, Msied, Tiglit, Arbaa Ait Abdellah, Sbouya, Sebt Ennabour, Chbika et Sidi Abdallah Ou Belaid).

Ces faibles taux d'accès s'expliquent en grande partie par les contraintes topographiques et géomorphologiques où l'alimentation en eau potable nécessite des techniques et des moyens spécifiques difficiles et coûteux à mettre en œuvre.

L'ONEE-BE approvisionne 28 centres en eau potable, en plus de douars qui sont alimentés par les canaux d'adduction régionaux. Il est à noter aussi, qu'il y a d'autres localités qui sont gérées directement par les communes.

Tableau 121 : Centre alimenté par l'ONEE-Branche Eau

<i>Province</i>	<i>Centres</i>	<i>Nombre d'abonnées</i>
<i>Guelmim</i>	<b>Guelmim-Bouzikarane-Ifrane-Tighgigt-ksabi-byar-ras oumlil-afrket-tagant-fask-asrir-timoulay-ait boufal- assaka-tarkawssay-abaynou-toutline</b>	<b>42.500</b>
<i>Tan Tan</i>	<b>Tan Tan- El ouatia- Abtih</b>	<b>16.993</b>
<i>Assa Zag</i>	<b>Assa - Zag -Aouinat Lahana</b>	<b>4.990</b>
<i>Sidi Ifni</i>	<b>Sidi-Ifni-Lakhsas-Merleft-Tioughzaet Tighert</b>	<b>13.608</b>
<b><i>Total</i></b>	<b>28</b>	<b>78 513</b>

Source : ONEE-Branche eau Guelmim Oued Noun, 2015

L'approvisionnement en eau potable s'effectue exclusivement à travers l'exploitation des eaux souterraines (puits et forages) et le traitement des eaux non conventionnelles (eaux saumâtres et dessalement des eaux de mer).

Selon les données communiquées par l'ONEE-branche Eau, la production en eau potable de la région a atteint 12,3 millions de m<sup>3</sup> EN 2015. Cette production est alimentée principalement par les eaux souterraines et la station de dessalement situé à Tan Tan. Plus de 2/3 de cette production est destinée à l'alimentation de la province de Guelmim, 1/3 pour la Tan Tan et le reste pour Assa -Zag et Sidi Ifni.

Le nombre d'abonnées a atteint 78 513 au titre de l'année 2015.

Globalement, les taux de couverture sont bien améliorés en milieu urbain alors qu'en milieu rural, il reste encore un effort à faire pour améliorer l'accès de la population à l'eau potable.

Tableau 122 : Accès de la population à l'eau potable

<i>Province</i>	<i>Réseau de distribution</i>	<i>Nombre de réservoirs</i>	<i>Capacité de stockage en m3</i>	<i>Nombre de puits</i>	<i>Production en millions m3 Année 2015</i>	<i>Nombre d'abonnées</i>
<i>Guelmim</i>	605	25	11900	31	6.9	42.709
<i>Tan Tan</i>	235	07	4220	07	2.8	16.993
<i>Assa Zag</i>	120	04	1500	10	0.9	5.203
<i>Sidi Ifni</i>	945	38	9.494	6	1.7	13.608
<i>Total</i>	1.905	74	27.114	54	12.3	78.513

Source : ONEE-Branche eau Guelmim Oued Noun, 2015

## 7.2 Barrage

La Région dispose de plusieurs petits et moyens barrages qui servent pour la protection contre les inondations (Imaouen, Agherghiz, Krayma, Assif Iboudraren, kheng Massoud et Reg Ouin Koura...) ou pour la recharge artificielle des nappes locales et pour l'abreuvement du cheptel (Twizqui Ramth, Sidi Imahjoub, Amsra, Id bouachra, Sehba Lharcha, Ouin tassa....

Tableau 123: barrage existant au niveau de la région Guelmim Oued-Noun

<i>PROVINCE</i>	<i>SITE</i>	<i>COMMUNE</i>
<b>TAN TAN</b>	TASFSITIT SIDI ALI	TILMZOUN
	SEHB LEHRCHA	CHBIKA
	OUIIN TASSA	TILMZOUN
	ROK OUIIN KORA	TILMZOUN
	KHENG MESOUD	TILMZOUN
<b>GUELMIM</b>	KHENG LAHMAM	RASS OUMLIL
	IMSTANE	TAGHIJT
	KHENG SOLTANE	ECHATEA EL ABIED
	AMESRA	IFRANE ATLAS SAGHIR
	ASSAYAD	FASK
	TAYERT	ASRIR
	TIMSOURT	TAGANT
	ASSAKA	TARGA- WASSAY
	AGHERGHIZ	AIT BOUFOULEN

	IMMAOUEEN	AIT BOUFOULEN
	TIFZOUINE	TAGHJIJT CENTRE
	OUAOUDANGHA	TAGHJIJT
	AIT AHMAD	TAGHJIJT
	AIT MESSAOUD	FASK
	ID M'HAND	ASRIR
	OUM AGHANIM	LAQSABI TAGOUST
	IGHARGHAR	TIMOULAY
	TAGANT	TAGANTE
	TALMAADERT	ABAYNOU
	GUELMIM	MU GUELMIM
<b>SIDI IFNI</b>	KRAMYA	TIOUGHZA
	ID BOUACHRA	MESTI
<b>ASSA ZAG</b>	TOUIZGUI RAMTH	TUIZGUI

Source : Agence du bassin hydraulique de Drâa-Oued Noun

### **Barrage en cours de construction**

Afin de combler le déficit en alimentation en eau potable et mobiliser les ressources hydriques nécessaires pour l'irrigation et lutter contre les inondations dans les provinces de la région, des nouveaux barrages seront réalisés par le ministère chargé de l'eau.

Pour le grand barrage de Fask, l'objectif est la mobilisation des eaux superficielles pour renforcer l'adduction d'eau potable de la ville de Guelmim, la recharge artificielle de la nappe et l'irrigation des terres agricoles. Pour les

petits et moyens barrages, l'objectif est la protection de la ville de Guelmim contre les inondations et la recharge artificielle de la nappe.

La réalisation de ces ouvrages va permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable, d'accompagner les projets de développement lancés dans les différentes provinces de la région, et d'atténuer les impacts liés à l'irrégularité des précipitations.

Le coût du barrage Fask sur l'oued Sayad, qui est l'un des plus importants affluents de l'oued Asaka, est estimé à 150 millions de dollars (environ 1,5 milliard de dirhams), financé par le Qatar. D'une capacité de 78 millions de mètres cubes, ce barrage permettra, après réalisation, la régularisation de 19 millions de mètres cubes d'eau.

## **8. Mines**

La région dispose d'un potentiel minier important, mais faiblement exploité à cause notamment : d'une connaissance limitée des sous sols, l'éloignement des gisements des points d'exportation, leur dispersion et leurs sous-équipements.

Les substances existantes diffèrent d'une province à l'autre (tableau ci-dessous).

Richesse en carrières : Argile de Taghijit, carrières de marbre dans la montagne, matière première des carrières de gravier et des gisements de zircon et de titane dans la province de Guelmim.

Tableau 124: Répartition des ressources minières par Provinces de la région Guelmim Oued Noun

<i>Province</i>	<i>Principaux gisements</i>	<i>Substance</i>	<i>Rejets liquides</i>
<b>GUELMIM</b>	<i>Ouansimi</i>	<b>Cu</b>	<b>Exploitation à l'étude</b>
	<i>Bouissafen</i>	<b>Zr, Ti</b>	<b>En promotion</b>
	<i>Bas dra</i>	<b>Polymétallique</b>	<b>Exploitation à l'étude</b>
	<i>Ain Karma</i>	<b>Au</b>	<b>Exploitation à l'étude</b>
	<i>Taghjijt</i>	<b>Argile</b>	<b>Néant</b>
<b>TAN TAN</b>	<i>Azougar n'tlili</i>	<b>Polymétallique</b>	<b>Recherche minière</b>
	<i>Sud Bani</i>	<b>Fer</b>	<b>Recherche minière</b>

Source : Direction Régionale d'énergie et des mines Guelmim

D'autres indices sont autorisés à la prospection (161 autorisations) et à l'extraction (44 autorisations) sans pour autant arriver au stade d'exploitation.

Pour une meilleure exploitation de ce potentiel, l'effort doit être d'abord orienté vers la prospection et la connaissance des sous-sols à travers la couverture du territoire de la Région par la cartographie géologique.

Tableau 125 : Répartition des permis miniers par province en 2014

<i>Désignation</i>	<i>Guelmim</i>	<i>Assa-zag</i>	<i>Tan Tan</i>	<i>Sidi ifni</i>	<i>Total</i>
<i>Permis D'exploitation</i>	<b>34</b>	<b>10</b>	<b>00</b>	<b>--</b>	<b>44</b>
<i>Permis de recherche</i>	<b>68</b>	<b>32</b>	<b>61</b>	<b>--</b>	<b>161</b>
<i>Total</i>	<b>102</b>	<b>42</b>	<b>61</b>	<b>--</b>	<b>205</b>

Source : Direction Régionale d'énergie et des mines Guelmim



## 9. Energie solaire

Potentiel théorique pour l'ensemble du territoire marocain s'élève pour la photovoltaïque à 37.450 TWh/an (Étude de la GIZ).

Potentiel régional pour la photovoltaïque > 8000 TWh/an : sur la base de la surface de la région de Guelmim- Oued Noun par rapport à la surface nationale.

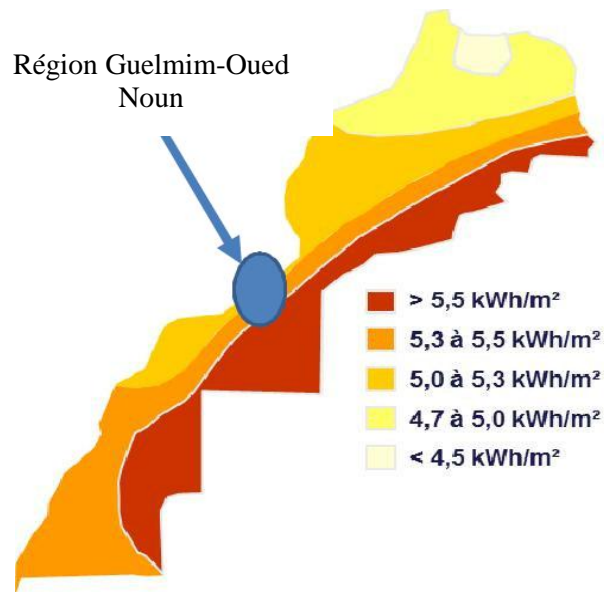
Une centrale à énergie solaire photovoltaïque à Assa Zag.

Le territoire de la province de Assa-Zag renferme un potentiel solaire extrêmement élevé suffisant pour la mise en place de centrales solaires. Dans cette optique, une enveloppe de 7,4 millions dollars a été mobilisée pour aider au financement de la première centrale à énergie solaire photovoltaïque Située à 3 km de la ville d'Assa sur un site d'une superficie de 5.000 m<sup>2</sup>. Cette centrale est composée de 3432 modules de 235 W chacun et 8 onduleurs de 100 kVA.

Sur le plan environnemental, cet ouvrage solaire photovoltaïque, qui aura un productible moyen de 1,46 GWh par an, permettra d'éviter des émissions de près de 894 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Elle alimentera les foyers, les administrations ou les entreprises de la province et améliorera la qualité de l'électricité produite.

D'autres projets similaires doivent être étudiés et mis en place dans le futur pour une meilleure valorisation du potentiel énergétique solaire de la province de Assa Zag.

Figure 43 : Potentiel énergétique solaire de la région Guelmim Oued Noun



Source : Société des Investissements Énergétiques (SIE)

## 10. Energie éolienne

Les vents dominants sont les alizés du Nord Ouest et le Chergui (S-E /N-O)  
Les Alizés sont fréquents dans toutes les saisons; ils génèrent une ambiance thermique clémente dans toute la frange littorale de la région voir même un peu plus vers l'intérieur des terres.

La valorisation du potentiel éolien a été concrétisée par la mise en service depuis 2009 du Parc éolien de Tan-Tan. Relevant de l'ONEE, ce parc fournit une puissance nominale totale de 10 MW avec une production annuelle estimée à 25 GW.h.

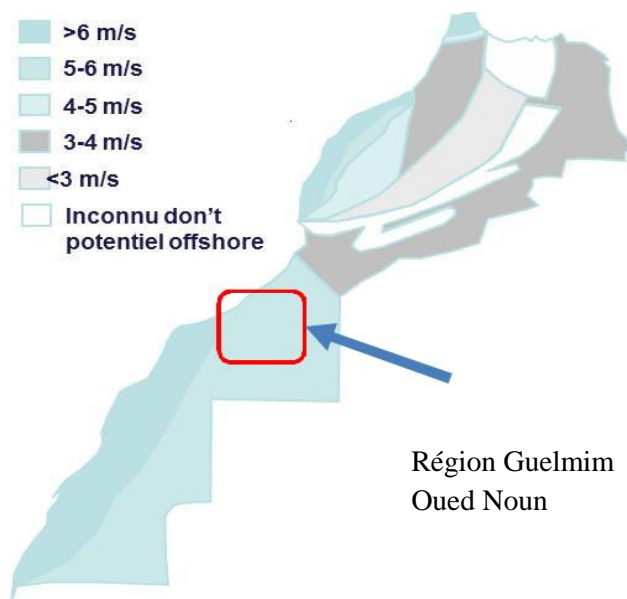
La région de Guelmim Oued Noun ne possède pas un gisement éolien important.

La vitesse moyenne du vent dans la région est autour de 3 m/s, ce qui ne correspond pas à la vitesse nécessaire pour assurer le rendement des installations de grande envergure.

Par ailleurs tout au long de la plus part de la côte de la Région de Guelmim-Oued Noun, la vitesse du vent est suffisante pour considérer l'installation des projets éoliens offshore. En effet la côte de Sid Ifni et de Tan Tan, considérée parmi les zones avec un important potentiel éolien de la région.

Il est nécessaire d'élaborer un atlas énergétique de la région de Guelmim-Oued Noun (notamment éolien, solaire et biomasse).

Figure 44 : Capacités énergétiques éoliennes de la région Guelmim Oued Noun



Source : Société des Investissements Énergétiques (SIE)

## 11. Habitat et construction

### 11.1 type d'habitat

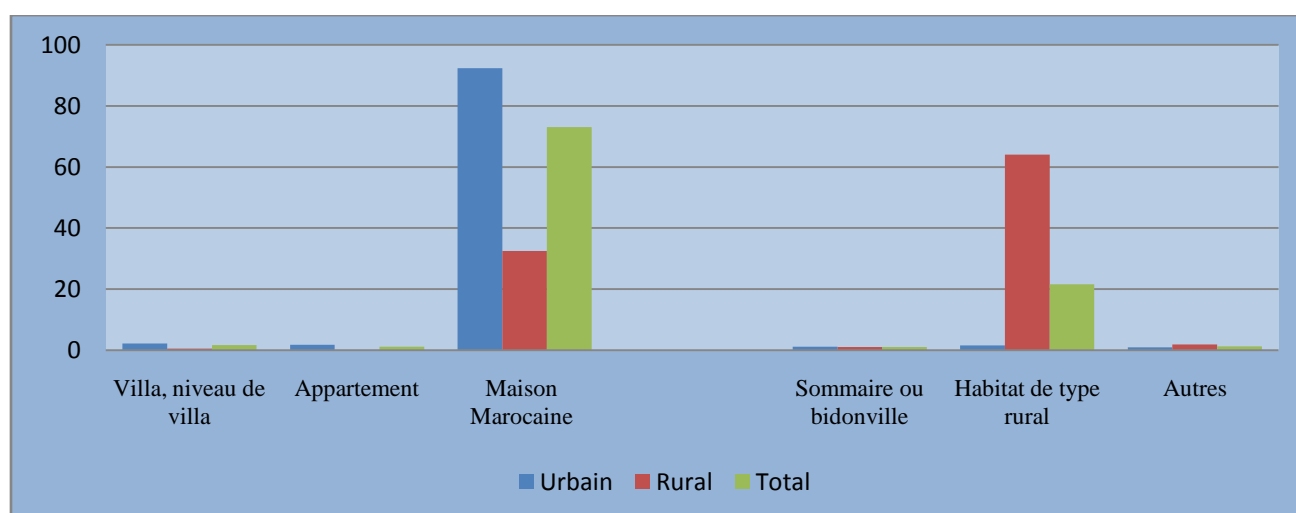
En examinant le type de logement occupé par les ménages de la région Guelmim Oued-Noun à la date de référence du RGPH 2014, il ressort que l'habitat de type maison marocaine est le plus dominant au milieu urbain en attirant 92,4% des ménages urbains, suivi par les villas avec un poids de l'ordre de 2,2%. Quant aux appartements, bidonville et habitat de type rural, elles ne représentent que 1,8%, 1,2% et 1,6% respectivement.

Tableau 126: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %)

Type de logement	Urbain	Rural	Total
<i>Villa, niveau de villa</i>	2,2	0,5	1,7
<i>Appartement</i>	1,8	0,1	1,2
<i>Maison Marocaine</i>	92,4	32,5	73,1
<i>Sommaire ou bidonville</i>	1,2	1	1,1
<i>Habitat de type rural</i>	1,6	64	21,6
<i>Autres</i>	0,9	1,9	1,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : RGPH 2014

Figure 45: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %)



En milieu rural, seul 33,1% des ménages, en 2014, logent dans des habitats à priori salubres (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge dans sa majorité dans des logements de type rural.

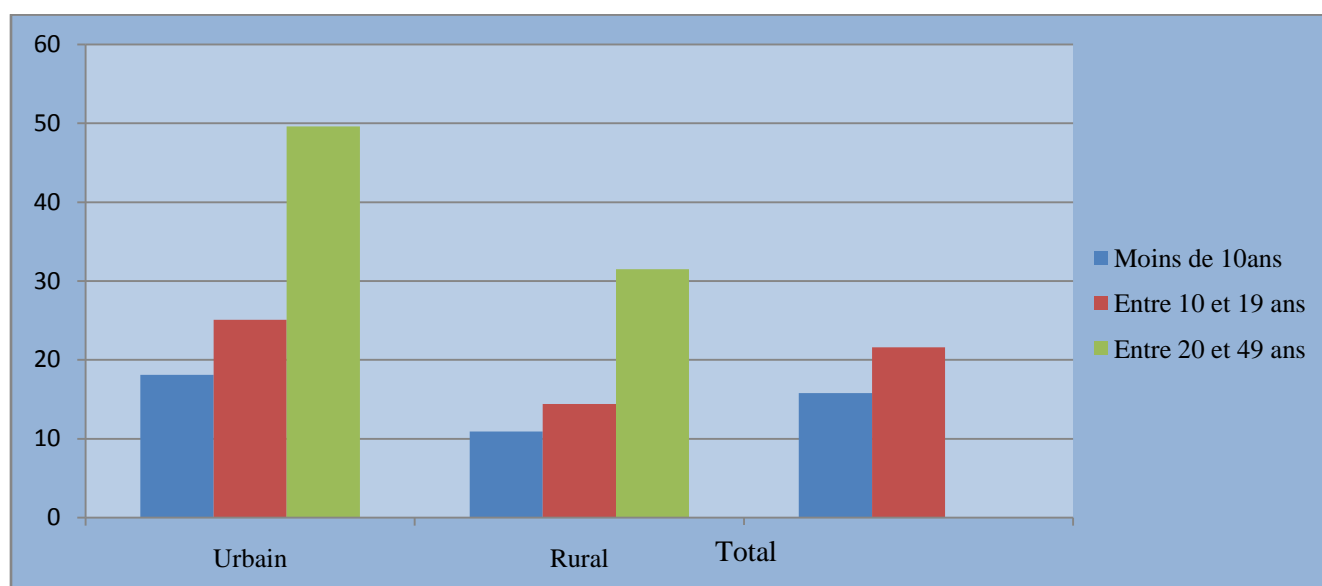
## 11.2 Ancienneté du logement

Figure 46: Ancienneté du logement

Age de logement	Urbain	Rural	Total
Moins de 10ans	18,1	10,9	15,8
Entre 10 et 19 ans	25,1	14,4	21,6
Entre 20 et 49 ans	49,6	31,5	43,8
50 ans et plus	7,2	43,2	18,8

Source : RGPH 2014

Figure 47 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)



Les données sur l'ancienneté du logement montrent que plus d'un ménage urbain sur six (18,1%) habite un logement construit durant la période intercensitaire 2004-2014. Environ la moitié des ménages urbains habite des logements ayant l'âge compris entre 20 à 50 ans ; 43% des ménages urbains

habitent des logements âgés de moins de 20 ans, et 7,2% habitent des logements de 50 ans et plus.

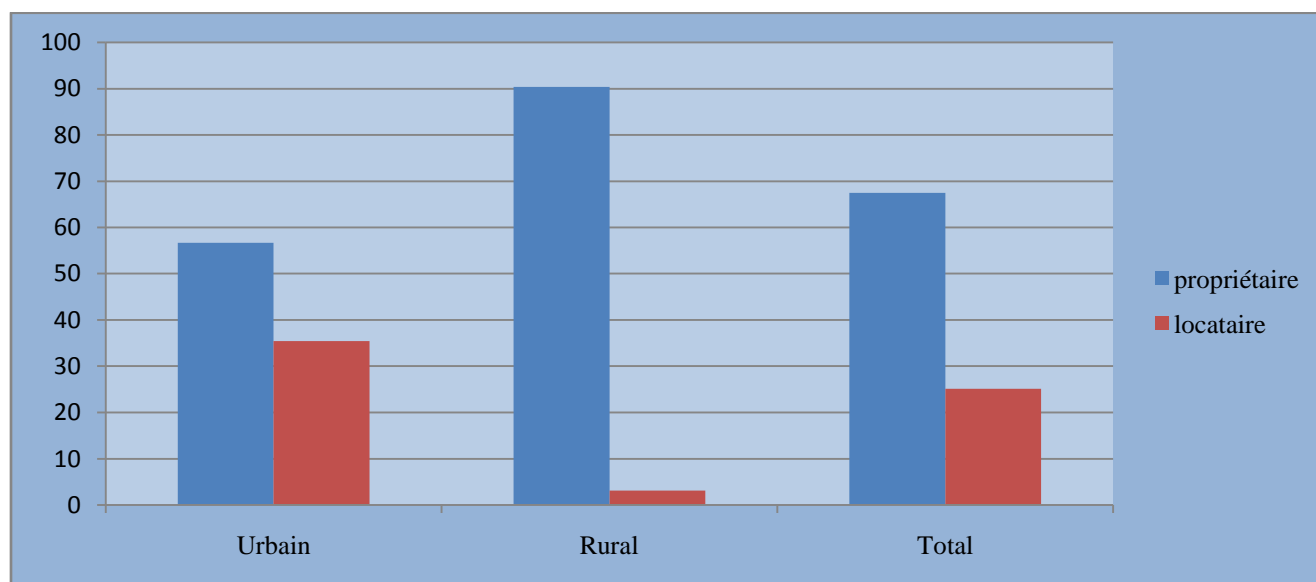
### 11.3 Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Tableau 127: Répartition des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (en %)

<i>Statut d'occupation</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
<i>propriétaire</i>	56,7	90,4	67,5
<i>locataire</i>	35,4	3,1	25,1
<i>autres</i>	7,9	6,5	7,4

Source : RGPH 2014

Figure 48: Répartition des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (en %)



L'étude du statut d'occupation du logement n'est pas très pertinente en milieu rural du fait que la quasi-totalité (90,4%) des ménages a déclaré occuper leur logement à titre de propriétaires. En milieu urbain, en revanche, 56,7% des ménages sont des propriétaires de leur logement en 2014. De ce fait, seuls 35,4% des ménages urbains sont des locataires en 2014.

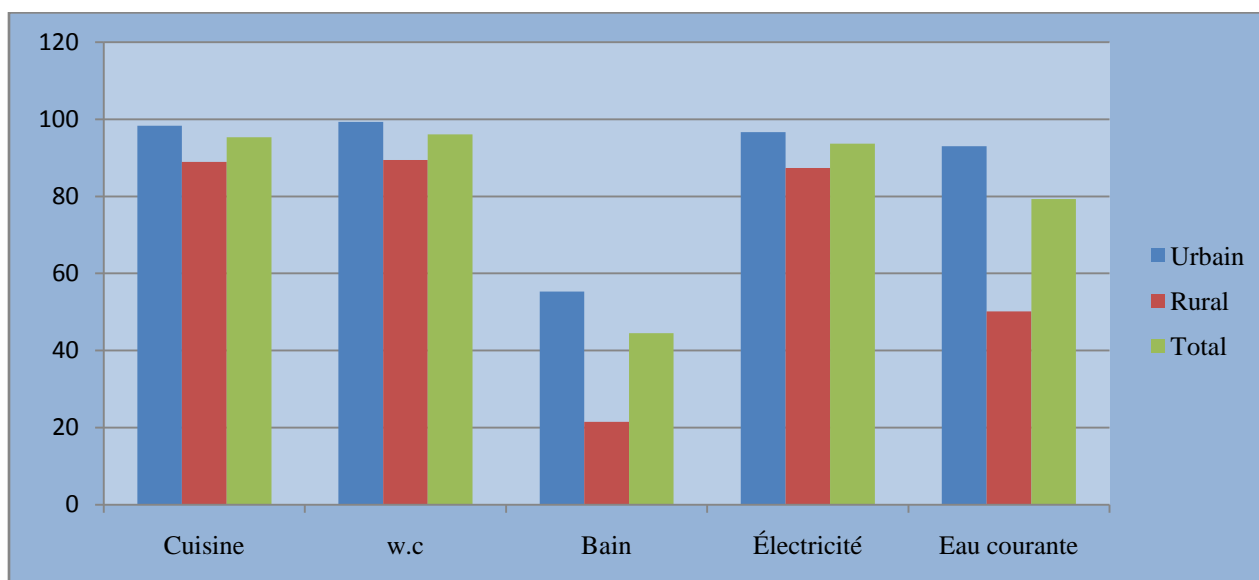
## 11.4 Equipements de logement

Tableau 128: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et le milieu de résidence (en %)

<i>Equipement et logement</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
<i>Cuisine</i>	98,3	88,9	95,3
<i>w.c</i>	99,3	89,4	96,1
<i>Bain</i>	55,3	21,5	44,5
<i>Électricité</i>	96,7	87,4	93,7
<i>Eau courante</i>	93	50,2	79,3

Source : RGPH 2014

Figure 49: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et le milieu de résidence (en %)



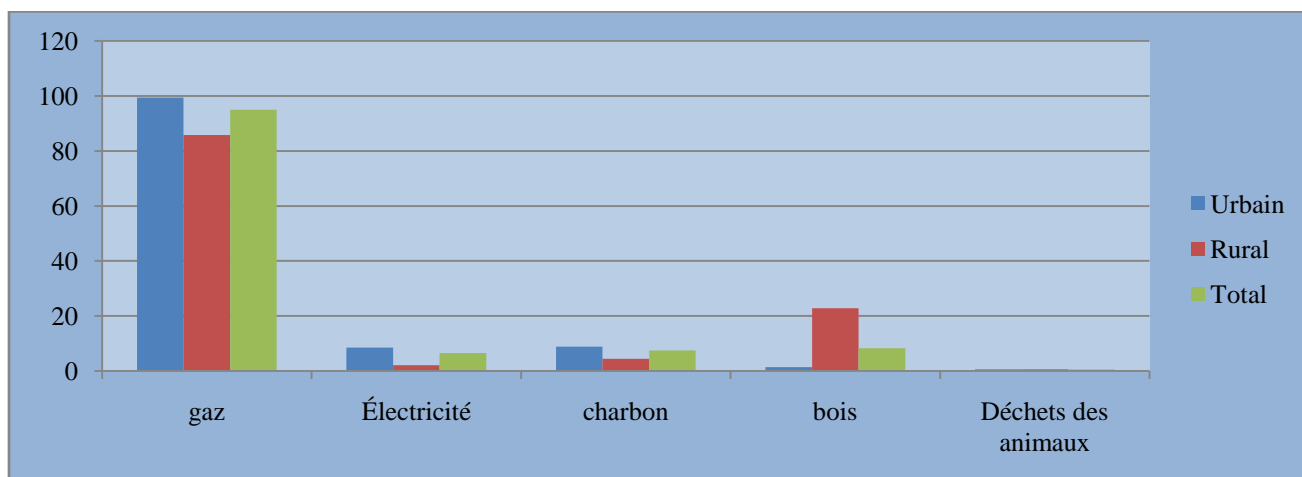
En 2014, 96.7% des ménages urbains occupent un logement disposant de l'électricité, et 93% un logement relié au réseau public de distribution de l'eau courante (tableau précédent). En milieu rural, 87.4% des ménages occupent un logement disposant de l'électricité et 50.2% un logement relié au réseau d'eau potable. Le cabinet d'aisance et la cuisine sont quasi généralisés, puisque respectivement 99.3% et 98.3% des ménages urbains occupent des logements qui en sont équipés. Toutefois, il y a lieu de noter que seuls 55,3% des ménages urbains, et 21,5% des ménages ruraux habitent des logements dotés d'un bain.

Tableau 129: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence (en %)

<i>Mode de cuisson fréquemment utilisé</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
<i>gaz</i>	99,4	85,8	95
<i>Électricité</i>	8,5	2,1	6,5
<i>charbon</i>	8,9	4,4	7,5
<i>bois</i>	1,4	22,8	8,3
<i>Déchets des animaux</i>	0,6	0,6	0,6

Source : RGPH 2014

Figure 50: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence (en %)



Concernant le mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages, on note que 95% parmi eux recourent au gaz et 8,3% utilisent le bois. Selon le milieu de résidence, le mode de cuisson le plus fréquent en milieu urbain est celui du gaz avec une proportion de 99,4% des ménages qui font recours à ce mode de cuisson, et en milieu rural il est environ de 85,8%.



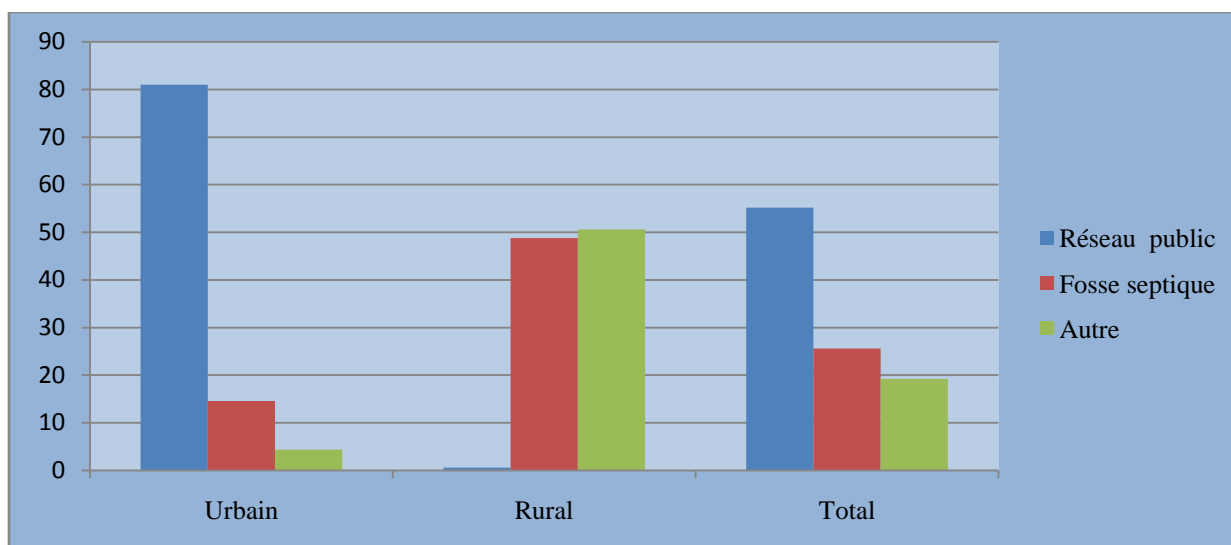
## 11.5 Mode d'évacuation des eaux usées

Tableau 130: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %)

<i>Mode d'évacuation</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
<i>Réseau public</i>	81	0,6	55,2
<i>Fosse septique</i>	14,6	48,8	25,6
<i>Autre</i>	4,4	50,6	19,2

Source : RGPH 2014

Figure 51: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %)



En 2014, 55.2% des ménages urbains ont déclaré évacuer leurs eaux usées moyennant un réseau public, et 25.6% d'entre eux utilisent la fosse septique. On notera également qu'en milieu rural les autres modes d'évacuations à savoir la pleine aire constituent une mode d'évacuation des eaux usées pour plus de la moitié des ménages ruraux, soit 50,6%. Suivi par la fosse septique, utilisée par 48,8% des ménages. Quant au réseau public, il est pratiquement absent dans les campagnes (0,6%).

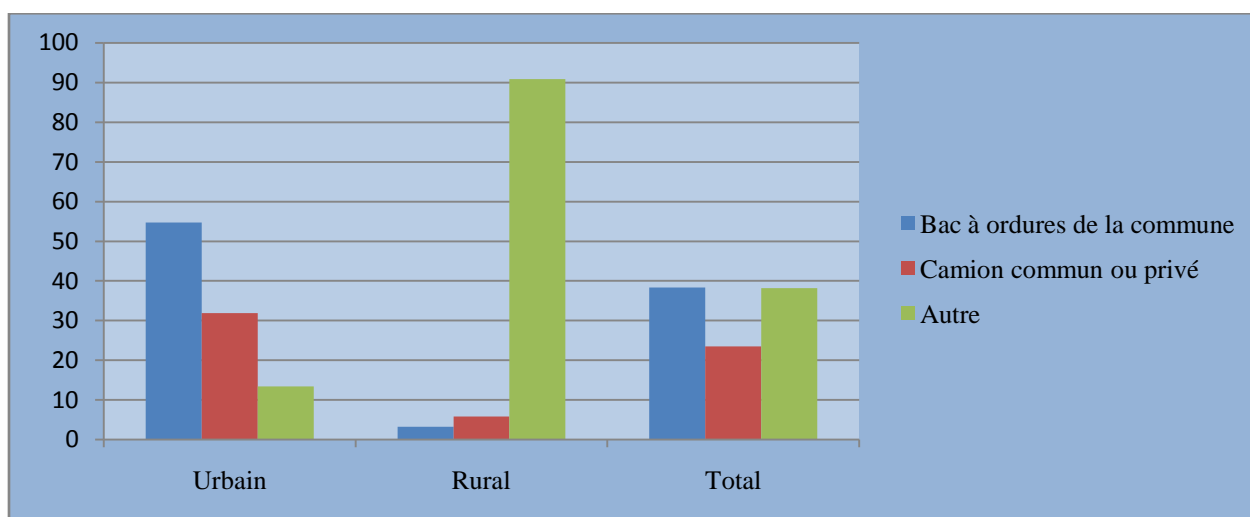
## 11.6 Mode d'évacuation des déchets ménagers

Tableau 131: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence (en %)

<i>Mode d'évacuation des déchets ménagers</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
<i>Bac à ordures de la commune</i>	54,7	3,2	38,3
<i>Camion commun ou privé</i>	31,9	5,8	23,5
<i>Autre</i>	13,4	90,9	38,2

Source : RGPH 2014

Figure 52: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence (en %)



En 2014, 54,7% des ménages urbains ont déclaré l'utilisation de Bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, et 31,9% d'entre eux utilisent le camion commun ou privé comme mode d'évacuation des déchets ménagers.

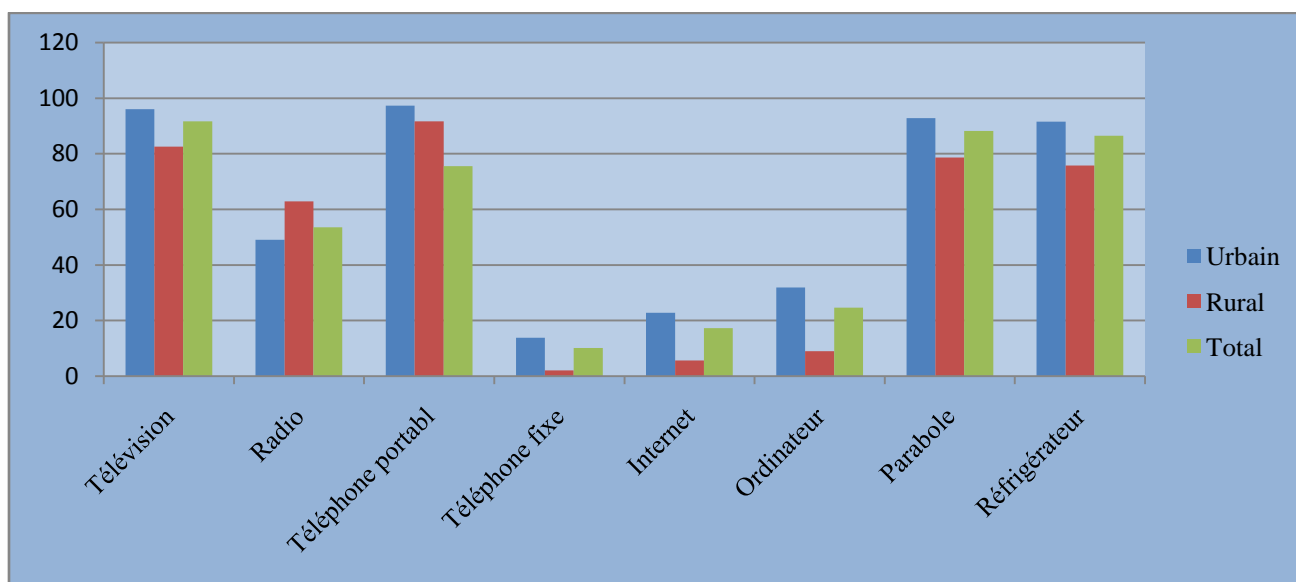
## 11.7 Autres équipements

Tableau 132: Répartition des ménages disposant des équipements domestiques selon le milieu de résidence (en %)

<i>Mode d'évacuation des déchets ménagers</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
<i>Télévision</i>	96,1	82,6	91,7
<i>Radio</i>	49,1	62,9	53,6
<i>Téléphone portabl</i>	97,3	91,7	75,5
<i>Téléphone fixe</i>	13,8	2,1	10,1
<i>Internet</i>	22,8	5,6	17,3
<i>Ordinateur</i>	31,9	9	24,6
<i>Parabole</i>	92,8	78,6	88,2
<i>Réfrigérateur</i>	91,5	75,8	86,5

Source : RGPH 2014

Figure 53: Répartition des ménages disposant des équipements domestiques selon le milieu de résidence (en %)



Selon les données fournies par le recensement général de la population et l'habitat de 2014, 95,5% des ménages possèdent un téléphone portable, 91,7%

possèdent au moins une télévision, 24.6% ont un ordinateur et 17.3% des ménages disposent d'un accès internet.

## 11.8 Construction

Tableau 133: Autorisations de construire et permis d'habiter délivrés en 2016

<i>Provinces</i>	<i>nombre d'autorisations de construire</i>	<i>nombre de permis d'habiter</i>
<b>GUELMIM</b>	<b>788</b>	<b>00</b>
<b>ASSA-ZAG</b>	<b>98</b>	<b>40</b>
<b>TAN -TAN</b>	<b>478</b>	<b>80</b>
<b>SIDI IFNI</b>	<b>156</b>	<b>110</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1520</b>	<b>230</b>

Source : Direction Régionale Guelmim-Oued Noun.

Selon les provinces et préfectures de la région, la préfecture de Guelmim se distingue par son importance économique en s'accaparant de 51,8% des autorisations de construire délivrées dans la région, suivie de Tan Tan avec 31,4%.

Figure 54: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon les provinces, Région Guemim-Oued-Noun, 2016

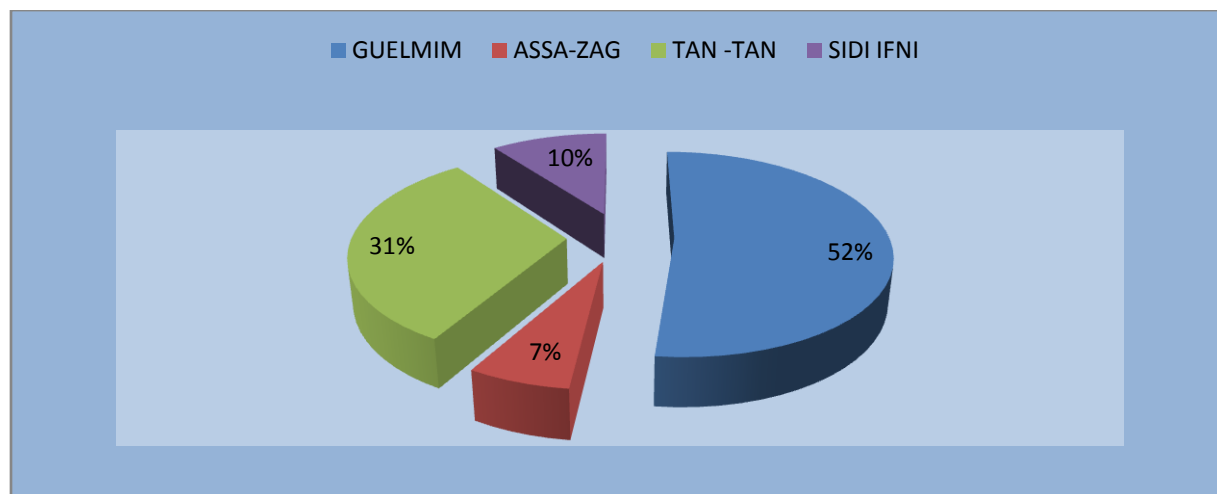
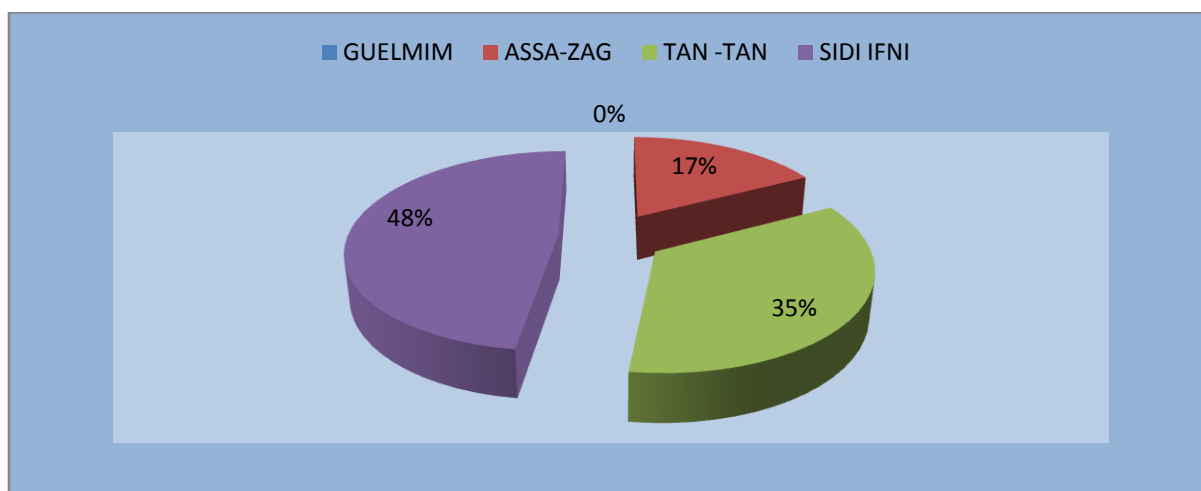


Figure 55: Autorisations d'habitat délivrées par les communes urbaines selon les provinces, Région Guemim-Oued-Noun, 2016



## 12. Réseau bancaire

Il y a lieu de constater que la quasi-totalité des agences bancaires sont situées dans des zones urbaines et que leur installation suit les critères de productivité bancaire, basés sur les parts de marché. Dans ce sens la région dispose de 56 établissements bancaires.

Tableau 134: Agences bancaires selon les provinces en 2015

BANQUES	GUELMIM	ASSA-ZAG	TAN TAN	SIDI IFNI	TOTAL
BANQUE POPULAIRE	05	01	02	01	09
BMCE	02	--	03	01	06
C.A.M	02	--	01	01	04
SO. Générale	02	--	--	--	02
BARID BANK	01	02	05	06	14
C.I.H	01	--	--	--	01
CDM	01	--	--	--	01
ATTIJARI WAFA BANK	05	01	01	02	09
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>04</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>56</b>

Source : Bank Al Maghreb-Agadir.

La répartition du réseau bancaire selon les provinces laisse apparaître la prédominance de la préfecture de Guelmim avec 29 agences implantées dans

la région, ce qui constitue un indicateur de dynamisme de ce pôle. Elle est suivie par la province de Tan Tan avec 12 agences.

Tableau 135 : Dépôts et crédits bancaires en 2015

<i>Province</i>	<i>Dépôts</i>	<i>Crédits</i>
<i>GUELMIM</i>	2.358180	971 375
<i>ASSA-ZAG</i>	73 233	54 486
<i>TAN TAN</i>	786 900	252 224
<i>SIDI IFNI</i>	602 345	63 385
<i>TOTAL</i>	3.820 658	1.341 470

Source : Bank Al Maghreb-Agadir.

La répartition territoriale des dépôts et crédits donne une image significative de la distribution spatiale des ressources déposées dans les banques et leur utilisation par l'économie régionale. C'est ainsi que le montant des dépôts effectués auprès des banques commerciales implantées dans la région s'élève à 3,8 milliards de dirhams en 2015.

Les crédits octroyés durant la même année s'élèvent à 1,3 milliard de dirhams, ce qui représente à peine 35% du montant global des dépôts, et par conséquent, la région ne profite pas pleinement de ses ressources pour les besoins de son développement économique et social.



**Direction régionale du palm –Guelmim**  
**BP 291 81000 Guelmim**  
**Tél & Fax : 0528872170**  
**Site web <http://www.hcp.ma/region-guelmim/>**